

AGRI'SCOPIE®

ÉDITION 2021

OCCITANIE



© Marque déposée par la CRA Normandie



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRES D'AGRICULTURE
OCCITANIE

CERFRANCE
RÉGION OCCITANIE





Denis CARRETIER
Président de la Chambre
régionale d'agriculture
d'Occitanie



Stéphane LAGARDE
Président de Cerfrance
Région Occitanie

La 6^e édition d'**Agri'scopie® Occitanie** est arrivée. En tant que Présidents de la Chambre régionale d'agriculture d'Occitanie et de Cerfrance Région Occitanie, nous sommes heureux de vous la présenter.

Après une édition spéciale en 2020 marquant le 5^e anniversaire de notre partenariat, nous avons souhaité revenir à une édition plus classique pour vous présenter les principaux chiffres de l'agriculture régionale.

L'année 2020 marque un tournant majeur pour l'ensemble des grands équilibres économiques et l'agriculture est elle aussi fortement chamboulée par la crise sanitaire et économique. La pandémie de coronavirus semble jouer un rôle de catalyseur des évolutions observées ces dernières années. Souveraineté et relocalisation alimentaire, transition écologique, modification des régimes alimentaires, qualité de l'alimentation, communication sur le métier d'agriculteur... Ces sujets sont aujourd'hui au centre des débats. Dans un tel contexte, il est plus que jamais indispensable de suivre et d'observer comment évolue le secteur agricole régional pour l'accompagner au mieux dans ses multiples transitions.

Agri'scopie® Occitanie se positionne comme un document de référence pour l'ensemble des acteurs du secteur agricole régional et nous permet de partager une vue d'ensemble de notre agriculture avec les partenaires techniques, économiques et institutionnels de la région.

Nous tenons à remercier particulièrement le réseau de partenaires qui se mobilisent fidèlement pour produire chaque année un document complet.

C'est avec un grand plaisir que nous nous associons à nos collègues, Présidents des Chambres départementales d'agriculture et des Cerfrance départementaux de la Région Occitanie, pour vous présenter cette nouvelle édition.

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

SOMMAIRE

4 PARTENAIRES

LA RÉGION OCCITANIE

5 PRÉSENTATION GÉNÉRALE

6 L'AGRICULTURE D'OCCITANIE

LES TERRITOIRES DE LA RÉGION

9 ORIENTATION AGRICOLE DES TERRITOIRES

10 LES DÉPARTEMENTS : CHIFFRES CLÉS

LES FILIÈRES...

13 LES GRANDES CULTURES

FOCUS : LES SEMENCES ET LA POLYCULTURE

18 LE MARAÎCHAGE ET L'HORTICULTURE

FOCUS : LA FILIÈRE HORTICOLE FACE AU CORONAVIRUS

21 LA VITICULTURE

FOCUS : BREXIT, TAXES TRUMP, CRISE SANITAIRE : UNE SITUATION COMMERCIALE FORTEMENT DÉGRADÉE EN 2020

25 L'ARBORICULTURE

28 L'ÉLEVAGE BOVIN VIANDE

30 L'ÉLEVAGE BOVIN LAIT

32 L'ÉLEVAGE OVIN VIANDE

34 L'ÉLEVAGE OVIN LAIT

36 L'ÉLEVAGE CAPRIN

38 L'ÉLEVAGE PORCIN

40 L'ÉLEVAGE DES VOLAILLES, PALMIPÈDES ET LAPINS

43 L'APICULTURE

44 L'ÉLEVAGE ÉQUIN

LE POINT SUR...

45 LES SIGNES D'IDENTIFICATION DE LA QUALITÉ ET DE L'ORIGINE

FOCUS : L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

48 LE FONCIER

FOCUS : LE MARCHÉ FONCIER VITICOLE

49 LES CIRCUITS DE PROXIMITÉ

*FOCUS : « VIVEZ FERMIER ! »
LE SECTEUR DE L'AGRITOURISME PRÊT POUR LA SORTIE DE CRISE*

50 LA DÉMOGRAPHIE ET L'EMPLOI EN AGRICULTURE

FOCUS : LES MÉTIERS DE L'AGRICULTURE AUJOURD'HUI

51 L'INSTALLATION ET LA TRANSMISSION

FOCUS : LA TRANSMISSION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES, UN ENJEU POUR L'AVENIR

52 MÉTHODE, SIGLES ET DÉFINITIONS

OCCITANIE



Ce document est réalisé avec la collaboration de nombreux organismes régionaux. Nous tenons à remercier plus particulièrement :

- **DRAAF Occitanie** : Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt – Service Régional de l'Information Statistique et Économique Territoriale



- **Safer Occitanie** : Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural



- **IRQUALIM** : Institut Régional de la Qualité Alimentaire



- **IBO** : InterBio Occitanie



- **IDELE** : Institut de l'Élevage



- **INRAE-ODR** : Observatoire du développement Rural



- **Autres partenaires** : ADA Occitanie, AFRAC, Agence Bio, Arvalis, CCI Occitanie, CEHM, Centrex, CILAISUD Caprin, CIVER, CIVL, La Coopération Agricole Occitanie, Confédération Générale des Producteurs de lait de Brebis et des industriels de Roquefort CTIFL, Fédération Fruits & Légumes, FRPL, GIE Élevage Occitanie, SEMAE, IFIP, IFV, INAO, Inter Oc, Inter Rhône, IVSO, Jeunes Agriculteurs Occitanie, Midiporc, Optilait, Serfel, Supagro, Terra Vitis, Terre Inovia, Vignerons Indépendants.

Retrouvez « Agri'scopie® Occitanie » :

→ **sur le site internet de la Chambre régionale d'agriculture d'Occitanie :**

<https://occitanie.chambre-agriculture.fr/>

→ **sur le site internet Cerfrance :**

<https://www.cerfrance.fr/page/cerfrance-occitanie/nos-publications>

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR



LA RÉGION OCCITANIE

Avec une superficie de 72 724 km², la région Occitanie est **la 2^e plus vaste région française**. Le paysage régional est caractérisé principalement par l'importance des 2 massifs montagneux qui l'encadrent : les Pyrénées au sud et le Massif Central au nord couvrent environ 45% du territoire. Entre les deux, la zone de plaine se décline en une grande variété de paysages. Enfin à l'est, 4 départements regroupent 231 km de côtes. Cette géographie particulière explique un **climat contrasté et très aléatoire** : sous influence méditerranéenne à l'Est, celui-ci évolue en fonction de l'éloignement de la mer et de l'altitude. Il est fortement marqué par des événements extrêmes (sécheresse, inondations, grêle, gelées, vents violents, etc.).

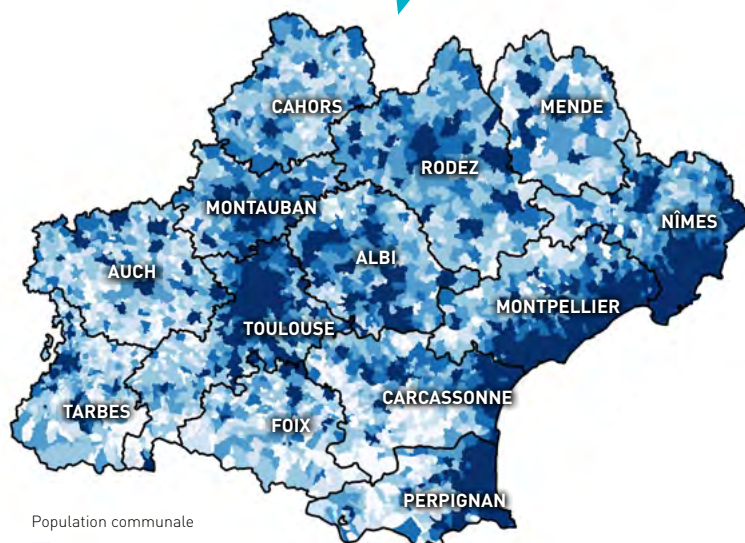
Du point de vue démographique, le profil régional s'avère également très contrasté. L'Occitanie est la **2^e région ayant le plus fort taux de croissance démographique** après la Corse avec un rythme d'augmentation de la population trois fois plus élevé que la moyenne nationale. Pour autant, la population régionale se concentre très largement dans les aires urbaines et sur le littoral : les départements de la Haute-Garonne, de l'Hérault et du Gard rassemblent ainsi 56% de la population régionale. À l'inverse, les départements de l'Ariège, de l'Aveyron, du Gers, de la Lozère et des Hautes-Pyrénées ont une croissance démographique annuelle nulle, voire négative dans certaines zones. La région est une des moins densément peuplée (83 hab/km² - France : 122) et certaines zones rurales sont même sous le seuil de désertification (moins de 30 hab/km²).

L'Occitanie est la 7^e région française pour le niveau de PIB par habitant en 2018, avec un PIB par habitant inférieur de 17% à la moyenne nationale. Elle est toutefois la **3^e région française en termes de croissance du PIB depuis 2015**. La majeure partie des emplois régionaux sont dans le secteur tertiaire. 1^{re} région française pour la recherche et le développement, l'Occitanie présente également un pôle touristique très développé (4^e région). Malgré un secteur productif moindre, les industries produisent 14% de la valeur ajoutée, notamment dans l'aérospatiale et l'agroalimentaire. Grâce à ces pôles de compétitivité, la région se classe 4^e région exportatrice et surtout 1^{re} en termes de solde commercial sur les 9 dernières années, y compris en 2020 malgré l'impact de la crise du coronavirus.

LES CHIFFRES

- **5 985 751 habitants**
dont 48% d'hommes et 52% de femmes - estimation au 1^{er} janvier 2021
- **4 454 communes (au 1^{er} janvier 2021)**
- **177 EPCI (au 1^{er} janvier 2021)**
- **249 cantons (au 1^{er} janvier 2021)**
- **13 départements**
- **13% du territoire national métropolitain**
- **7^e région pour le niveau de PIB par habitant :**
PIB par habitant en 2018 : **29 487 €**
- **Part du PIB de la France métropolitaine (2018) : 7,5%**
- **4^e région exportatrice :**
Total des exportations en 2020 : **34 622 millions d'€**
Dont secteurs agricole et agroalimentaire **14%**
- **Excédent commercial 2020 : 2 798 millions d'€**

(Sources : INSEE, Douanes, Eurostats)



Population communale

- < 100 hab.
- 100 à 200 hab.
- 200 à 500 hab.
- 500 à 1 000 hab.
- 1 000 à 2 000 hab.
- > 2 000 hab.

RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR COMMUNE

(Source : INSEE - population légale des communes au 1^{er} janvier 2021)

RÉPARTITION DES EMPLOIS RÉGIONAUX EN 2018

(Sources : INSEE; MSA-traitement ODR/CRAO)

	Secteurs agricole et agroalimentaire	Tous secteurs confondus	Part de l'agriculture et de l'agroalimentaire
Emplois de la production de biens	124 336	472 062	dans la production de biens 26%
Emplois de la production de services marchands	33 118	1 065 953	dans la production de biens et services marchands 10%
Emplois des services non marchands (administrations, santé)		782 900	
TOTAL des emplois	157 454	2 320 915	dans le total des emplois 7%

Les secteurs agricole et agroalimentaire jouent un rôle majeur dans l'économie régionale. **2^e secteurs exportateurs**, ils contribuent largement au chiffre d'affaires régional et constituent **un des principaux employeurs avec plus de 157 000 emplois**. Les IAA occupent notamment une place de premier plan avec 19% des effectifs industriels de la région et près de 9 000 entreprises. L'agriculture et l'agroalimentaire représentent ainsi les principales sources d'emploi et de valeur ajoutée de la région.

En 2020, c'est un des rares secteurs à avoir pu maintenir son niveau d'activité commerciale pour les exportations comme pour les importations.

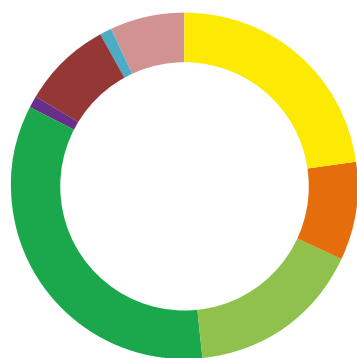
PLUS D'INFOS sur

INSEE : <https://statistiques-locales.insee.fr/#c=report&chapter=compar&report=r01&selgeo1=reg.76&selgeo2=fe.1>

L'AGRICULTURE D'OCCITANIE



L'Occitanie est la **1^{re} région agricole française** avec près de 60 000 exploitations agricoles en 2019. Comme dans le reste de la France, le nombre d'exploitations agricoles est en constante diminution. Après un ralentissement du rythme des disparitions vers la fin des années 2000 (-1,5% par an entre 2007 et 2012), on assiste à une nouvelle chute : -1% par an entre 2012 et 2015 et -3,8% par an entre 2015 et 2018. Ce sont ainsi entre 4 et 5 exploitations agricoles qui disparaissent chaque jour en Occitanie.

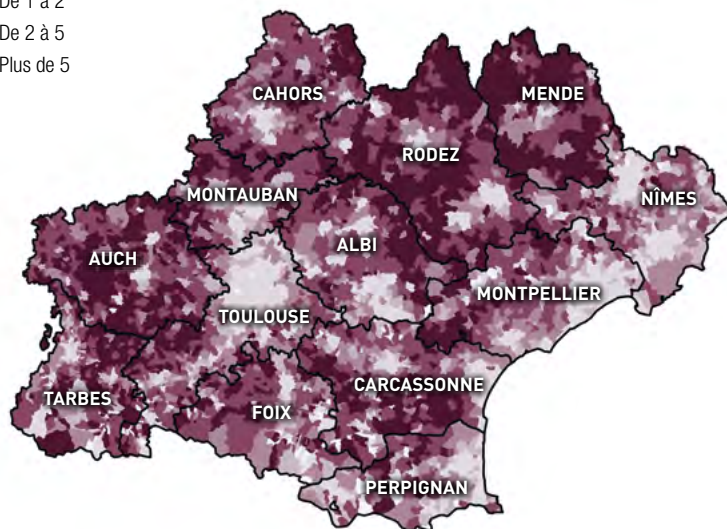


- Céréales **743 681 ha**
- Oléagineux, protéagineux, plantes à fibre et autres cultures industrielles **300 026 ha**
- Cultures fourragères **530 402 ha**
- Surface toujours en herbe **1 110 410 ha**
- Légumes frais et secs, plein champ ou sous abris **38 776 ha**
- Vignes (y compris raisin de table) **272 028 ha**
- Arbres fruitiers **38 115 ha**
- Autres cultures et jachères **219 119 ha**

UTILISATION DES SURFACES DANS LES EXPLOITATIONS AGRICOLES D'OCCITANIE : 3 252 557 HA [Source : SAA 2019]

Nombre d'exploitations agricoles pour 100 habitants

- Moins de 0,1
- De 0,1 à 0,55 (moyenne nationale)
- De 0,55 à 1 (moyenne régionale)
- De 1 à 2
- De 2 à 5
- Plus de 5



DENSITÉ D'EXPLOITATIONS AGRICOLES RAPPORTÉE À LA POPULATION EN 2018

[Sources : INSEE ; MSA/traitement ODR-CRAO]

* Cette carte présente le nombre d'exploitations par commune, rapporté au nombre d'habitants (nombre d'EA pour 100 habitants). La légende permet de comparer la situation de chaque commune par rapport à la moyenne nationale (0,55 EA/ 100 hab) et à la moyenne régionale (1 EA/ 100 hab).

LES CHIFFRES OCCITANIE

- **59 527** exploitations en 2019 : **1^{re}** région avec **16,5%** des exploitations françaises
- **3 144 208 ha** : **2^e** région avec **12%** de la SAU métropolitaine
- **93 340 UTA** : **2^e** région avec **14%** de la main-d'œuvre agricole française
Et **2^e** région employeuse de main-d'œuvre agricole avec **12%** de la main-d'œuvre salariée nationale
- SAU moyenne de **52 ha** par exploitation contre **73 ha** en France métropolitaine
- **5^e** région productrice de céréales et oléo-protéagineux avec **9%** des surfaces françaises
- **2^e** région productrice de maïs semences avec **27%** des surfaces françaises
- **1^{re}** région viticole avec **34%** des surfaces françaises
- **2^e** région productrice de fruits avec **19%** des surfaces françaises
- **4^e** région productrice de légumes frais avec **12%** des surfaces françaises
- **1^{re}** région productrice de légumes secs avec **34%** des surfaces françaises

[Sources : RA 2010, Terruti 2019, MSA 2020/ traitement ODR-CRAO, BAEA 2019, Agence Bio 2019, SAA 2019].

- **7^e** région bovine avec **8%** des effectifs français
- **1^{re}** région ovine avec **33%** des effectifs français, **32%** de la production de viande et **70%** de la production de lait nationales
- **3^e** région caprine avec **14%** des effectifs français
- **4^e** région équine avec **11%** des effectifs français
- **7^e** région porcine avec **3%** des effectifs français
- **9^e** région en volailles avec **3%** des effectifs français
- **2^e** région en palmipèdes gras avec **19%** des effectifs français
- **1^{re}** région apicole avec **23%** des ruches françaises
- **9%** des exploitations pratiquent une activité de diversification* (estimation 2010)
- **18,5%** commercialisent des produits via un circuit court (estimation 2010)
- **15,6%** des exploitations et **16%** de la SAU sont en Agriculture Biologique (yc en conversion)
- **66%** des exploitations professionnelles commercialisent des produits sous SIQO (yc AB)**

* « Diversification » inclut la transformation (hors vins), l'accueil, l'agrotourisme, les travaux à façon, la production d'énergie renouvelable et toute autre activité lucrative qui ne soit pas de la production agricole.

** Estimation en 2019.

Malgré l'érosion continue, la densité d'exploitations agricoles sur le territoire régional (Cf carte ci-contre) reste presque deux fois plus élevée que la moyenne nationale avec 1 exploitation pour 100 habitants en 2018. Occitanie est la 1^{re} région française en termes de densité agricole. Néanmoins, la densité régionale diminue plus rapidement qu'en moyenne nationale. Ce phénomène résulte des évolutions régionales fortes à la fois en termes de baisse du nombre d'exploitations agricoles et d'augmentation de la population. Le maillage territorial suit les disparités liées à l'urbanisation

particulièrement forte autour de Toulouse, de Montpellier et du littoral méditerranéen. Ainsi, la Lozère est le département le plus agricole avec 3,16 exploitations pour 100 habitants et une densité agricole quasi stable ; alors que la Haute-Garonne affiche un taux plus bas que la moyenne nationale (0.35 EA/100 hab) et qui baisse très rapidement. Bien que leur taille ait augmenté, les exploitations régionales sont plutôt petites en termes de SAU. En effet, **la SAU moyenne régionale reste inférieure de 30% à la moyenne française** et augmente moins rapidement.

LES CHIFFRES CLÉS DE L'ÉCONOMIE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES D'OCCITANIE (Sources : Comptes de l'agriculture - RICA)

L'économie agricole d'Occitanie (Comptes de l'Agriculture)	Occitanie	France Métropolitaine	Comparaison Occitanie/FR «2019»
Valeur ajoutée brute régionale (en millions d'euros) - "2019"	2 726	32 778	8%
EBE régional (en millions d'euros) - "2019"	2 675	31 727	8%
dont subventions d'exploitation (non liées au produit) - "2019"	40%	24%	14%
Indicateurs de l'économie des exploitations agricoles (RICA)	Occitanie	France Métropolitaine	Comparaison Occitanie/FR «2019»
RCAI (€/UTANS) - "2019"	17 347	29 210	59%
Évolution du RCAI entre "2018" et "2019"	+0,5%	+14,2%	
Productivité des surfaces (€/ha) - "2019"	1 717	2 253	76%
Productivité de la main-d'œuvre (€/UTA) - "2019"	66 293	100 507	66%
Charges à l'hectare (€/ha) - "2019"	1 810	2 180	83%

* l'indication "20.." : moyenne triennale affectée à l'année indiquée ("2019" : moyenne des résultats 2017, 2018 et 2019 affectée à 2019)

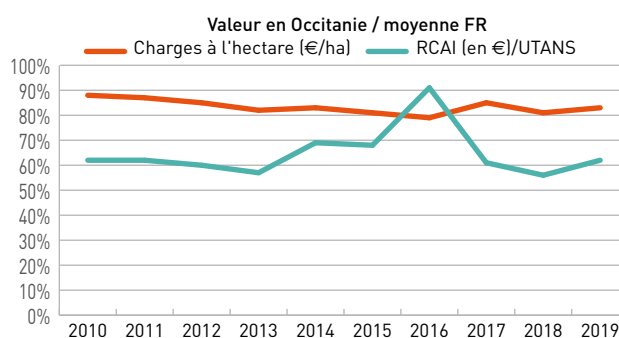
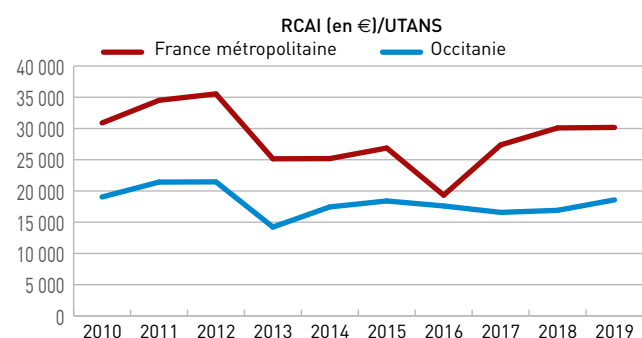
Malgré le poids de son agriculture, la région Occitanie ne représente que 8% de la valeur ajoutée agricole et de l'EBE national alors qu'elle compte 16,5% des exploitations. La productivité des exploitations agricoles de la région est assez faible et leurs résultats économiques sont globalement bas (voir tableau ci-dessus). On observe notamment une dépendance aux aides plus forte et des charges qui restent importantes par rapport à la moyenne française, fragilisant ainsi l'économie des exploitations.

Historiquement, le revenu agricole moyen en Occitanie a toujours été en dessous de la moyenne française (entre 60 et 75% du revenu national) et **la région enregistre régulièrement le revenu le plus bas de France**. Après une forte chute en 2013, le RCAI en Occitanie est resté relativement stable depuis 2014, alors que la moyenne nationale a connu une forte chute en 2016 (cf graphiques ci-dessous), essentiellement en raison de la chute du prix des céréales. À l'inverse, la remontée du RCAI national en 2018 et 2019 a été beaucoup moins

marquée en Occitanie. Durant ces dernières années, il semblerait que la grande diversité des productions présentes dans la région lui ait conféré une certaine stabilité économique par rapport à des régions plus spécialisées.

Néanmoins, la stabilité de la moyenne régionale masque de très fortes disparités de revenu entre les filières et les territoires (cf pages filières). Sujette à de nombreux événements climatiques extrêmes, la région Occitanie connaît régulièrement des années difficiles.

La région est également très concernée par les contraintes économiques liées aux zones à handicap naturel (ou zones défavorisées). En effet, 85% du territoire est en zones défavorisées, dont environ la moitié en zones de montagne (yc piémont et haute montagne). Du point de vue agricole, cela concerne 86% de la SAU et 72% des exploitations agricoles, principalement situées en zones défavorisées simples.



ÉVOLUTION DU REVENU AGRICOLE ET DES CHARGES EN OCCITANIE COMPARÉS AU REVENU AGRICOLE FRANÇAIS

(Source RICA)

PLUS D'INFOS sur

DRAAF Occitanie : <http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/DONNEES>

Chambre Régionale d'Agriculture : <https://occitanie.chambre-agriculture.fr/publications/toutes-les-publications/agriculture-regionale/>



RÉPARTITION ET ÉVOLUTION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES SELON LES ORIENTATIONS DE PRODUCTION

[Sources : RA2010/INOSYS ; MSA-traitement ODR/CRAO]

Grandes orientations de production	Nombre d'exploitations agricoles en 2010 (RA 2010 - typologie INOSYS*)	Nombre d'exploitations agricoles en 2010 (MSA - typologie OTEA**)	Nombre d'exploitations agricoles en 2017 (MSA - typologie OTEA**)	Nombre d'exploitations agricoles en 2018 (MSA - typologie OTEA**)	Évolution 2017-2018 (MSA - typologie OTEA**)
Grandes cultures et cultures industrielles	9 894	13 231	11 886	11 618	-2,3%
Cultures permanentes et spécialisées	16 582	22 944	19 421	19 025	-2,0%
Arboriculture	2 220	2 731	2 324	2 302	-0,9%
dont Maraîchage-horticulture	1 778	2 613	2 289	2 313	+1,0%
Viticulture	12 584	17 600	14 808	14 410	-2,7%
Polyculture	3 575	77	82	82	+0,0%
Élevage herbivore	16 557	22 661	19 301	18 927	-1,9%
Bovin lait	1 622	4 764	3 777	3 631	-3,9%
dont Bovin viande	8 209	10 353	8 686	8 493	-2,2%
Autres herbivores (ovins, caprins,...)	6 726	7 544	6 838	6 803	-0,5%
Élevage granivore (porcs, volailles, palmipèdes, lapins)	624	2 659	2 765	2 849	+3,0%
Polyculture-élevage	6 151	330	296	294	-0,7%
Autres ou non renseigné	5 050	10 072	7 493	7 285	-2,8%
Exploitations non professionnelles (hors champ INOSYS)*	19 896	-	-	-	-
TOTAL DES EXPLOITATIONS	78 329	71 974	61 244	60 080	-1,9%

* Cf définitions p. 53

** Le nombre d'exploitations est calculé à partir du croisement des deux fichiers MSA d'enregistrement des actifs agricoles (non salariés et salariés).

Les exploitations sont classées par OTEA selon une variable calculée par l'ODR sur la base de l'activité prépondérante en termes de temps de travail pour tous les individus présents sur l'exploitation.

Les deux typologies (INOSYS et OTEA) étant différentes, on constate des écarts importants sur certains groupes, en particulier les groupes mixtes.

La région **Occitanie présente une très grande diversité de productions agricoles** (voir carte ci-contre). La variabilité des paysages et du climat a permis le développement d'agricultures très variées, couvrant pratiquement la totalité des productions agricoles existantes en France. Le relief et l'hydrographie expliquent en grande partie la répartition des productions sur le territoire. En effet, si les montagnes et les causses sont propices à l'élevage d'herbivores, les plaines et coteaux du centre-ouest de la région sont plutôt orientés vers les grandes cultures, avec quelques zones adaptées au développement des cultures pérennes, essentiellement le long des cours d'eau. Le littoral, quant à lui, se prête plutôt à la viticulture qui est très largement dominante dans cette zone.

Les évolutions récentes observées sur les orientations de production des exploitations (cf tableau ci-dessus) montrent certaines mutations

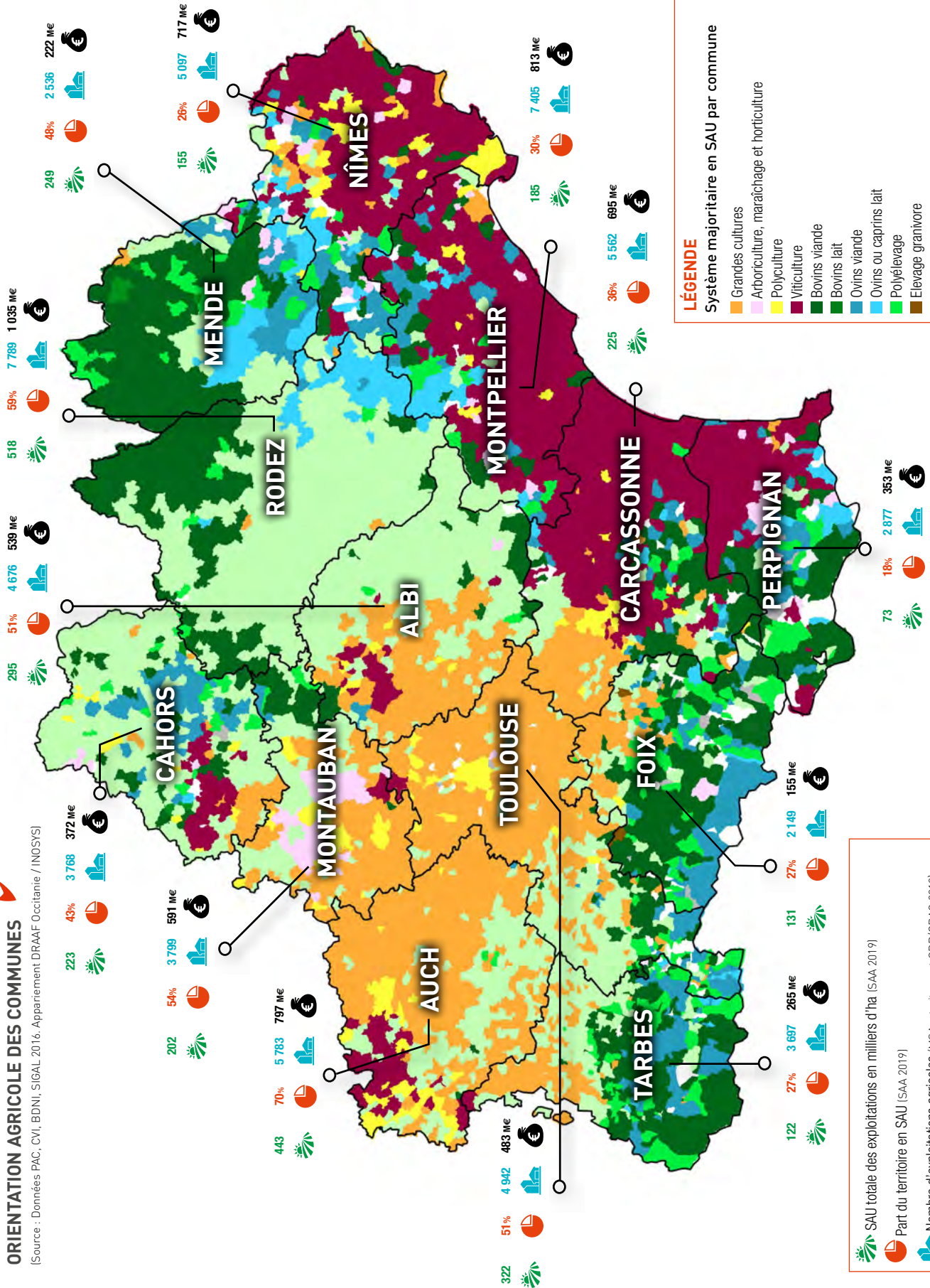
dans le profil des productions régionales. En effet, on constate que le nombre d'élevages granivores, d'élevages de petits ruminants et d'exploitations maraîchères baisse nettement moins vite que les systèmes les plus emblématiques de la région.

Ces évolutions récentes sont la résultante de plusieurs phénomènes exogènes comme le changement climatique, l'évolution des modes de consommation, les politiques publiques et les accords commerciaux internationaux. La crise économique et sanitaire provoquée en 2020 par le coronavirus est d'ores et déjà venue accentuer ces phénomènes et sera probablement à l'origine d'une accélération des mutations préexistantes dans les systèmes agricoles.

LES TERRITOIRES DE LA RÉGION

ORIENTATION AGRICOLE DES COMMUNES

(Source : Données PAC - CVI, BDNI, SIGNAL 2016, Appariement DRAAF Occitanie / INOSYS)



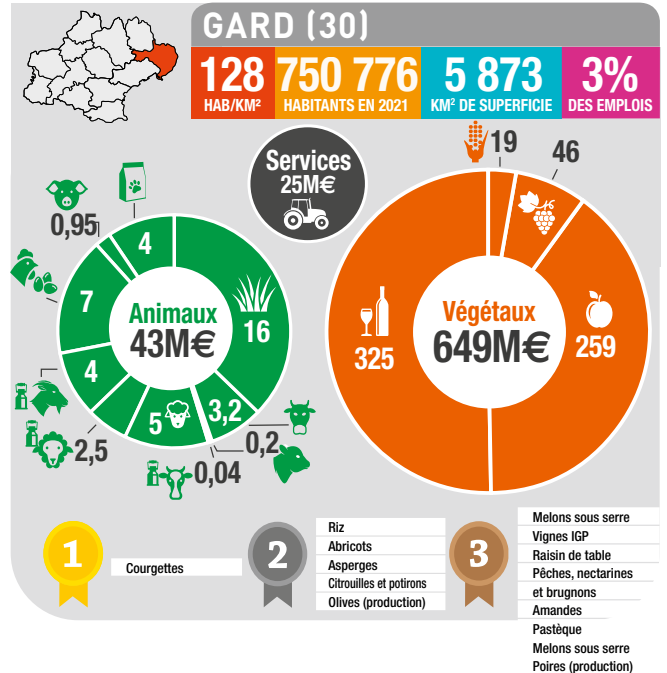
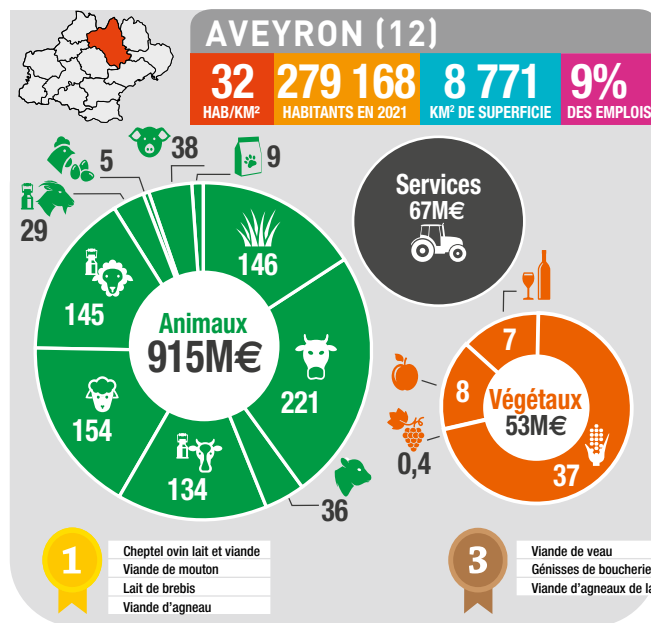
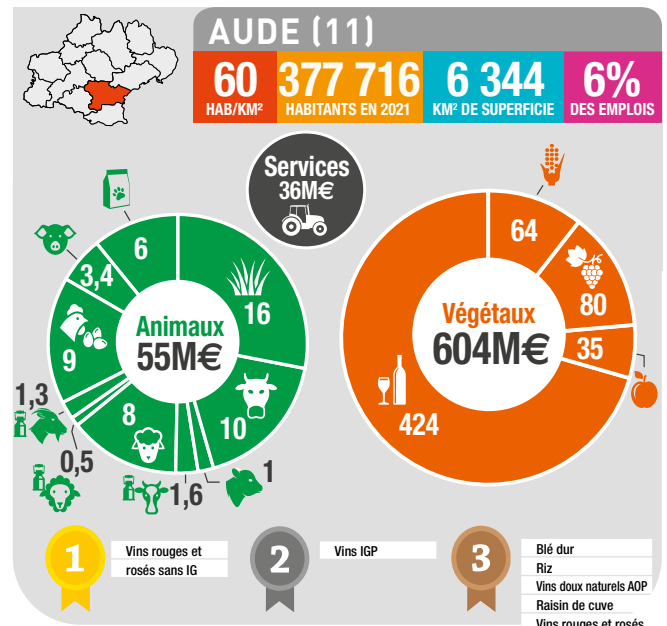
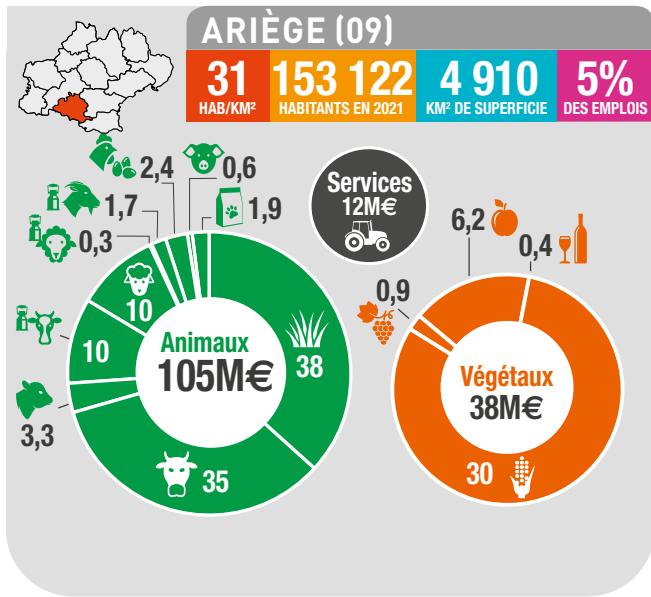
LÉGENDE

Système majoritaire en SAU par commune

- Grandes cultures
- Arboriculture, maraîchage et horticulture
- Polyculture
- Viticulture
- Bovins viande
- Bovins lait
- Ovins viande
- Ovins ou caprins lait
- Polyélevage
- Elevage granivore
- Polyculture-élevage
- Autres élevages (équins, apiculture, microélevage...)
- Pas d'EA ou EA non affectées

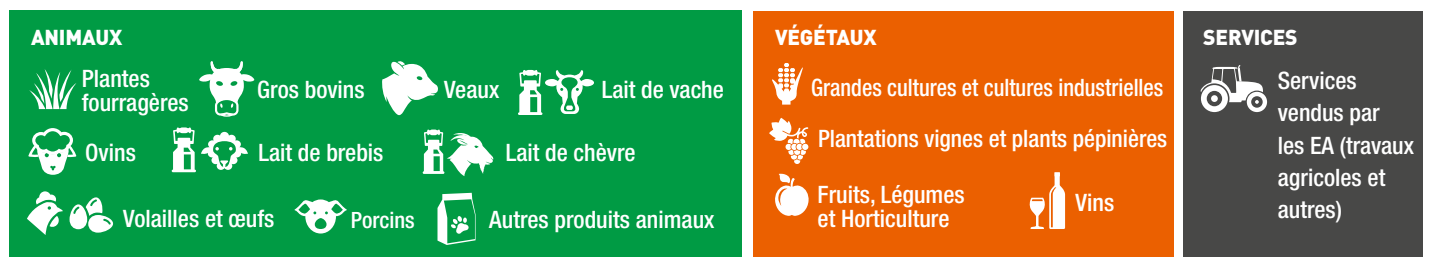
- SAU totale des exploitations en milliers d'ha (SAA 2019)
- Part du territoire en SAU (SAA 2019)
- Nombre d'exploitations agricoles (MSA - traitement ODR/CRAO 2018)
- Chiffre d'affaires agricole (Comptes de l'agriculture 2019)

LES TERRITOIRES DE LA RÉGION



LÉGENDE

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES AGRICOLE SELON LES PRODUCTIONS EN MILLIONS D'EUROS [Source : Comptes de l'agriculture 2019]



LES TERRITOIRES DE LA RÉGION

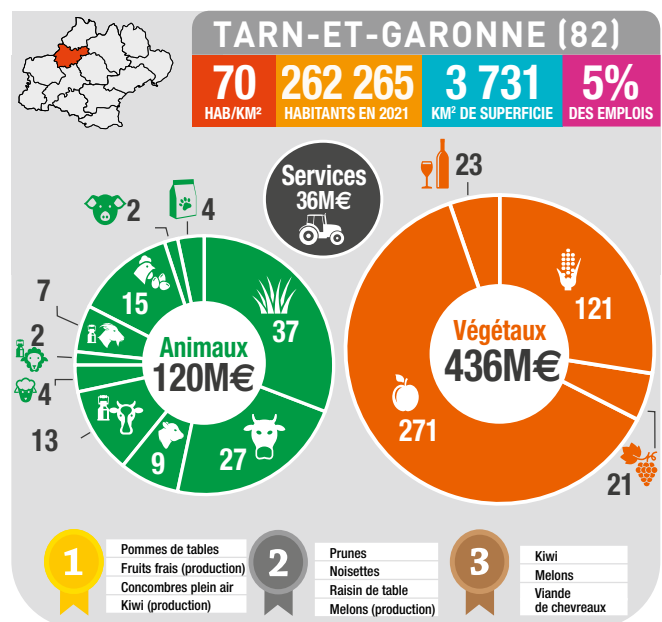
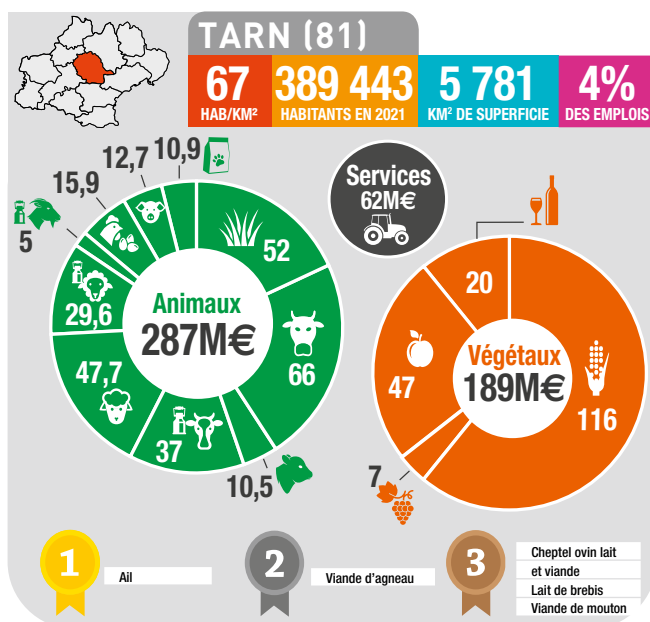
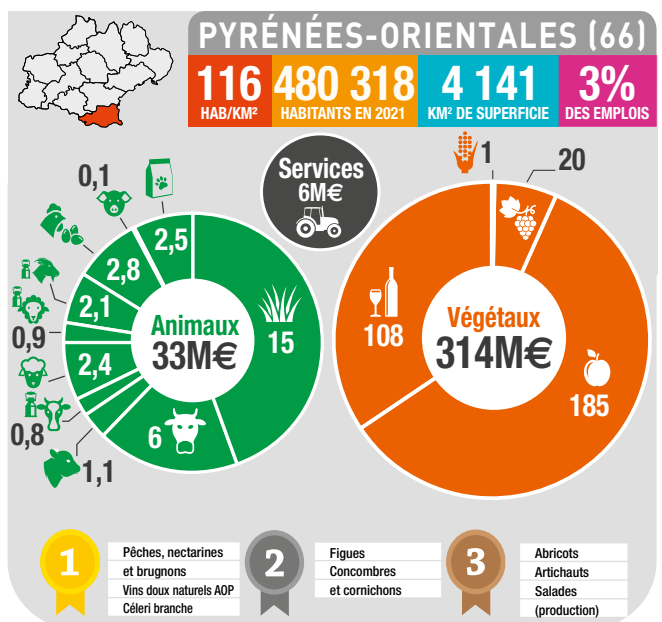
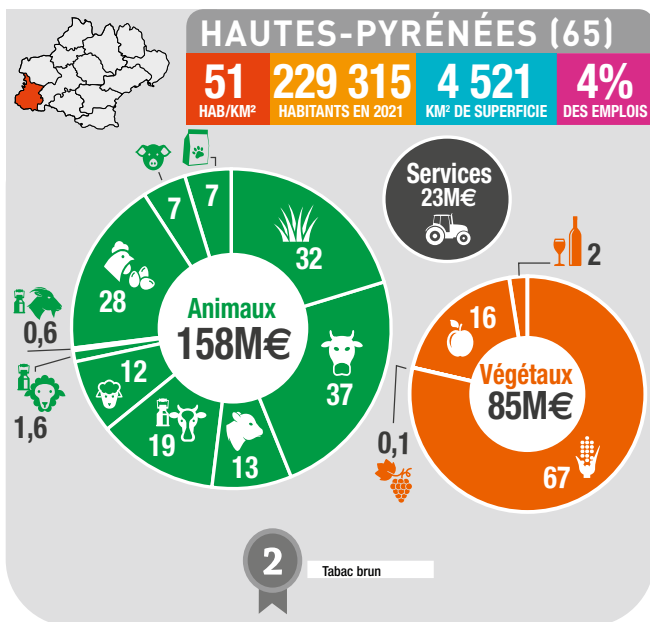
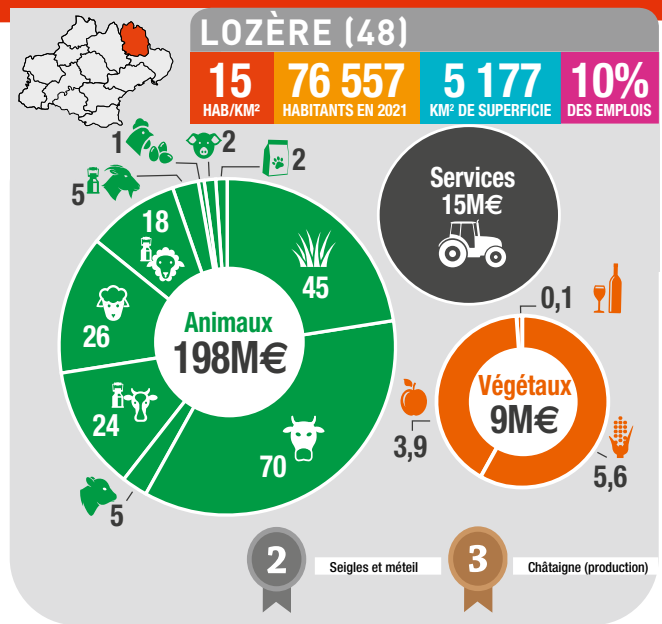
RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES AGRICOLE SELON LES PRODUCTIONS EN MILLIONS D'EUROS (Source : Comptes de l'agriculture 2019)



DONNÉES PAR DÉPARTEMENT (Source : INSEE)



PLACE DU DÉPARTEMENT SUR LE PODIUM NATIONAL (Source : SAA 2019 et RA2010 pour volailles et palmipèdes).



LES GRANDES CULTURES

Les grandes cultures et les semences occupent un peu **plus d'1 million d'hectares** de la SAU régionale. Elles sont concentrées dans les zones de plaines et de coteaux, voire de piémont. Sur la zone méditerranéenne, les rendements sont plus faibles que sur le reste de la région.

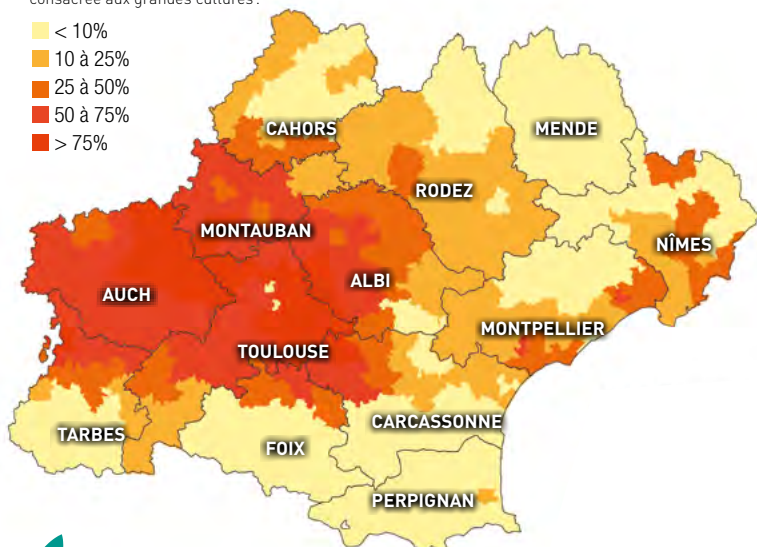
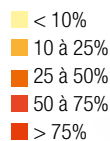
L'accès à la Méditerranée est un atout indéniable pour l'exportation de céréales et de tourteaux via les deux ports de Sète et Port-la-Nouvelle. Le développement des grandes cultures est étroitement lié à leur exportation sur les marchés espagnols (maïs, blé tendre et blé dur) et maghrébin, italien, grec (blé dur), ainsi qu'à leur utilisation locale pour l'alimentation animale (maïs) ou la transformation (farine, huile...).

De plus, la région est leader en grandes cultures bio avec quasiment 1/4 de la sole nationale (et plus de la moitié pour la filière soja). Poursuivant un développement soutenu, la part des surfaces en bio dépasse désormais 12% des surfaces en grandes cultures en Occitanie.

Les collecteurs de la région Occitanie développent les filières de blé de qualité. Les surfaces cultivées en blés améliorants et blés tracés atteignent 130 000 ha, soit 38% des semis alors qu'ils ne représentent que 4% de l'emblavement au niveau national.

La région bénéficie aussi d'une filière soja non OGM, source de valeur ajoutée, bien structurée autour des besoins en alimentation animale et humaine qui représente un tiers des surfaces françaises. Composante essentielle de la production de grandes cultures dans la région, l'irrigation constitue une assurance contre les aléas climatiques et garantit la qualité et la productivité.

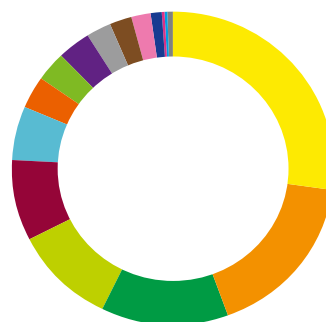
Part de la SAU cantonale consacrée aux grandes cultures :



RÉPARTITION DES SURFACES EN GRANDES CULTURES

[Source : ASP - données PAC 2018]

Surfaces en grandes cultures y compris semences



SURFACES CULTIVÉES EN GRANDES CULTURES EN 2019

[Source : SAA 2019]

CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS EN COP*

[Source : MSA 2019]

10 700 EXPLOITATIONS

310 INSTALLATIONS

1,1 agriculteur/exploitation

33% des installations sont des femmes

59 ha de SAU moyenne

17% des exploitations ayant des salariés

19% des exploitations ayant au moins 1 chef de moins de 40 ans

30% des exploitations sous forme sociétaire

50% des exploitations ayant uniquement des chefs de plus de 55 ans

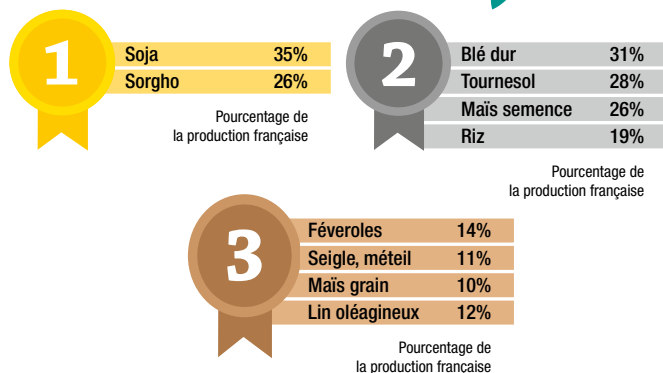
*dont l'activité dominante est la production de céréales, oléagineux et protéagineux

LES CHIFFRES

- **1 million ha** de grandes cultures en 2019, soit **9%** des Surfaces Françaises (SF) dont **50 871 ha** de semences en 2020 dont **131 000 ha** en AB (ou en conversion) en 2019
- **5,3 millions** de tonnes de COP produites en 2019 dont **87%** de céréales et **12%** d'oléagineux
- **980 millions d'€**, soit **14%** du produit agricole de la région en 2019 dont céréales : **770 millions d'€** dont oléagineux : **180 millions d'€** dont protéagineux : **9 millions d'€**
- **785 millions €** d'exportations en 2019 pour les céréales, légumineuses et oléagineux

[Sources : SAA 2019, SEMAE 2020, Agence BIO 2020, Comptes de l'agriculture 2019, Douanes 2019]

PALMARÈS DE LA RÉGION [Source : SAA 2019]



PLUS D'INFOS sur

FranceAgriMer : www.franceagrimer.fr/
SEMAE : www.gnis.fr

FOCUS : LA PRODUCTION DE SEMENCES

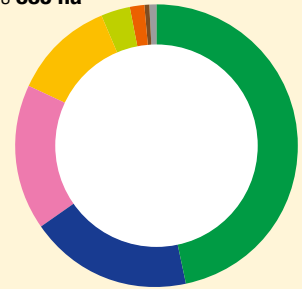
LES CHIFFRES (Source : SEMAE 2020)

- 2^e région productrice, avec 14% des surfaces françaises
- 50 871 ha en 2020, en baisse de 7% par rapport à 2019
- Le Gers, 1^{er} département producteur de la région, avec 26% des surfaces régionales
- 125 millions d'€ de chiffre d'affaires régional

Un rebond au niveau des contrats de multiplication en maïs

La filière semence se caractérise par des contrats de production évitant la volatilité des prix. Le maïs semence est la 1^{re} production régionale de semences avec 29% des surfaces françaises. Suivant la tendance nationale, cette culture, en recul de 18% par rapport à 2014, se redresse avec une progression de 20% entre 2019 et 2020. Les semences d'oléagineux se placent au 2^e rang avec 9 500 ha. Le Gers et l'Aude figurent parmi les principaux départements producteurs de semences biologiques en France. Pour l'ensemble de ces cultures à haute valeur ajoutée, l'irrigation est indispensable.

- Maïs 23 801 ha
- Oléagineux 9 535 ha
- Céréales à paille 8 364 ha
- Fourragères et gazons 5 991 ha
- Potagères et florales 1 700 ha
- Betteraves et chicorées 885 ha
- Sorgho 331 ha
- Protéagineux 285 ha



SURFACES DE SEMENCES EN OCCITANIE :
50 871 HA (Sources : SEMAE 2020)

FAITS MARQUANTS 2020

BLÉ TENDRE

La crise sanitaire liée au Covid-19 aura eu peu d'impact sur la filière mais les mauvaises conditions climatiques sont responsables d'une conjoncture défavorable : la région accuse une baisse de volume exceptionnelle (-45%/moyenne quinquennale). La réalisation des semis a été perturbée, provoquant des retards de levée et des reports sur les cultures de printemps. À la réduction de l'emblavement s'ajoutent des rendements historiquement bas. L'ouest du territoire est particulièrement touché. La qualité est malgré tout au rendez-vous et les cotations augmentent pour dépasser 200€/T à partir du mois d'octobre, profitant surtout aux agriculteurs stockeurs.

BLÉ DUR

La tendance baissière des surfaces se confirme (-35%/moyenne quinquennale). Les difficultés de semis (pluies automnales) entraînent de surcroît un remaniement des assolements plus orientés vers les cultures de printemps. Les rendements et la qualité sont hétérogènes. L'abondance des précipitations printanières favorise le développement de mycotoxines, pénalisant la valorisation de certains lots. Le prix du blé dur régional est inférieur à celui de la moyenne nationale.

MAÏS GRAIN

Cette année encore la sécheresse impacte les volumes en sec et creuse l'écart entre les cultures pluviales et irriguées pour lesquelles les rendements s'étirent respectivement de 3,5 à 9,9 T/ha. Finalement, les conditions climatiques ont aussi pénalisé les rendements de certains maïs irrigués en situation de ressources en eau limitantes. Le rendement 2020 régional s'établit à près

de -20% de la moyenne 2010-2019. Du côté des marchés, la pandémie et les tensions entre les USA et la Chine ont d'abord eu un impact négatif sur les prix qui ont fini par se redresser à partir du mois de juin, grâce à une augmentation de la demande.

TOURNESOL

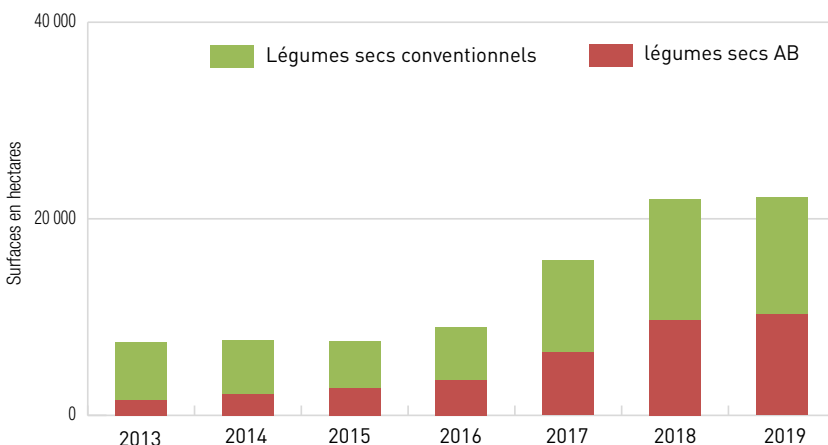
Les surfaces profitent du report des cultures d'hiver (+13%) mais les rendements en Occitanie sont en baisse (-12%/moyenne quinquennale) en raison du manque d'eau qui a affecté les conditions d'implantation et de développement. Du côté des marchés, la crise du Covid-19 a fait chuter les cours dans le sillage de ceux du pétrole avant de remonter fortement en septembre tirés par la progression des huiles. Alors que les qualités standards sont très demandées, la qualité oléique ne résiste pas à l'augmentation des surfaces et les prix ne sont pas supérieurs aux tournesols de qualité standard.

SOJA

Le soja, porté par une filière régionale bio structurée et porteuse de valeur ajoutée, a aussi profité du report des cultures d'hiver sur les cultures d'été. L'Occitanie affiche une production supérieure de 7%/moyenne quinquennale. L'Occitanie représente désormais 36% de la production nationale.

COLZA

La légère hausse des surfaces par rapport à l'année précédente ne suffit pas à enrayer le recul des volumes (-31%/moyenne quinquennale) constaté depuis plusieurs années. Les cours augmentent à compter de l'automne du fait de la forte demande en huile.



Conséquences des changements de la PAC et des turpitudes d'un marché capricieux, la filière COP connaît des variations importantes de surfaces depuis 2013 auxquelles vient s'ajouter l'instabilité des rendements. La production de protéagineux progresse avec une multiplication par 4 des surfaces. Les légumes secs sont particulièrement concernés par cette dynamique avec une multiplication par 3 des surfaces entre 2013 et 2019. L'envolée survient à partir de 2017, avec notamment une explosion de la production de légumes secs bio pour laquelle la région est désormais leader : la moitié des surfaces de légumes secs bios français est implantée en Occitanie. Portée par une collecte et tout un secteur aval bien structuré, la filière semble prête à assurer un positionnement fort pour l'avenir.

ÉVOLUTION DES SURFACES DE LÉGUMES SECS (Sources : SAA et Agence Bio)

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS EN GRANDES CULTURES

Exercices clos entre le 01/07/2019 et le 30/06/2020
(Source : CERFRANCE Occitanie)



LE POINT CAMPAGNE

→ Rendements en hausse pour les cultures d'hiver mais en baisse sur les cultures d'été, cours en berne

Les conditions climatiques ont été favorables jusqu'au mois de mai. À partir de juin, le climat a été particulièrement chaud puisque l'été 2019 se classe au 3^e rang des étés les plus chauds après 2003 et 2018. Cela a eu un impact négatif sur les rendements des cultures d'été, particulièrement celles en sec, et a entraîné un recours plus important à l'irrigation.

Après des rendements catastrophiques en 2018, les rendements en céréales d'hiver sont en nette progression et supérieurs à la moyenne quinquennale. De plus, la qualité est au rendez-vous. Par contre, la sole en blé dur se restreint encore.

La parité euro/dollar était plus favorable aux exportations de céréales françaises mais la bonne récolte mondiale a tiré les cours français vers le bas, à des niveaux inférieurs à la récolte 2018.

→ L'EBE se redresse

Le produit est en augmentation de 135 €/ha pour atteindre près de 1 300 €/ha (aides et produits divers compris).

Les charges opérationnelles sont en légère hausse (1%) sous l'effet du poste « engrais » (+5%) tandis que le poste « produits phytosanitaires » diminue (-4%). Les charges de structure sont stables avec une contraction des charges sociales et un peu plus de charges foncières et de charges de mécanisation.

L'EBE se consolide de 115 €/ha pour atteindre 324 €/ha. La rentabilité s'améliore pour retrouver le niveau de la récolte 2017 avec un ratio EBE/produit brut de 25%, ce qui reste un niveau peu élevé.

Pour les exploitations en agriculture biologique, le produit augmente dans les mêmes proportions. Elles dégagent un EBE de 59 000 €, contre 36 000 € pour les exploitations conventionnelles, du fait d'un niveau d'aides supérieur (+140 €/ha), et ce, malgré des charges supérieures de 50 €/ha cette année.

→ La situation financière s'améliore

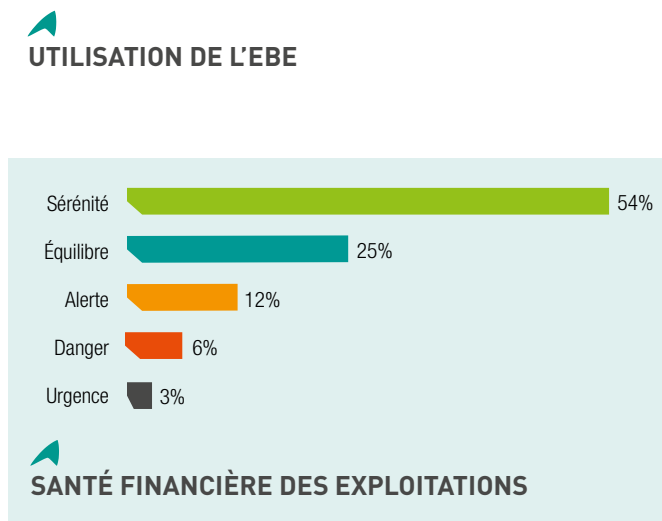
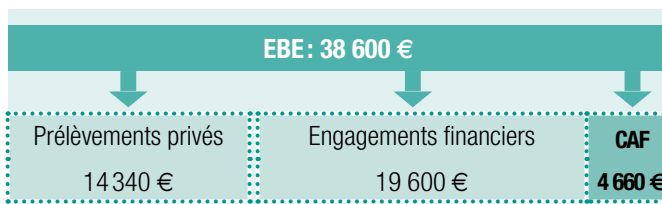
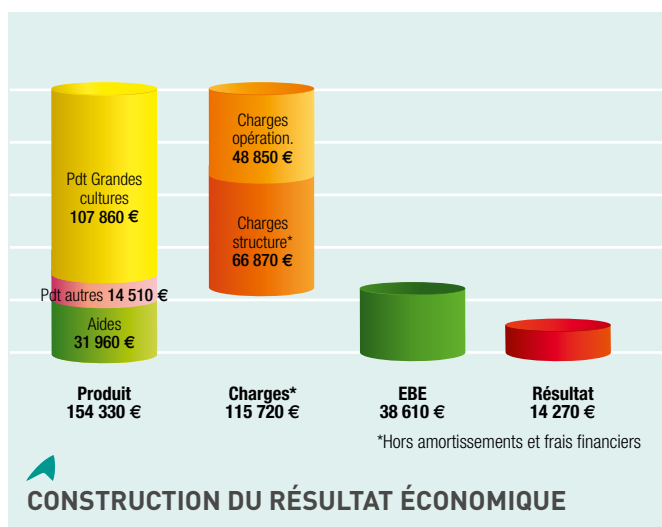
Avec l'augmentation de la rentabilité, la plupart des exploitations voient leur situation financière se redresser. Sur un EBE de 38 600 €, 19 600 € sont consacrés au paiement des annuités, ce qui laisse 19 000 € pour se rémunérer et consolider la situation financière de l'exploitation.

Pour les exploitations en agriculture biologique l'EBE de 59 000 € permet de couvrir 29 000 € d'annuités, ce qui laisse 30 000 € pour se rémunérer et consolider la situation financière ou investir.

La part d'exploitation en bonne santé financière (sérénité et équilibre) passe de 56% à 78% tandis que la part des exploitations en difficulté (danger et urgence) passe de 22% à 9%.

L'échantillon CERFRANCE

- 1 730 exploitations spécialisées dont 49% individuelles et 29% EARL
- SAU : 119 ha dont 16 ha irrigués. Céréales : 67 ha, oléagineux et protéagineux : 36 ha, jachère : 6 ha
- 1,2 UTH familiale / 0,2 UTH salariée



ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS MAÏS SEMENCE

Exercices clos entre le 01/07/2019 et le 30/06/2020
(Source : CERFRANCE Occitanie)



LE POINT CAMPAGNE

→ Des surfaces en progression mais des résultats techniques insuffisants

Après une baisse continue des surfaces en maïs semences en Occitanie entre 2014 et 2017, les surfaces progressent à nouveau sur la campagne 2019 (+6,9%) pour atteindre 17 880 ha. Cette évolution s'explique par la nécessité de renouveler les stocks de semences.

Les bonnes conditions climatiques du printemps ont facilité l'implantation et le développement des cultures en début de cycle, mais les coups de chaleur à partir de juin ont entamé le potentiel de récolte du fait de problèmes de fécondation plus ou moins importants suivant la précocité et les variétés. Cela explique que les résultats techniques reviennent au niveau de ceux de la récolte 2018 et n'atteignent donc pas les objectifs de rendement. Le produit moyen reste inférieur à 4 000 €/ha avec des disparités entre zones géographiques et variétés.

→ Augmentation du produit

Le produit courant progresse de 180 €/ha pour atteindre 2 107 €/ha. Ces résultats s'expliquent par un meilleur rendement en céréales et une augmentation de la surface moyenne en maïs semences : les produits des ateliers céréales et semences progressent chacun de 16 000 €, le produit par hectare du maïs semences restant au niveau des années précédentes.

Les charges d'exploitation augmentent de 80 €/ha : engrais (+14%), semences (+4%), produits phytosanitaires (+4%), mécanisation (+4%) et frais généraux (+4%).

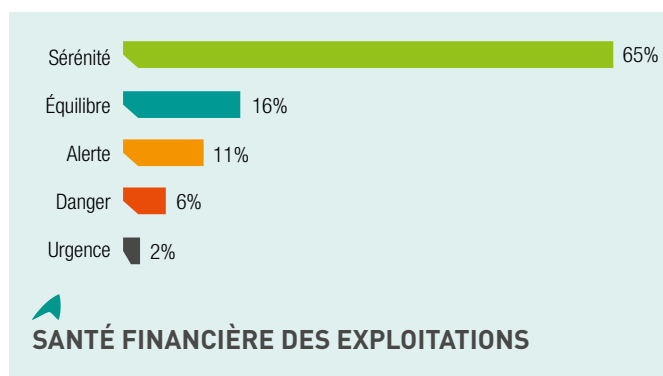
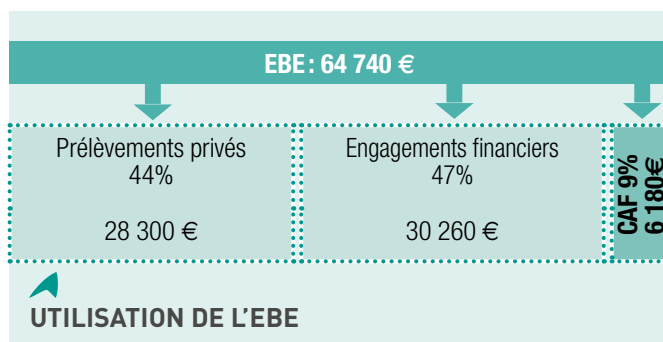
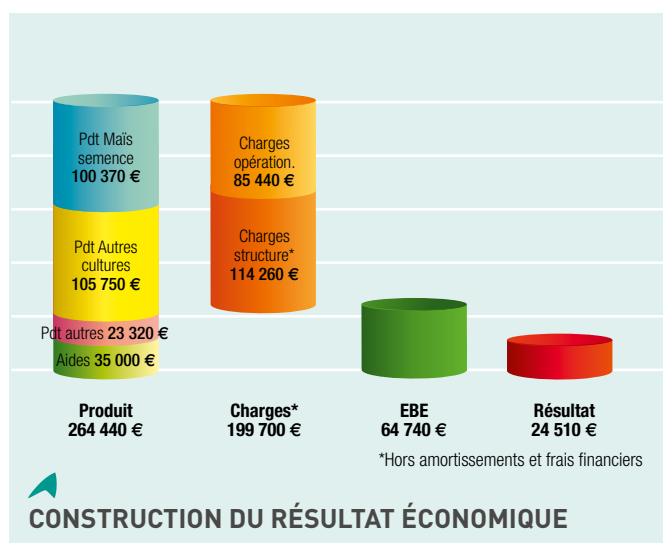
→ Des exploitations qui continuent d'investir

L'EBE progresse de 10 000 € pour se situer à près de 65 000 €. Il représente 24% du produit brut. Les annuités représentent 30 000 €. Reste un peu plus de 34 000 € pour se rémunérer, consolider la situation financière de l'exploitation et investir.

Les investissements avaient marqué le pas en 2018 ; ils repartent à la hausse avec un niveau d'investissement net moyen de 37 000 € par exploitation. Cela a un effet sur le niveau d'endettement qui est élevé, mais les situations financières restent globalement saines (81% des exploitations classées en « sérénité » ou « équilibre »). 8% des exploitations sont tout de même jugées en difficulté (catégories « danger » et « urgence »).

L'échantillon CERFRANCE

- 171 exploitations spécialisées dont 20% individuelles, 51% EARL, 15% GAEC
- SAU : 125 ha dont 26 ha de maïs semences et 8 ha d'autres semences
- 1,4 UTH familiale / 0,7 UTH salariée



ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS EN POLY CULTURE

Exercices clos entre le 01/07/2019 et le 30/06/2020
(Source : CERFRANCE Occitanie)



LE POINT CAMPAGNE

Grandes cultures, viticulture, maraîchage et arboriculture sont, dans cet ordre, les productions dominantes des exploitations classées dans l'échantillon polyculture. 70% des exploitations possèdent en effet un atelier grandes cultures significatif (supérieur à 20% du produit végétal). La structure des exploitations (surfaces, main d'œuvre) et les résultats varient fortement selon les ateliers présents. La principale évolution favorable du produit en 2019 concerne les grandes cultures, ce qui explique une amélioration globale des résultats du groupe.

→ Progression de l'EBE

En moyenne, l'EBE progresse nettement en 2019 (+25%) pour se situer à 53 500 €. Près de 60% des exploitations voient leur EBE s'améliorer, parmi lesquelles principalement des exploitations avec un atelier grandes cultures significatif.

Pour autant, 37% ont un EBE qui évolue à la baisse (perte d'au moins 10%). Pour une majorité d'entre elles, c'est l'effet d'une baisse du produit viticole, lié à une baisse des rendements.

Au-delà de la conjoncture annuelle des rendements ou des cours de chacune des cultures, les exploitations en polyculture ont un enjeu de performance technique et économique dans l'équilibre des moyens de production engagés dans chaque culture, notamment la main d'œuvre, afin d'éviter la concurrence entre ateliers et de réaliser les bonnes interventions techniques au bon moment.

→ Bon équilibre de l'utilisation de l'EBE

Grâce à l'amélioration des résultats, l'EBE couvre les prélèvements privés (12 200 €/ UTHF) et les annuités, tout en laissant une marge de manœuvre d'un peu plus de 14 000 € (27% de l'EBE). Pour 50% des exploitations les annuités ne dépassent pas 40% de l'EBE ce qui leur assure une situation sereine. Elles n'étaient que 35% dans ce cas en 2018.

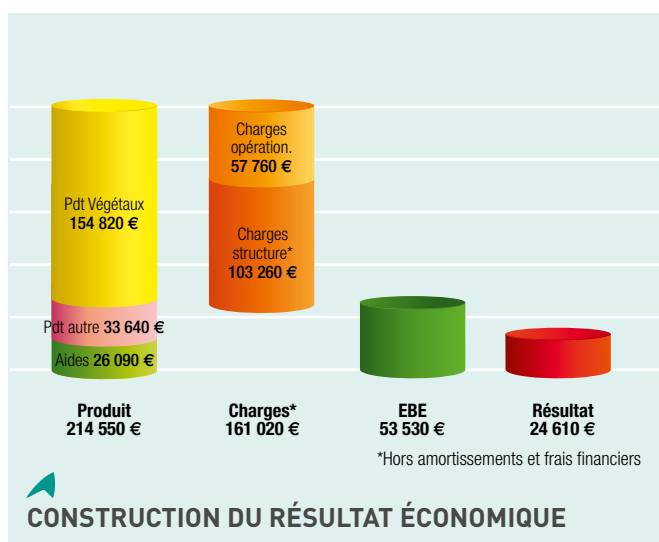
Les équilibres restent fragiles. Il est bien sûr nécessaire d'adapter le niveau d'investissement, et donc les annuités, au potentiel d'EBE de l'exploitation.

→ Amélioration des situations financières

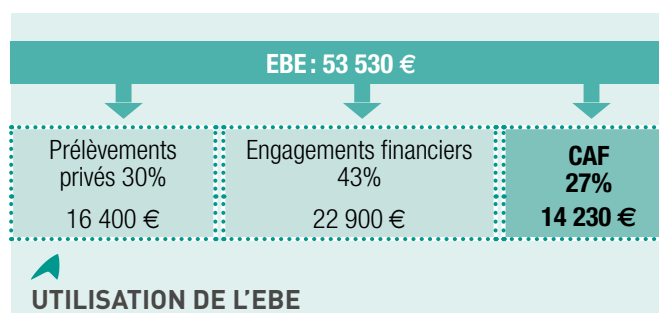
La proportion d'exploitation dont la santé financière est équilibrée ou sereine remonte à 75% contre 60% l'an dernier. L'instabilité des résultats, et un contexte grandes cultures morose depuis plusieurs années, rend indispensable la constitution d'une trésorerie de sécurité.

L'échantillon CERFRANCE

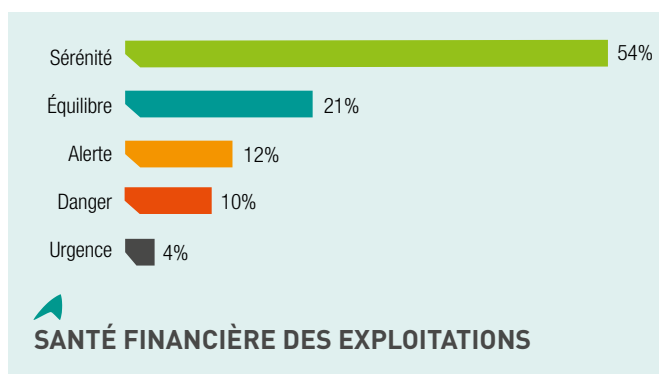
- 582 exploitations dont 40% individuelles, 38% EARL
- SAU : 86 ha dont SCOP 55 ha, viticulture-arboriculture-maraîchage 12 ha
- 1,3 UTH familiale / 1,1 UTH salariée



CONSTRUCTION DU RÉSULTAT ÉCONOMIQUE



UTILISATION DE L'EBE



SANTÉ FINANCIÈRE DES EXPLOITATIONS



LE MARAÎCHAGE ET L'HORTICULTURE

La région Occitanie se classe 4^e région maraîchère et 5^e région horticole de France. Avec des filières structurées sur le territoire, des entreprises reconnues, y compris à l'export, de nombreux SIQO et une certaine précocité des productions en raison du climat, **la région dispose d'un positionnement concurrentiel plutôt avantageux** sur ces 2 filières, malgré la proximité de l'Espagne.

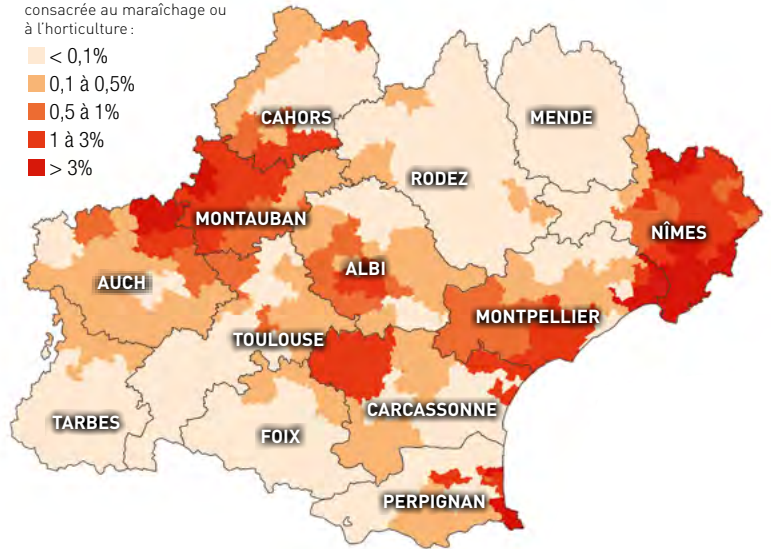
Très **consommatrices de main-d'œuvre** et porteuses de valeur ajoutée, ces filières ont un poids économique important dans les territoires, même si elles ne concernent que 7% des exploitations.

Les productions légumières occupent 17 000 ha en 2019. Après une période de forte baisse au début des années 2000, les surfaces en légumes tendent à augmenter de nouveau depuis 10 ans. La production maraîchère se développe notamment en péri-urbain, près des bassins de consommation. La région se distingue plus particulièrement par sa production de melons, de légumes secs, de tomates et d'ail.

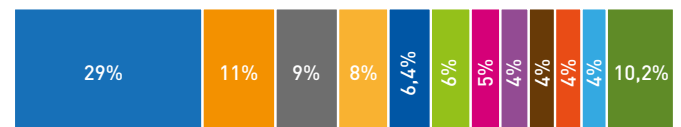
Les légumes produits localement bénéficiant d'une image positive auprès du consommateur, les exploitations maraîchères sont nombreuses à développer les circuits courts : marchés, vente à la ferme, AMAP, etc.

Part de la SAU cantonale consacrée au maraîchage ou à l'horticulture :

- < 0,1%
- 0,1 à 0,5%
- 0,5 à 1%
- 1 à 3%
- > 3%



RÉPARTITION DES SURFACES EN MARAÎCHAGE ET HORTICULTURE [Source : ASP - données PAC 2018]



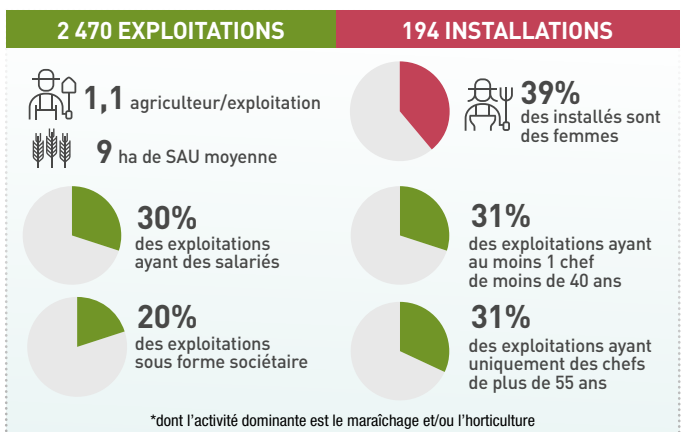
- Melon
- Ail
- Laitues et autres salades
- Mais doux
- Pommes de terre
- Asperges
- Haricots verts
- Courgettes
- Artichaut
- Oignons et échalotes
- Tomates
- Autres légumes

RÉPARTITION DES SURFACES CULTIVÉES POUR LES PRINCIPALES ESPÈCES LÉGUMIÈRES : 17 000 HA

[Source : SAA 2019]

CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS MARAÎCHÈRES ET HORTICOLES*

[Source : MSA 2019]



LES CHIFFRES

MARAÎCHAGE :

- 17 000 ha de légumes en 2019, soit 12% des SF dont 3 700 ha en AB représentant 9% des SF bio en légumes frais
- 364 000 tonnes de légumes produites en 2019
- 45 organisations de producteurs pour la filière fruits et légumes
- 780 établissements de collecte, conditionnement et transformation
- 287 millions d'euros pour la production de légumes frais et de pommes de terre, soit 4% du produit agricole d'Occitanie en 2019
- 686 millions d'euros de légumes et melons exportés en 2019

HORTICULTURE :

- 668 ha développés en horticulture et pépinière en 2019, soit environ 8% des SF
- 144 millions d'€ pour la production horticole et les pépinières soit 2% du produit agricole d'Occitanie en 2019
- 10,8 millions d'€ de fleurs et plantes exportées en 2018

[Sources : SAA 2019, Agence BIO 2019, Comptes de l'agriculture 2019, Douanes 2019, fédération de fruits et légumes d'Occitanie]

PLUS D'INFOS sur

AREFLH : www.areflh.org/

FranceAgriMer : www.franceagrimer.fr/

FAITS MARQUANTS 2020

Globalement, la filière est peu impactée par la crise du Covid-19 grâce à l'attrait des consommateurs pour les circuits courts et à la demande de la part de la grande distribution qui a privilégié les produits d'origine française lors du confinement.

AIL

Les conditions climatiques automnales très humides ont retardé les dates de plantation des ails d'automne et ont raccourci la période de développement végétatif. Cela s'est répercuté sur les rendements. La pression forte de rouille a également impacté une baisse de rendement, tout type d'ail confondu et surtout sur l'ail bio. La qualité de la récolte d'ail a été satisfaisante du point de vue sanitaire et coloration. Les volumes plus faibles que d'habitude ont abrégé la période de commercialisation. De ce fait, l'offre de produit des producteurs a été rapidement évacuée en début de campagne. Cette pénurie conjoncturelle d'ail a influencé les cours en fin de campagne en particulier pour la production sous signe officiel de qualité.

MELON

Les surfaces sont en retrait sauf sur la partie Est de l'Occitanie. En revanche, les rendements sont en hausse, ce qui permet de maintenir les volumes à un niveau correct. Sur ce point, les disparités restent importantes allant de -5% pour le bassin Sud-Ouest jusqu'à +15% dans le Sud-Est. La saison de commercialisation démarre avec un printemps pluvieux. La concurrence espagnole pèse sur les prix. En juillet, les mauvaises conditions climatiques lors des récoltes font grimper les cours à un niveau supérieur à la moyenne quinquennale avant d'atteindre un niveau exceptionnellement haut en août (+66% par rapport à la moyenne quinquennale).

SALADE

À l'annonce du confinement, la filière affronte des difficultés pour écouler les produits sur certains segments destinés au marché de la RHD (Restauration Hors Domicile) tels que la 4^e gamme, les jeunes pousses et les variétés à feuilles rouges. Les volumes peinent à s'écouler et sont détruits au champ. L'offre en frais est quant à elle peu impactée par la légère baisse de la demande lors du confinement et les prix restent stables. Par la suite, le déconfinement reste une période difficile car le marché RHD peine à redémarrer et le segment du frais affronte la concurrence des jardins familiaux et des ceintures vertes. Les cours diminuent avant de se stabiliser à un niveau bas. Le marché de l'été reste peu dynamique face à une demande en retrait cette année et au recul de la production lié aux périodes de fortes chaleurs.

ARTICHAUT

La campagne 2020, bien que singulière, confirme encore une fois le succès de cette filière, qui se place en tête de la production de maraîchage dans le département des Pyrénées-Orientales. Malgré les conditions humides du printemps qui ont favorisé le mildiou et une dégradation de l'état sanitaire, la saison reste réussie grâce à un marché relativement stable et porteur. Depuis plusieurs années, la différenciation des prix portée par l'origine France et la précocité de la production régionale assurent une bonne place aux produits par rapport aux artichauts espagnols. L'engouement pour cette production se traduit d'ailleurs par une augmentation des surfaces. En cette année si particulière, les craintes liées au confinement ont été rapidement dissipées : l'organisation de la filière maraîchage en circuits courts et le concours de la grande distribution ont accentué la tendance en dirigeant la consommation vers l'origine France. Finalement, les cotations se sont maintenues à un niveau supérieur à celui des 5 dernières années pendant toute la saison.

FOCUS : LA FILIÈRE HORTICOLE FACE AU CORONAVIRUS

Sources (FranceAgriMer, Valhor <https://www.valhor.fr>)

La filière horticole restera dans les mémoires comme l'une des plus durement impactées par la crise du coronavirus en 2020 à cause de la fermeture des lieux d'achat et des restrictions de circulation.

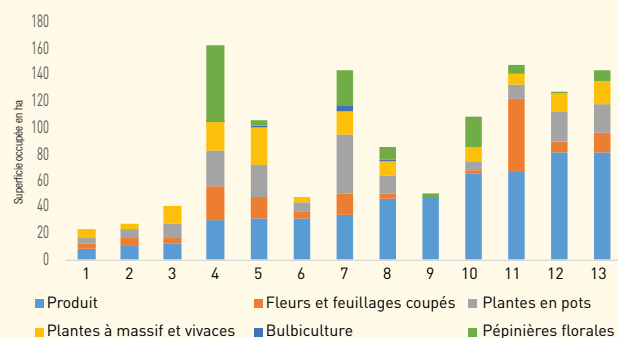
À l'annonce du confinement au mois de mars, les achats de végétaux par les ménages chutent brutalement.

Le secteur de l'ornement subit la crise de plein fouet avec une baisse drastique et durable des achats qui ne reprendront qu'au mois de juin avec la fête des mères.

Le marché des végétaux de potager connaît quant à lui une embellie dès le mois d'avril bénéficiant de l'attrait des consommateurs français pour le jardinage puisque 30% d'entre eux ont déclaré consacrer plus de temps au jardinage lors du confinement. Entre mars et juin la production déplore une baisse de 17% de son chiffre d'affaires par rapport à l'année précédente.

Après une reprise des achats lors de la période estivale, les ventes repartent à la baisse avec le confinement de fin d'année, notamment à la Toussaint. Finalement, ce sont les acteurs les plus diversifiés qui auront le moins souffert de la crise.

Le confinement aura contribué à modifier les comportements des clients du secteur horticole en faisant évoluer les parts de marché des différents modes d'achat et en favorisant la vente à distance qui connaît un vif succès en particulier chez les plus jeunes générations. La crise est pour un bon nombre d'entreprises horticoles l'occasion de redéfinir durablement leur stratégie portée désormais par la flexibilité, l'adaptabilité et la modernisation des pratiques commerciales.



RÉPARTITION DE LA SUPERFICIE HORTICOLE RÉGIONALE

(Source : SAA 2019)

PALMARÈS DE LA RÉGION (Source : SAA 2019)

1	Ail	58%
	Melon	39%
	Courgette	26%
	Céleri	20%
	Cornichon	19%

Pourcentage des surfaces françaises

2	Pastèque	24%
	Asperge	20%
	Chicorées	21%
	Concombre	18%
	Artichaut	13%
	Maïs doux	6%

Pourcentage des surfaces françaises

3	Poivron et piment	16%
	Aubergine	15%
	Tomates	14%
	Courges	13%
	Laitues	10%
	Bette et cardé	9%

Pourcentage des surfaces françaises

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS MARAÎCHÈRES, HORTICOLES ET PÉPINIÈRES

Exercices clos entre le 01/07/2019 et le 30/06/2020 (Source : CERFRANCE Occitanie)



EXPLOITATIONS MARAÎCHÈRES

→ La hausse de la consommation tire les prix de vente vers le haut

Après deux années de consommation de légumes en berne, les achats des ménages repartent à la hausse en 2019 sur l'ensemble des légumes. Ceci engendre une hausse des cours.

Le déficit de la balance commerciale française en légumes se résorbe légèrement.

→ Une situation économique et financière assainie

Le produit maraîchage progresse de près de 8% pour atteindre 207 000 €, amenant le produit moyen par hectare maraîcher à plus de 26 000 €. Une grande disparité caractérise l'échantillon avec 22 exploitations dont le produit est inférieur à 12 000 €/ha et 12 dont le produit est supérieur à 100 000 €/ha. Le total des charges opérationnelles est stable, mais le cumul des postes engrais, semences, produits phyto et emballages enregistre une hausse de 8%. Les autres postes sont en baisse. Au niveau des charges de structure, ce sont les postes mécanisation (+15%) et main-d'œuvre (+4%) qui augmentent. L'EBE progresse de près de 20% pour se situer à 54 800 €. Il permet de faire face aux engagements financiers et aux prélèvements privés, tout en laissant une CAF de près de 12 300 €. Globalement, les situations financières sont bonnes puisque 79% des exploitations sont classées en « sérénité » et « équilibre », 16% des exploitations sont tout de même jugées en grande difficulté (classées en « danger » ou « urgence »).

EXPLOITATIONS HORTICOLES ET PÉPINIÈRES

Les achats de végétaux d'ornements sont stables en 2019. La part issue des exploitations françaises est estimée à 40% avec une forte disparité entre les végétaux d'extérieur (61%) et les fleurs coupées (15%) (estimations VAL'HOR à partir des statistiques des Douanes et des données de la filière). La France est ainsi largement déficitaire sur sa balance commerciale. La production française est stable en 2019, après une forte progression en 2018.

→ Le résultat progresse

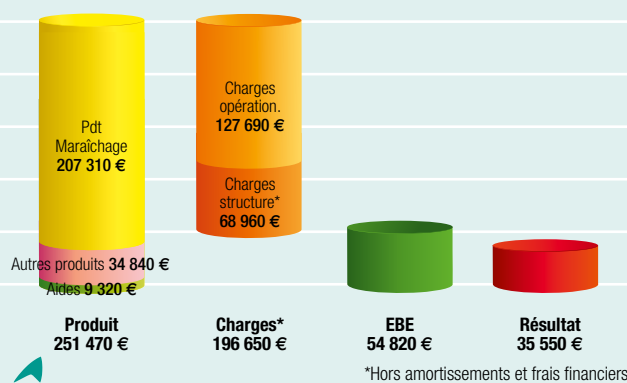
Le chiffre d'affaires horticulture des exploitations de l'échantillon progresse en 2019 de 10%, permettant d'atteindre un produit total hors aide de près de 250 000 €. Cette moyenne cache de nombreuses disparités, tant au niveau de la taille des exploitations, du niveau de production et des modes de commercialisation. Ainsi, 25% des exploitations ont un produit végétal inférieur à 80 000 € et pratiquement autant ont un produit supérieur à 300 000 €. Parallèlement, les charges progressent peu. Les postes principaux (intrants, main-d'œuvre, emballages et divers appros) sont relativement stables, représentant à eux trois 71% des charges, hors amortissements et frais financiers. Ainsi, l'EBE progresse de 5%.

→ Une santé financière correcte

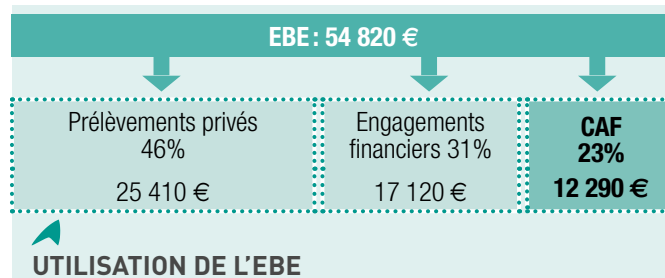
Par rapport à d'autres systèmes de production, le niveau d'investissement reste modéré. Ainsi les annuités n'absorbent que 20% de l'EBE, laissant une marge confortable pour les prélèvements privés, l'autofinancement ou la consolidation de la trésorerie. La situation financière est saine pour la majorité des exploitations (80%). Le nombre d'exploitations en situation fragile (10%) diminue par rapport à 2018 (18%).

L'échantillon CERFRANCE Maraîchage

- 147 exploitations spécialisées, dont 41% individuelles, 35% EARL, 18% GAEC
- SAU : 30 ha dont 8 ha de cultures maraîchères
- 1,5 UTH familiale / 2,4 UTH salariées



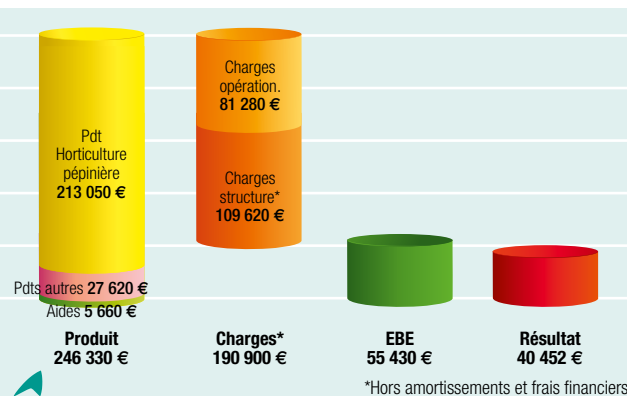
CONSTRUCTION DU RÉSULTAT ÉCONOMIQUE



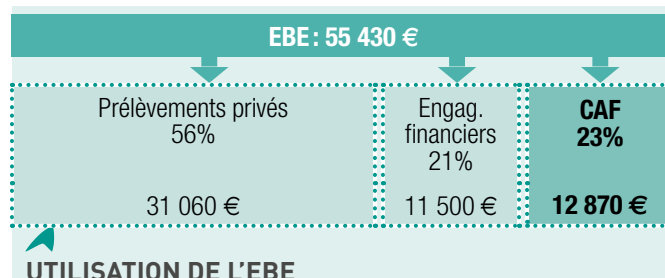
UTILISATION DE L'EBE

L'échantillon CERFRANCE Horticulture et pépinières

- 55 exploitations dont 45% individuelles, 22% EARL, 18% SCEA
- SAU : 20 ha dont 5 ha consacrés aux pépinières ou à l'horticulture
- 1,4 UTH familiale / 2 UTH salariées



CONSTRUCTION DU RÉSULTAT ÉCONOMIQUE



UTILISATION DE L'EBE

LA VITICULTURE



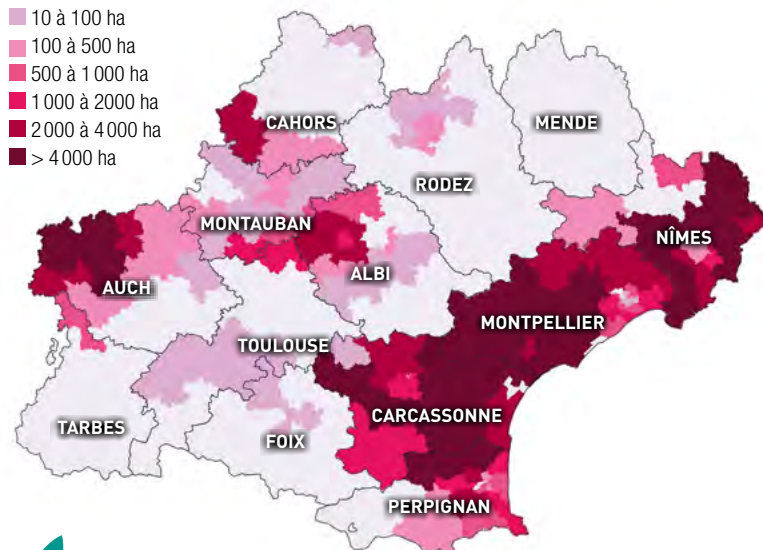
L'Occitanie possède le 1^{er} vignoble national avec des surfaces en vignes réparties sur 2 bassins de production à hauteur de 38 000 ha sur la partie Sud-Ouest et 230 000 ha en Languedoc-Roussillon. Elles se localisent principalement dans l'Hérault (31% de la surface régionale en vigne), l'Aude (25%), le Gard (21%), les Pyrénées-Orientales (9%) et le Gers (8%).

La région occupe une place majeure en France sur le segment de marché des IGP, avec plus de 80% des volumes produits, majoritairement rouges ou rosés.

Ces vins sont issus principalement de l'Est (Hérault, Aude, Gard) mais aussi du Gers, département où les cépages blancs sont majoritaires. Ils représentent 84% des exportations françaises des vins à IGP, vendus principalement dans les pays de l'Union européenne, Allemagne en tête.

L'Occitanie se distingue aussi par sa grande diversité de terroirs. La viticulture d'appellation est même majoritaire dans certains départements tels le Lot, la Haute-Garonne et les Pyrénées-Orientales. Pour les départements du Tarn et du Tarn-et-Garonne, la répartition est équilibrée entre production AOP et IGP. L'Union européenne est le premier client à l'export des vins AOP régionaux qui se tournent aussi vers l'international en développant aujourd'hui fortement les marchés asiatiques et américains à la recherche d'une meilleure valorisation concernant ce dernier.

Surface en vignes à raisin de cuve par canton :



RÉPARTITION DU VIGNOBLE

(Source : ASP - données PAC 2018)

LES CHIFFRES

- **270 000 ha** de vignes en 2019
dont 42 000 ha en AB ou en conversion soit environ 16% des surfaces
84 000 ha revendus en AOP
160 000 ha revendus en IGP
- **14,6 millions d'hl** produits en 2019
60% des volumes de vins commercialisables en cave coopérative
- L'Occitanie représente **34%** du vin français en volume (45% de la production nationale de vins rouges et rosés) en 2019
- **22 600** entreprises vitivinicoles
- **230** caves coopératives et unions, employant 5 900 salariés
- **1,7 milliard d'€** soit **24%** du produit agricole d'Occitanie en 2019
dont 33% issus des vins d'appellation
- **880 millions d'€** de vins exportés en 2019
- **59 AOP, 34 IGP** dont 6 IGP départementales et 2 IGP régionales (Pays d'Oc et Comté Tolosan)

(Sources : SAA 2019, Agence BIO 2019, Comptes de l'agriculture 2019, INAO, Douanes 2019, FranceAgriMer 2019)

PLUS D'INFOS sur

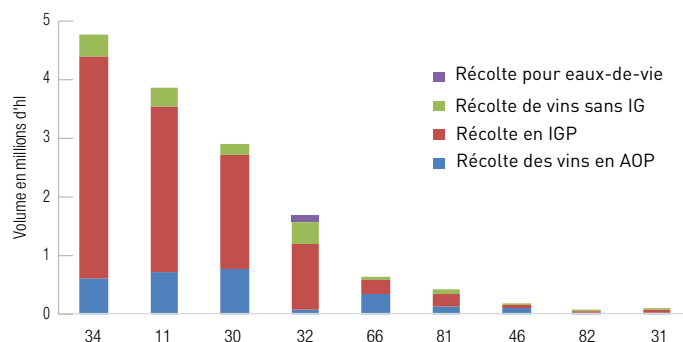
FranceAgriMer : www.franceagrimer.fr/

Conseil Interprofessionnel des Vins du Languedoc : www.languedoc-wines.com

Conseil Interprofessionnel des Vins du Roussillon : www.vinsduroussillon.com/

Vins de cépages Pays d'Oc : www.paysdoc-wines.com/

Interprofession des Vins du Sud-Ouest : www.france-sudouest.com/fr

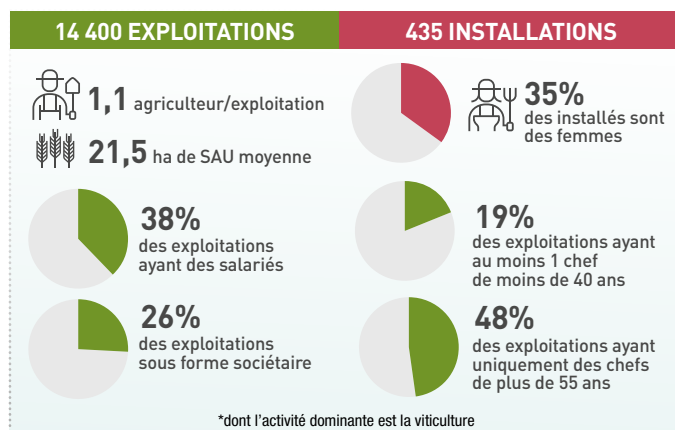


LA PRODUCTION DES PRINCIPAUX DÉPARTEMENTS VITICOLES

(Source : SAA 2019)

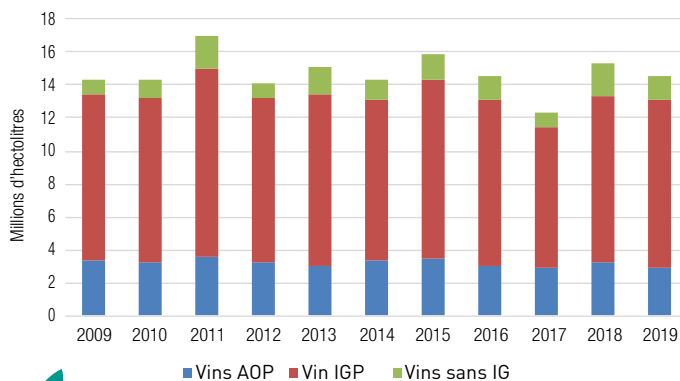
CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS VITICOLES*

(Source : MSA 2019)



La tendance baissière de la production de vins est d'abord liée à la chute des surfaces (-21% entre 2000 et 2018), conséquences de campagnes d'arrachage engendrées par les difficultés structurelles de la filière. Entre 2013 et 2018, l'Occitanie voit ses surfaces en vignes diminuer 30% plus vite que la moyenne nationale.

Ces derniers temps, la succession d'années difficiles liées aux caprices du climat pénalise les rendements et la production régionale. Les efforts de maintien du potentiel viticole et d'adaptation au marché réalisés par la filière semblent porter leurs fruits : les vins à IGP et AOP se maintiennent respectivement aux alentours de 68% et 22% alors que le segment des vins sans IG, créé en 2009 dans un cadre réglementaire assoupli, s'installe dans le paysage et oscille entre 6 et 13% de la production.



ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION VITICOLE RÉGIONALE

[Source : SAA]

PALMARÈS DE LA RÉGION (Source : SAA 2019)

1	Vignes en production de vins doux naturels	93% SF
	Vins IGP	80% PF
	Vins Sans IG	61% PF
	Vignes de raisins de cuve	34% SF

2	Vins (toutes catégories)	31% PF
	Vins AOP	17% PF
	Eaux de vie	2% SF

Pourcentage des surfaces françaises (SF) ou de la production française (PF)

FOCUS : BREXIT, TAXES TRUMP, CRISE SANITAIRE : UNE SITUATION COMMERCIALE FORTEMENT DÉGRADÉE EN 2020 [Sources : FEVS 2020, CNIV]

USA, Chine : les vins positionnés en haut de la pyramide fortement impactés

En octobre 2019, les vins français sont ciblés par l'administration Trump en réponse au conflit commercial opposant Boeing à Airbus. Une surtaxe de 25% vient lester les prix des vins français dont les ventes peinent à se maintenir alors que les Etats-Unis, 1er pays consommateur mondial de vins représentent un débouché important pour le marché du haut de gamme.

En Chine, les restrictions sanitaires bloquent les transactions durant le premier semestre 2020. La reprise se fait de manière progressive en fin d'année, une fois écoulés les stocks qui avaient été réalisés en prévision des festivités du nouvel an chinois finalement annulées. En Chine comme aux USA, le positionnement des vins français se situe plutôt au milieu et sur le haut de la pyramide.

Le marché européen offre une meilleure résilience

Les craintes liées au Brexit ne se sont pas concrétisées : le maintien dans l'union douanière jusqu'au 31/12/2020 et l'anticipation d'une fermeture à venir du marché britannique ont favorisé les échanges et la baisse des exportations est finalement réduite. Quant à l'Union Européenne, elle offre une certaine stabilité du commerce (-2% d'exportations en volume) pour l'ensemble du secteur.

Après une phase de croissance continue, l'année 2020 marque donc le pas des exportations avec une baisse de 14% du chiffre d'affaires national et une diminution des volumes sans précédent depuis 2009. En valeur, le bassin Languedoc-Roussillon déplore une perte de 8% pour les vins AOP et de 6% en IGP par rapport à 2019. Le Sud-Ouest, subit une perte de 9% sur ses exportations d'IGP. On notera toutefois le bon positionnement de l'appellation Cahors qui augmente sa valeur de vins exportés en 2020 de 5%.

FAITS MARQUANTS 2020

La région affiche un niveau de récolte correct sans être exceptionnel : estimée à 15,2 millions d'hectolitres, elle serait supérieure de 2% par rapport à une moyenne quinquennale affaiblie par plusieurs années difficiles. Les particularités climatiques marquent le millésime qui se caractérise par un très bon potentiel de rendement initial et une forte précocité. Mais les incidents climatiques successifs vont ramener la récolte vers un niveau de rendement moyen. Les vignobles sont touchés ponctuellement par le gel, notamment dans le Gard et le Gers. Les épisodes de grêle importants dans le bassin Sud-Ouest sont à déplorer. En Languedoc-Roussillon, la pluviométrie printanière est exceptionnellement élevée et le mildiou va causer des dommages importants sur la récolte allant jusqu'à des pertes totales pour certaines exploitations. Les vignobles du Roussillon accusent un déficit de volume estimé à 25% par rapport à la moyenne quinquennale alors que les départements qui sont parvenus à maîtriser le mildiou s'en sortent avec une hausse de volume de 5 à 10% par rapport à l'année dernière. Par la suite, la sécheresse estivale affaiblit aussi le potentiel de rendement des vignobles les plus sensibles au stress hydrique. Alors que certaines parcelles étaient plutôt chargées, l'enchaînement de mauvaises conditions climatiques engendre une hétérogénéité importante

de la récolte à l'échelle régionale. La qualité est quant à elle au rendez-vous. Du côté des marchés, la situation est aussi disparate. Le confinement fait reculer les transactions de façon drastique au mois de mars mais les prix se maintiennent à un bon niveau. Le marché vrac reste actif grâce à la vente en GMS (Grandes et Moyennes Surfaces). En revanche, les embouteilleurs souffrent de l'arrêt d'activité des CHR (Cafés/Hôtels/Restaurants). Les mesures de distillation en réponse à la crise du Covid-19 ont efficacement assaini le marché. À l'issue des vendanges, les sorties de chai semblent dynamiques, tirées par les blancs et rosés IGP. Toutefois, ces bonnes nouvelles ne doivent pas cacher les fortes disparités et notamment le recul important du marché des vins AOP. L'incertitude pèse toujours sur ce marché déjà affaibli par les difficultés commerciales à l'export (taxes Trump, difficultés d'accès au marché chinois, perspective d'un Hard Brexit...). Finalement, l'Occitanie résiste assez bien à la crise, portée par une offre large qui permet de s'adapter au marché en termes de couleur, de packaging, de produit et de prix. Mais le maintien du chiffre d'affaires de la filière masque des situations très difficiles sur certains segments de marché.

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS VITICOLES

Exercices clos entre le 01/07/2019 et le 30/06/2020

(Source : CERFRANCE Occitanie)



LE POINT CAMPAGNE

La récolte occitane 2019, 14,6 millions d'hl, est basse, en retrait de 9% par rapport à 2018 et de 3% par rapport à la moyenne quinquennale. La canicule du mois de juin et la sécheresse estivale en sont les principaux responsables. Le gel de printemps est également localement à l'origine de pertes de récolte, parfois sévères (demie récolte pour l'appellation Cahors). Néanmoins, la récolte s'est déroulée dans de bonnes conditions, la vendange est de qualité.

CAVES PARTICULIÈRES OCCITANIE

→ Une récolte 2019 en retrait...

Globalement, le produit viticole est stable (+1,5%). Le produit viticole à l'hectare est de 11 840 €/ha. Les caves particulières, qui vendent majoritairement en conditionné, sont moins impactées par la conjoncture de cette campagne que celles vendant au négoce ou en cave coopérative. En effet le chiffre d'affaires en conditionné est plus stable et dépend avant tout des débouchés commerciaux. Il est déconnecté des conditions du marché du vrac.

Les charges présentent une progression globale de l'ordre de 4%. Si l'on note une baisse du poste produits phytosanitaires (-10%), marquant un retour à la normale après une année à forte pression mildiou, le poste mécanisation augmente (+10%). Après l'impact de la petite récolte 2017, les entreprises renouent avec l'investissement.

Ainsi, avec l'augmentation des autres produits de l'exploitation (dont prestations de services), l'EBE et le résultat sont en augmentation (respectivement +4% et +6%). Derrière ces moyennes se cache une forte disparité. À noter en particulier des exploitations qui connaissent une forte baisse du produit viticole, en raison de pertes de récolte très élevées (gel, sécheresse).

→ ...mais une trésorerie soutenue par une bonne récolte 2018

Globalement, le niveau de rentabilité est satisfaisant avec un EBE moyen de 83 000 €, soit plus de 2 000 €/ha et près de 56 000 € par UTH familiale. Les flux de trésorerie sont équilibrés, illustrant la consolidation financière des exploitations. Les prélèvements privés, représentant un tiers de l'EBE, sont en moyenne de 18 300 € par UTH familiale.

Les résultats financiers sont également satisfaisants avec trois quart des exploitations dans une situation jugée saine.

ZOOM SUR L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

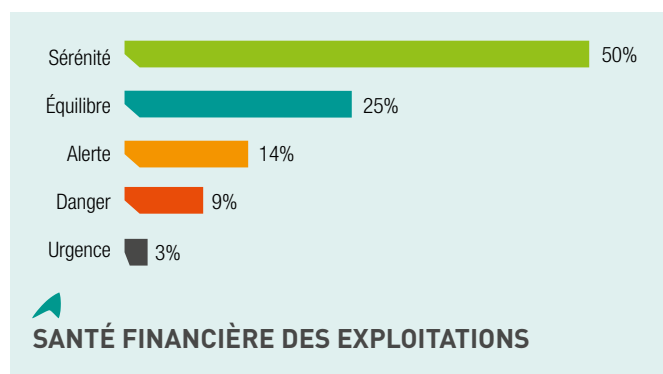
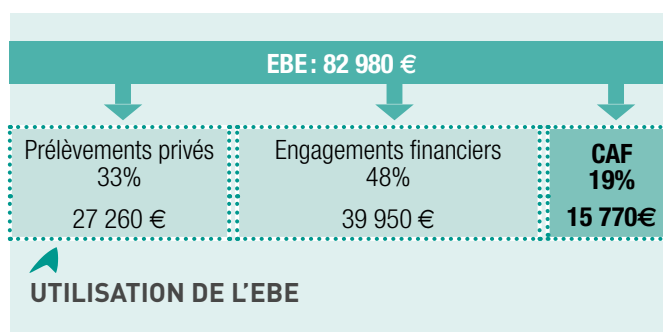
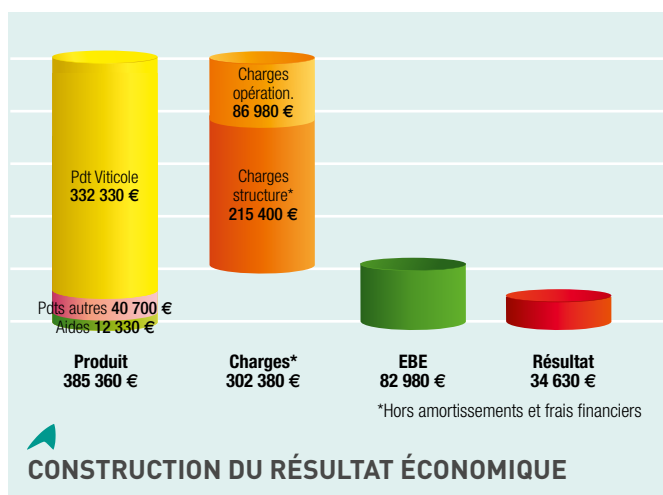
127 exploitations sont en AB soit 43% de l'échantillon, ce qui marque une forte progression. Cela s'explique en partie par un système de production adapté à la production en AB. En effet, une grande partie de ces exploitations, avec un objectif qualitatif marqué, base déjà l'équilibre économique de l'exploitation sur des rendements bas et des niveaux qualitatifs élevés. Par ailleurs, ces exploitations sont en moyenne plus petites : 25 ha de surface viticole contre 30 ha pour les conventionnels.

Si le produit viticole brut est supérieur en AB d'environ 1 100 €/ha (12 500 €/ha contre 11 400 €/ha en conventionnel), l'EBE ne présente un différentiel que de 600 €/ha (3 300 €/ha en AB et 2 700 €/ha en conventionnel), lié au surcoût des charges au vignoble en AB. En raison de la taille inférieure des exploitations en AB, l'EBE en valeur absolue est identique en AB et en conventionnel, autour de 83 000 €.

Bien que la valorisation du vin Bio en vrac soit meilleure que celle du conventionnel, il est néanmoins difficile de générer une plus-value sur les bouteilles en AB. Cette année toutefois, contrairement à l'année 2018, les résultats économiques sont en moyenne plus favorables à la filière bio. À noter que la dispersion des résultats est très importante chez les viticulteurs en AB, avec de très bons résultats mais aussi des résultats nettement déficitaires.

L'échantillon CERFRANCE

- 294 exploitations spécialisées dont 41% EARL, 22% individuelles, 19% SCEA
- SAU : 40 ha dont 28 ha en vigne soit 6,5 ha vigne/UTH
- 1,5 UTH familiale / 2,9 UTH salariées
- Produit viticole : 11 840 € / ha de vigne



ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS VITICOLES

Exercices clos entre le 31/07/2019 et le 30/06/2020
(Source : CERFRANCE Occitanie)



VENTE COOPÉRATIVE ET NÉGOCE

→ Un résultat en légère baisse malgré une augmentation du chiffre d'affaires

Le produit viticole des apporteurs en coopérative est composé du produit de 3 récoltes. La récolte de l'année est en stock. La récolte 2019 étant globalement inférieure à la récolte 2018, les variations de stocks sont négatives. Le chiffre d'affaires des coopérateurs est globalement à la hausse, grâce à des acomptes de la récolte 2018 d'un bon niveau, bien supérieurs aux acomptes de la petite récolte 2017. Cela s'explique principalement par le volume mais également par des marchés qui se sont bien comportés, avec des IGP particulièrement dynamiques. Le marché des AOP est plus nuancé : atone sur les 3 premiers trimestres, il marque le pas sur le dernier trimestre avec les premiers effets de la taxe Trump, de la guerre commerciale entre les USA et la Chine ainsi que le début de la crise sanitaire en Asie. Il en résulte un produit viticole 2019, stable (-2% sur l'échantillon). Les charges d'exploitation progressent de 4%. La principale augmentation concerne la mécanisation (+11%) que la baisse des charges phytosanitaires (après la forte pression mildiou de 2018) ne suffit pas à absorber. Globalement, l'EBE est stable (-1,6% sur l'échantillon) et le résultat 2019 est en baisse (-4500 € en moyenne, soit -14%). Malgré le tassement des résultats, la rentabilité reste satisfaisante.

→ Avec un EBE stable et d'un bon niveau, les flux financiers sont toujours équilibrés

Les investissements sont encore soutenus. Comme les 2 années précédentes, la part d'autofinancement est négative en raison du financement des investissements par cessions d'immobilisations, emprunts et subventions, supérieurs à la valeur des investissements. En effet, le paiement tardif de certaines subventions ces dernières années incite les exploitants à financer leurs investissements sur le montant total, sans déduire la subvention.

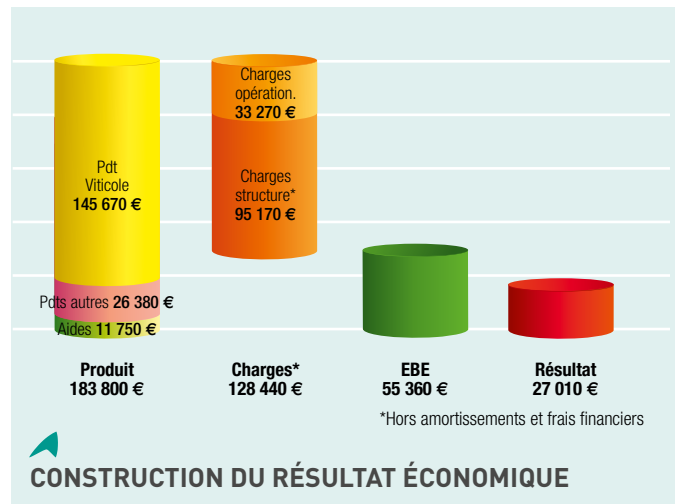
Les prélèvements privés progressent. Ils représentent 47% de l'EBE et quasiment 100% du résultat courant. Ils se situent à 21 400 € par UTH familiale.

→ Des situations financières globalement saines et stables

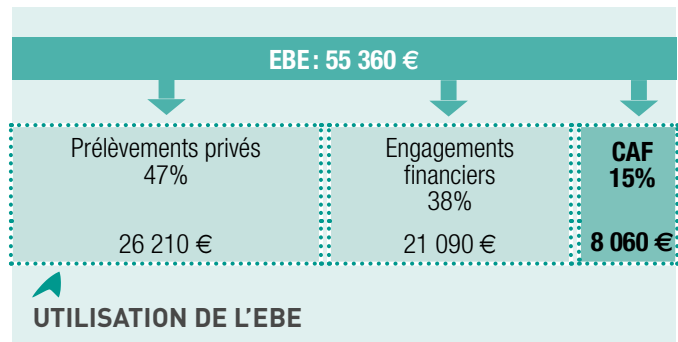
78% des exploitations apparaissent en situation dite de « sérénité » et d'« équilibre », ce qui est stable. On note néanmoins une augmentation assez nette (+8 points) des exploitations à l'« équilibre » au détriment des exploitations en « sérénité ».

L'échantillon CERFRANCE

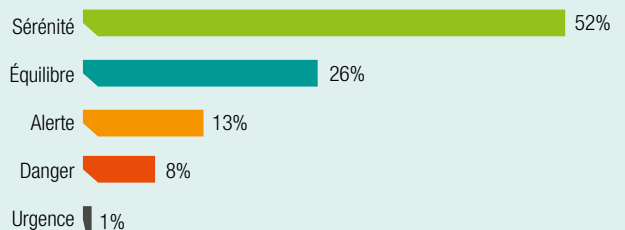
- 1 071 exploitations spécialisées dont 28% EARL et 26% individuelles
- SAU : 40 ha dont 29 ha en vigne
- 1,2 UTH familiale / 1 UTH salariée
- Produit viticole : 4 940 € / ha de vigne



CONSTRUCTION DU RÉSULTAT ÉCONOMIQUE



UTILISATION DE L'EBE



SANTÉ FINANCIÈRE DES EXPLOITATIONS

ZOOM SUR L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

160 exploitations de l'échantillon, soit 15%, sont en AB. Elles représentent également 15% des surfaces. Le produit viticole moyen en AB est de 5 400 €, contre 4 900 € en conventionnel. De même, l'EBE moyen par exploitation est de 63 000 € (soit 2 100 €/ha) en AB contre 54 000 € (soit 1 800 €/ha) en conventionnel. Ces chiffres illustrent une filière AB rentable. Les mercuriales en AB, en particulier pour les IGP, sont actuellement particulièrement favorables, avec des écarts suffisants avec la filière conventionnelle pour absorber les surcoûts liés à l'itinéraire technique Bio. Comme en conventionnel, il faut cependant noter que derrière les moyennes, une partie des exploitations agricoles en AB est en difficulté.



L'ARBORICULTURE

Avec 20% du verger français (y compris raisin de table), l'Occitanie est la 2^e région productrice de fruits. Elle réunit une grande diversité de situations en produisant l'ensemble de la gamme dans quatre zones principales de production : le Tarn-et-Garonne pour la pomme, le kiwi, la prune, le raisin de table, la noisette, le Gard et les Pyrénées-Orientales pour les fruits à noyaux, ainsi que le Lot pour la noix. La région se caractérise par une filière pommes performante et très dynamique à l'export, concentrée essentiellement sur le Tarn-et-Garonne. Pour la plupart des fruits, la production est étroitement liée quantitativement et qualitativement à l'irrigation et requiert une maîtrise technique importante.

LES CHIFFRES

- **33 700 ha** d'arbres fruitiers et vignes à raisin de table dont 9 600 ha en AB ou en conversion, soit 28% des SF
- **566 000 tonnes** de fruits produites en 2019 dont 56% de pommes.
- **45 organisations de producteurs et 32 coopératives et SICA** pour le secteur fruits et légumes
- **610 millions d'€**, soit 9% du produit agricole d'Occitanie en 2019
- **275 millions d'€** de fruits à noyaux, fruits à pépins et raisins exportés en 2019
- **9 signes officiels de qualité concernant les fruits frais ou transformés** : 6 AOP, 1 IGP et 2 Labels rouges

[Sources : SAA 2019, Agence Bio 2019, Comptes de l'agriculture 2019, INAO, Douanes 2019, Iqualim]

FAITS MARQUANTS 2020

ABRICOT

Les volumes sont au plus bas avec une chute de 23% par rapport à la moyenne quinquennale en raison d'un hiver doux et des intempéries printanières qui entraînent des anomalies de dormance, induisent des défauts de floraison, de nouaison et fragilisent les fruits. En début de saison de commercialisation, le déficit d'offre oriente les marchés vers l'abricot espagnol d'autant plus qu'une partie de la récolte, de qualité moyenne, est dirigée vers la transformation. La forte hausse des prix (+37%/moyenne quinquennale) a pu compenser le faible niveau de volume mais pour les producteurs les plus touchés, elle n'a pas été suffisante.

POMME

La récolte régionale est peu abondante. La vallée de la Garonne est particulièrement concernée avec un recul en volume de 8% par rapport à l'année précédente causé principalement par l'alternance. Le marché peine à démarrer, confronté à une demande plus orientée vers les produits estivaux soutenue par les températures élevées du mois de septembre. Malgré ce ralentissement, le déficit de la production dope les cours mais le marché à l'export accuse un nouveau recul, confronté au ralentissement de la demande vers le grand export et à la crise du Covid-19.

OLIVES

2020 restera dans les annales comme une année noire pour la production d'olives avec des pertes de production atteignant jusqu'à 80%. Les épisodes pluvieux ont nui au bon déroulement de la floraison et s'ajoutent au phénomène d'alternance qui laisse déjà présager une baisse de la production.

PÊCHE

La météorologie défavorable du début de saison aboutit à un potentiel de production faible (-9%/moyenne quinquennale). Les cours suivent les variations de la demande qui se redresse à partir de fin juillet grâce à un niveau de consommation soutenu et un déficit d'offre, compte tenu de la précocité exceptionnelle de la récolte 2020. Finalement, le chiffre d'affaires régional devrait se maintenir par rapport à la moyenne quinquennale.

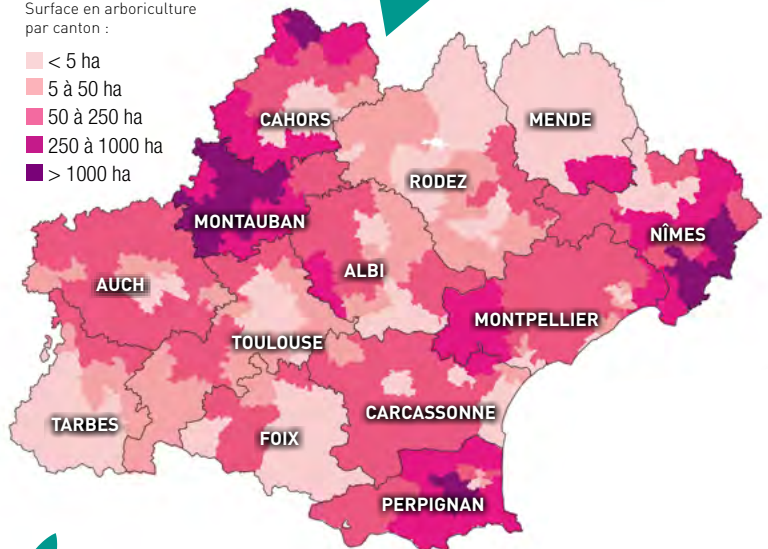
PLUS D'INFOS SUR

AREFLH : www.areflh.org/

FranceAgriMer : www.franceagrimer.fr/

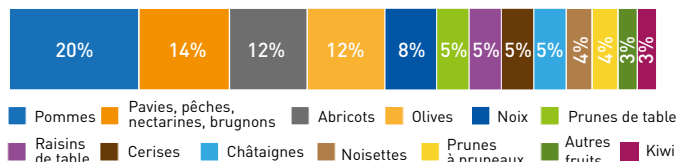


Surface en arboriculture par canton :



RÉPARTITION DES SURFACES FRUITIÈRES

[Source : RASP - données PAC 2018]

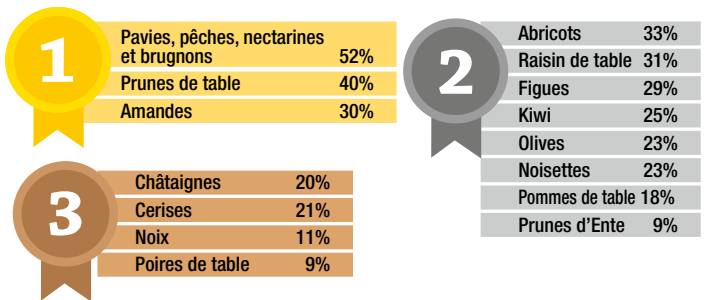


RÉPARTITION DES SURFACES POUR LES PRINCIPALES ESPÈCES FRUITIÈRES : 33 700 HA

[Source : SAA 2019]

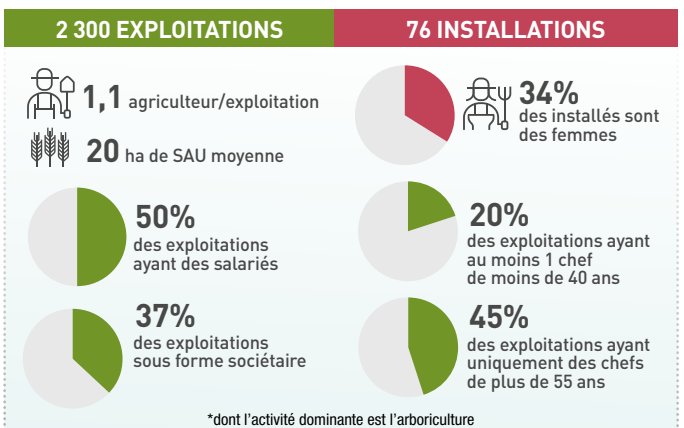
PALMARÈS DE LA RÉGION

% de la surface nationale (SN) [Source : SAA 2019]



CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS FRUITIÈRES*

[Source : MSA 2019]



ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS ARBORICOLES

Exercices clos entre le 01/07/2019 et le 30/06/2020
(Source : CERFRANCE Occitanie)



FRUITS D'ÉTÉ

LE POINT CAMPAGNE

La saison des fruits d'été 2019 est marquée par des conditions climatiques changeantes : un début de printemps avec des gelées, de la grêle et du vent froid sur certaines zones, puis la canicule qui s'installe début juin. Cela provoque une production très contrastée suivant les fruits : en pêches et prunes les rendements remontent après une année 2018 catastrophique ; en cerises et raisins les rendements restent très faibles (impact du vent et des pluies pour les premières, de la canicule pour les seconds). En abricots la récolte est contrastée selon les bassins de production. Toutes les espèces connaissent une chute de la qualité : problèmes de calibre, de coloration et de tenue des fruits.

En cerises, malgré des prix élevés toute la saison, le déficit de production et les coûts de production élevés (tris importants) pénalisent les revenus.

Au niveau du marché, l'abricot fait une campagne mitigée, avec une concurrence extérieure toujours plus forte, une consommation décevante et des cours bas en début de saison qui peinent à remonter. En pêches comme en prunes, l'effet caniculaire de l'été entraîne une mise sur le marché de fruits de petit calibre, avec un décalage de maturité. Les prix sont corrects en pêches et faible en prunes, le marché de fin de saison est compliqué avec une offre encore abondante alors que la consommation décroche.

Les prix sont en forte baisse en raisin avec une arrivée tardive sur le marché et une consommation au ralenti.

→ Des résultats mitigés

La tendance générale en fruits d'été reste positive en 2019. Cependant les résultats sont en baisse significative pour les producteurs d'abricots et de raisins. Dans les autres espèces, l'augmentation de la production a en partie compensé la diminution des prix. L'EBE est en baisse.

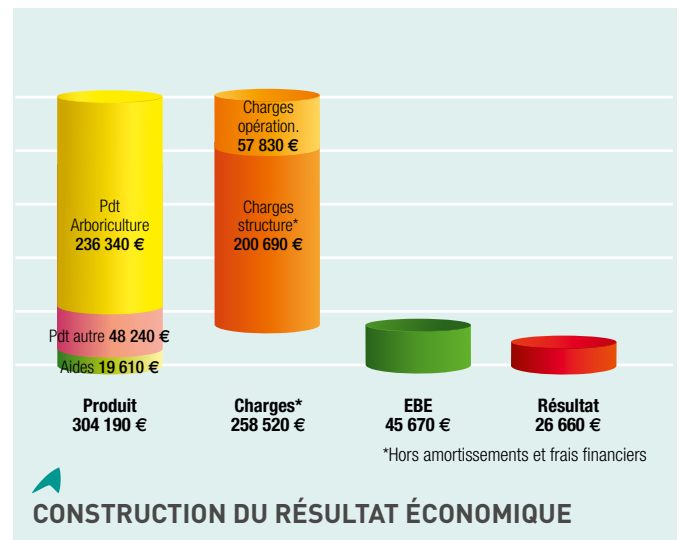
Les charges opérationnelles ont été bien maîtrisées mais la nécessité d'un éclaircissage important et une récolte supérieure à 2018 ont fait progresser les charges de main-d'œuvre dans un secteur où elles représentent plus de 50% des charges de structure. La disparition du CICE a été en partie compensée par les baisses des charges sociales. Ces résultats cachent une grande hétérogénéité en fonction des exploitations et des spécialisations : même lorsque les prix de marché sont corrects, de nombreux autres facteurs entrent dans l'équation de la réussite : le renouvellement du verger avec le bon choix variétal, l'équilibre entre variétés précoces, de saison ou tardives, la maîtrise des coûts ou le positionnement commercial.

→ Quelques alertes dans la santé financière

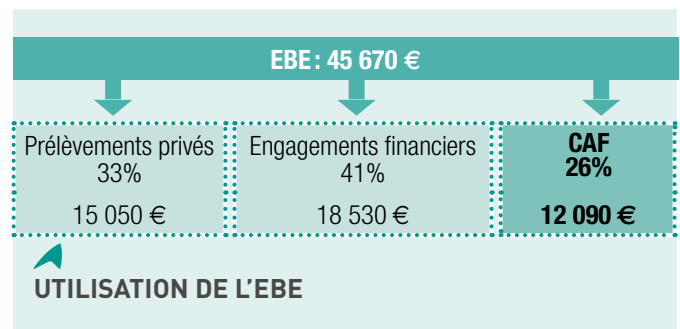
Les ratios financiers sont au vert depuis quelques années avec 73% d'exploitations classées en équilibre et sérénité. C'est d'autant plus important dans une filière qui doit pouvoir résister aux fluctuations du marché et du climat. Pour autant les situations jugées en danger et urgence progressent cette année.

L'échantillon CERFRANCE

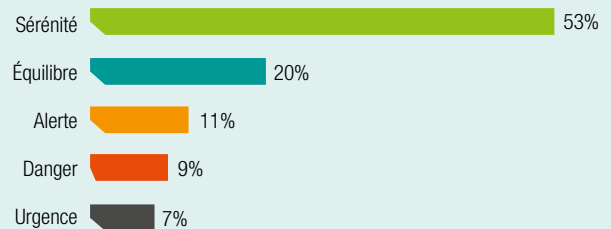
- **150 exploitations spécialisées** dont 48% EARL, 11% de SCEA, 25% individuelles et 9% de GAEC
- **SAU : 32 ha** dont 17 ha arboricoles (6 ha pêches, 4 ha abricots, 3 ha prunes)
- **1,3 UTH familiale / 3,9 UTH salariées**



CONSTRUCTION DU RÉSULTAT ÉCONOMIQUE



UTILISATION DE L'EBE



SANTÉ FINANCIÈRE DES EXPLOITATIONS

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS ARBORICOLES

Exercices clos entre le 01/07/2019 et le 30/06/2020
(Source : CERFRANCE Occitanie)



FRUITS D'HIVER

LE POINT CAMPAGNE

Dans notre région, la canicule du début de l'été a gêné le développement des fruits d'où des fruits de petit calibre et des difficultés de coloration. Les pluies de fin d'automne ont perturbé la récolte surtout pour les variétés tardives en pomme pénalisant également leur conservation.

Pour la pomme,

Au niveau européen, la récolte 2019 est en net repli par rapport à l'année précédente. La baisse est très marquée en Pologne du fait des gelées tardives. En France, malgré des accidents climatiques, la production est au rendez-vous (+12% par rapport à la moyenne quinquennale). Par contre, l'importance des petits calibres et les difficultés de conservation ont orienté plus de pommes vers l'industrie, pénalisant le prix moyen de vente. La fin de la campagne de commercialisation a été marquée par la Covid 19 dont les effets se répercuteront majoritairement sur l'exercice comptable futur.

Pour le kiwi, les récoltes européennes et Néo-Zélandaises sont en recul. Par contre la production française, en particulier du sud-ouest, a augmenté de 10% par rapport à la petite récolte de 2018. Depuis 3 ans, les prix de vente progressent.

→ Un produit en nette augmentation, l'EBE suit mais plus faiblement

Le produit pomme a progressé du fait de l'entrée en production des jeunes plantations. L'évolution du produit pour le kiwi est liée à un rendement et à des prix de vente supérieurs. Ce surcroît de récolte a généré une charge supérieure en emballage mais surtout en main-d'œuvre salariée (+27% par rapport à 2018). Les autres charges ont légèrement progressé.

Au final, l'EBE augmente sans pour autant être exceptionnel. On observe au sein de ce groupe, une grande hétérogénéité de l'EBE. 35% du groupe réalise un EBE inférieur à 40 000 € et 35% obtient un EBE supérieur à 100 000 €. La taille de l'exploitation, les variétés cultivées, le réseau commercial ont une forte incidence sur les performances.

→ Une marge de sécurité consolidée

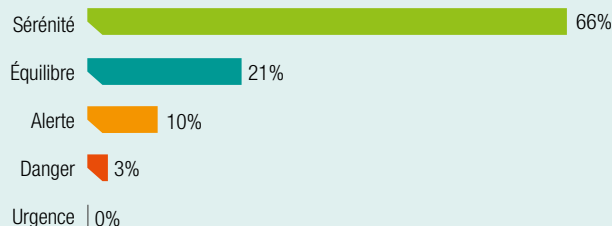
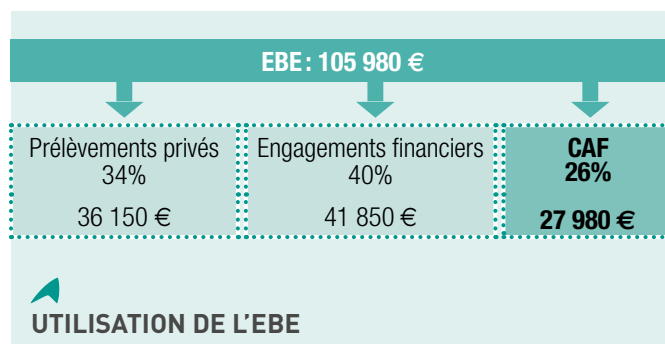
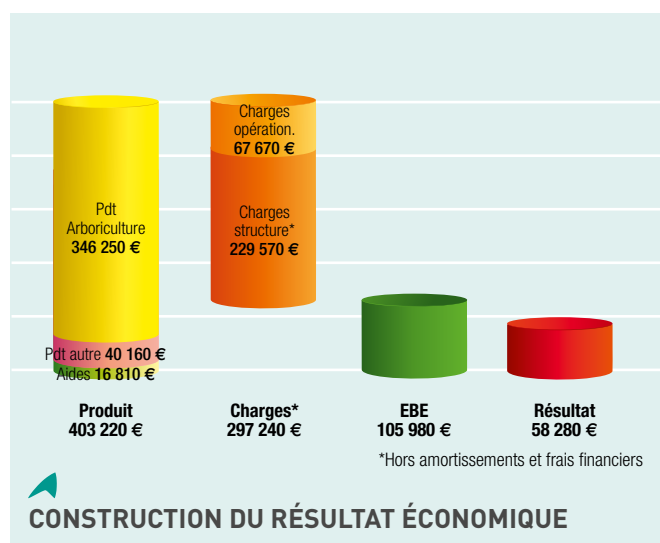
L'EBE couvre l'ensemble des besoins.

Bien qu'en repli, le montant des investissements demeure soutenu (68 900 €). Leur financement est assuré par des emprunts (63%) mais aussi par des subventions d'équipement.

Le fonds de roulement et la trésorerie se sont nettement améliorés. Le nombre d'entreprises en bonne santé a progressé de 8 points.

L'échantillon CERFRANCE

- 71 exploitations spécialisées dont 48% EARL, 27% individuelles et 20% SCEA
- SAU : 34 ha dont 19 ha arboricoles (13 ha pommes, 2 ha kiwis)
- 1,3 UTH familiale / 4,8 UTH salariées



SANTÉ FINANCIÈRE DES EXPLOITATIONS

L'ÉLEVAGE BOVIN VIANDE



Avec près de 504 000 vaches nourrices en 2019, l'Occitanie dispose de 13% du cheptel national. **L'élevage bovin viande représente une des principales activités agricoles de la région** : une exploitation sur 7 est spécialisée dans cette activité et plus d'une sur 5 possède des bovins. La production est principalement concentrée dans le Nord de la région (Aveyron, Lozère, Tarn) et dans le piémont pyrénéen. La race limousine domine (28% des effectifs), suivie de la Blonde d'Aquitaine (19% des effectifs). On note une forte progression ces dernières années de la race Aubrac, en troisième position, avec 18% des mères en 2019 (soit +25% par rapport à l'année précédente). Dans les départements littoraux (Gard et Hérault), on trouve la présence de races « camarguaises » dont l'élevage se développe depuis une petite dizaine d'années, porté par la dynamique de l'AOC Taureau de Camargue.

Le cheptel de mères a diminué de 5% depuis 2011 alors que le nombre d'animaux vendus a, lui, diminué de 10%. La région produit 6% de la viande bovine nationale (y compris viande issue du troupeau laitier).

Les exploitations produisent en grande majorité des brouards et « repoussés » destinés à l'exportation, vers l'Italie et l'Espagne. Ils représentent respectivement 36 et 11% des ventes d'animaux. Les brouards sont plutôt jeunes et légers au sud de la région, et alourdis au nord. 40% des animaux sont engraisés sur les exploitations.

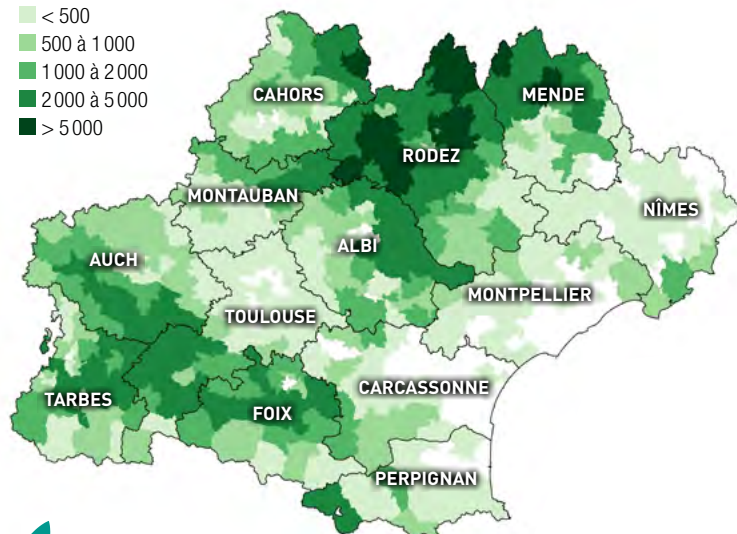
La filière bovin viande régionale se caractérise également par une production sous signe officiel de qualité importante. Ainsi, près d'une exploitation spécialisée sur cinq produit sous SIQO : Veaux d'Aveyron et du Ségala, Génisses Fleur d'Aubrac, Bœuf de Bazas (IGP), Bœuf fermier Aubrac, Bœuf Gascon, Veaux fermiers élevés sous la mère, Veaux fermiers du Lauragais, Bœuf limousin Blason prestige, Bœuf Blond d'Aquitaine (Label Rouge), Taureaux de Camargue (AOC), etc. La filière bio poursuit son développement avec 1 042 exploitations en bio ou conversion en 2019 (+8% par rapport à 2018), 36 480 vaches certifiées et plus de 9 000 en conversion. L'Occitanie est par ailleurs la première région française en production bovine AB.

Cette page a été réalisée en collaboration avec IDELE



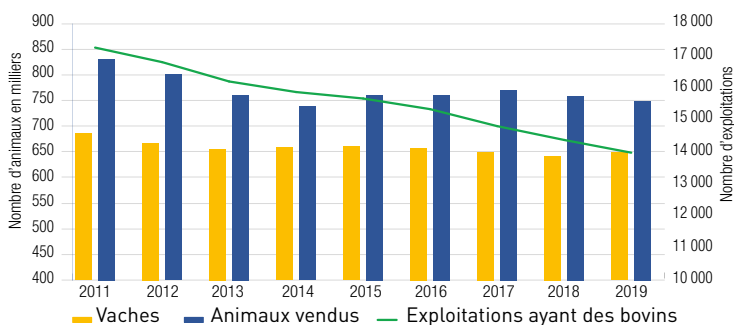
Nombre de vaches nourrices par canton :

- < 500
- 500 à 1 000
- 1 000 à 2 000
- 2 000 à 5 000
- > 5 000



RÉPARTITION DU CHEPTEL BOVIN ALLAITANT

(Source : BDNI 2018)



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE VACHES, D'ANIMAUX VENDUS ET D'EXPLOITATIONS BOVINES

(Source : BDNI)

LES CHIFFRES

- **503 895** vaches allaitantes (soit **13%** du cheptel national)
- **13 959** exploitations ont des bovins
dont **11 146** ont des vaches allaitantes
- **1 042** exploitations certifiées AB ou en conversion
- **88 311** TEC produites (soit **6%** de la production nationale y compris élevage laitier)
- **746,3** millions d'€ de valeur produite soit **10,6%** du produit agricole d'Occitanie (y compris viande issue de l'élevage laitier)

(Sources : BDNI 2019, SAA 2019, Comptes de l'agriculture 2019, Agence Bio 2019)

FAITS MARQUANTS 2020

L'année 2020, avec la crise sanitaire, a aggravé les problèmes structurels de la filière bovin viande. L'écoulement des animaux, l'approvisionnement, les abattages ont été fortement perturbés. Les volumes abattus sont en baisse de 1% par rapport à l'année précédente. Conséquences de la perte de débouchés notamment vers la restauration hors domicile, les cours des animaux de boucherie ont chuté puis se sont redressés à partir du milieu d'année. Les exports de brouard ont, eux aussi, subi les conséquences de la crise COVID avec une baisse du nombre d'animaux exportés couplée à une chute des cours. Les résultats courants des élevages bovin viande sont ainsi en 2020 en nette baisse.

CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS BOVIN VIANDE (Source : BDNI 2019)

	Ayant des bovins viandes*	Dont laitiers ou mixte	Dont Engraisseurs veaux de boucherie	Dont Éleveurs races allaitantes	Dont Éleveurs races combat
Nombre d'exploitations	13 959	2 393	318	11 146	102
Évolution 2010/2019	-19%	-39%	-16%	-15%	-2%
Effectifs moyen d'animaux / exploitations	45	53	20	44	46
Part des ventes de bovins	100%	14%	13,9%	71,7%	0,4%

* >= 10 vaches allaitantes ou qui ont vendu au moins 10 bovins en 2019

PLUS D'INFOS sur

Chambre régionale d'agriculture :

<https://occitanie.chambre-agriculture.fr/productions-techniques/elevage/bovins/etudes-et-references-en-bovin-viande/>

Institut de l'élevage : <https://idele.fr/filieres/bovin-viande.html>

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS BOVIN VIANDE

Exercices clos entre le 01/07/2019 et le 30/06/2020
(Source : CERFRANCE Occitanie)



LE POINT CAMPAGNE

En bovins finis, la baisse des abattages (-2,6%) et une consommation en berne auraient pu présager une bonne tenue du marché, mais la pression des viandes irlandaises à coût réduit est venue perturber les cours qui enregistrent une baisse de 0,5% pour les réformes allaitantes. Par ailleurs, la demande en viande hachée est toujours très forte, ce qui met en concurrence les vaches allaitantes et les vaches laitières.

La combinaison entre une moindre disponibilité de broutards et une hausse de la demande italienne a permis de soutenir le marché et d'augmenter les volumes exportés notamment en veaux alourdis et femelles. À noter la baisse de la demande espagnole en broutards maigres qui a des impacts pour notre région.

→ Un produit bovin en baisse

Le cheptel reste constant avec un volume de vente de réforme qui diminue mais une valorisation qui progresse de 194 €/vache pour atteindre 1 455 €. Au niveau des broutards, le volume vendu reste constant et le prix aussi pour arriver à 1 057 €. Le niveau d'aide progresse de 4% permettant la stabilité du produit courant à 138 810 €.

Les charges opérationnelles augmentent de 5%, dont principalement le poste aliment (+10%). Les charges de structure augmentent de 3% dont principalement les cotisations sociales exploitant (+2%) et les charges de mécanisation (+4%).

→ Une marge de sécurité qui se réduit

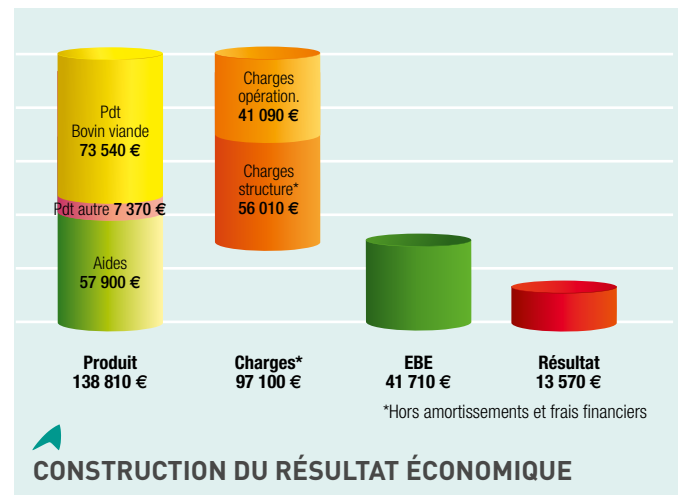
Dans ce contexte de charges haussières, l'EBE diminue de 8% pour atteindre 41 710 €. L'échantillon présente une certaine disparité avec 150 exploitations qui ont un EBE inférieur à 15 000 € et 78 pour lesquelles l'EBE est supérieur à 90 000 €. Les annuités et les frais financiers absorbent 51% de l'EBE. Les prélèvements privés diminuent pour atteindre 12 700 €/UTHF. La capacité d'autofinancement diminue à 1 970 €.

→ Une situation financière saine mais fragile

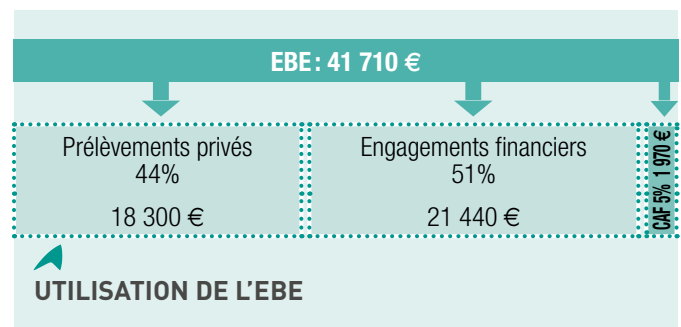
Le taux d'endettement global reste constant à 33%. Le fond de roulement s'améliore et permet de faire face à plus de 12 mois de charges. La situation financière des exploitations reste saine ou équilibrée pour 81% de l'échantillon.

L'échantillon CERFRANCE

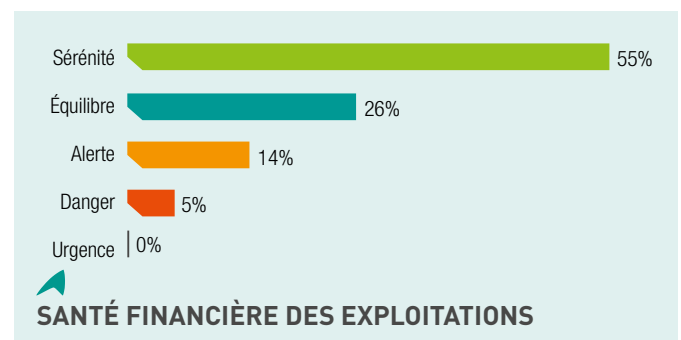
- 1 142 exploitations spécialisées dont 49% individuelles, 31% GAEC, 19% EARL
- SAU : 116 ha dont 107 ha de SFP
- 1,4 UTH familiale / 0,1 UTH salariée
- Troupeau moyen : 73 vaches allaitantes



CONSTRUCTION DU RÉSULTAT ÉCONOMIQUE



UTILISATION DE L'EBE



SANTÉ FINANCIÈRE DES EXPLOITATIONS



L'ÉLEVAGE BOVIN LAIT

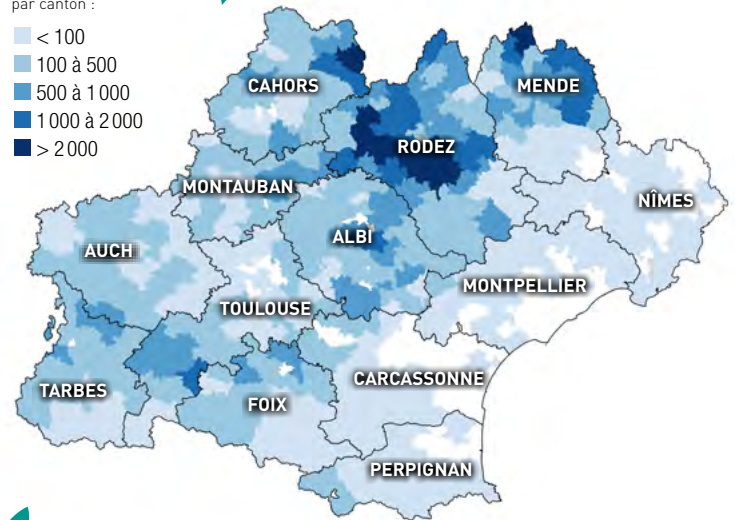
Cette page a été réalisée en collaboration avec IDELE

En 2019, la région Occitanie comptabilisait près de 120 300 vaches laitières pour une production de 702 millions de litres de lait soit 3% des volumes nationaux. La production est concentrée dans le sud du Massif Central (Aveyron, Lot, Lozère et Tarn) et dans les Pyrénées pour une plus faible part.

Depuis plusieurs années, **l'activité laitière est en perte de vitesse**. Cette diminution est contrastée suivant les départements. Au cours des dix dernières années, elle a diminué de plus de la moitié pour les départements du Gard (-87%), du Gers (-63%) et de l'Aude (-57%). Pour les départements de la Lozère, du Tarn et du Lot, la baisse de production est plus faible bien qu'importante (de -30 à -14%). Depuis 2015, la production est aussi orientée à la baisse pour l'Aveyron, département traditionnellement moteur.

Nombre de vaches laitières par canton :

- < 100
- 100 à 500
- 500 à 1 000
- 1 000 à 2 000
- > 2 000



LES CHIFFRES

- **120 311 vaches laitières (soit 3,5% du cheptel national)**
- **2 393 exploitations ont des bovins lait**
- **352 exploitations certifiées AB ou en cours de conversion**
- **702 millions de litres de lait produit (soit 3% de la production nationale) dont 97% sont livrés à l'industrie**
- **313 millions d'€ de valeur produite soit 4% du produit agricole d'Occitanie**

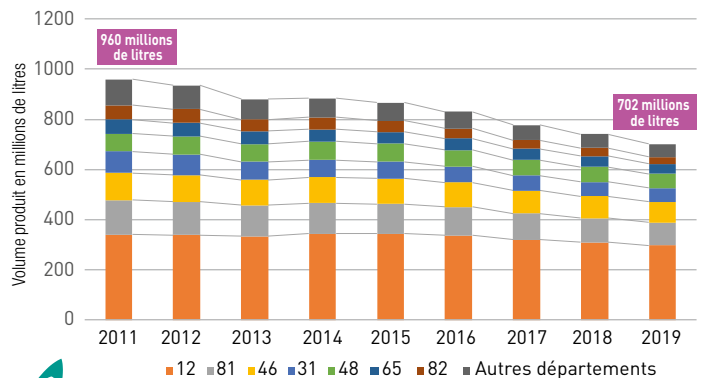
(Sources : SAA 2019, BDNI 2019, Comptes de l'agriculture 2019, Agence Bio 2019)

En 2019, l'Occitanie compte 2 393 exploitations ayant des vaches laitières. Depuis 2011, la région a enregistré une forte diminution de son nombre de producteurs laitiers de 41%. En parallèle, les effectifs de vaches laitières et la production régionale sont en régression de 27%. Dans ce contexte de déprise laitière, des stratégies de démarcation du lait se développent, comme « Bleu Blanc Cœur », lait de montagne... De même la collecte de lait certifié AB a bondi. Elle est passée de 6,7 à 39,8 millions de litres de lait bio entre 2011 et 2018. Les départements de l'Aveyron et de la Lozère représentent 71% de la collecte bio régionale.

Concernant la transformation laitière, il existe aussi quelques SIQO mais les volumes concernés sont relativement modestes : Laguiole, Bleu des Causses, Bleu d'Auvergne, Tomme des Pyrénées.

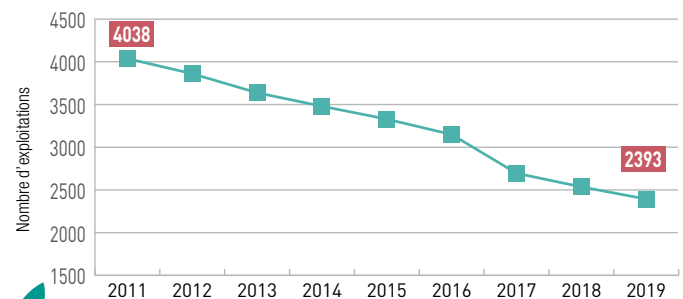
RÉPARTITION DU CHEPTEL BOVIN LAITIER

(Source : BDNI 2018)



PRODUCTION DE LAIT DE VACHE DE 2011 À 2019

(Source : SAA)



EXPLOITATIONS AYANT DES BOVINS LAIT DE 2011 À 2019

(Source : BDNI - traitement IDELE)

FAITS MARQUANTS 2020 : UNE COLLECTE STABLE

Après plusieurs années de baisse du volume régional de manière importante, l'année 2020 est marquée par une relative stabilité des livraisons (-1,6% par rapport à 2019). Ce meilleur maintien s'explique par la bonne qualité des fourrages récoltés en 2019, un hiver doux permettant un démarrage de la végétation et des mises à l'herbe précoces. La sécheresse estivale a touché la région Occitanie tardivement (août) permettant un maintien du volume de juillet par rapport à 2019. Par la suite, les conditions météorologiques difficiles de l'été ont entraîné une ouverture précoce des stocks fourragers et ont compromis les rendements des maïs fourrages. Suivant les zones, sur la fin 2020, les éleveurs vont devoir anticiper les achats de fourrages et de compléments qui se traduiront par une hausse du coût alimentaire. Côté prix, après avoir été relativement stable et plutôt élevé sur les premiers mois de l'année, à partir de juin, il est en repli par rapport à 2019. Jusqu'à présent, cette filière a bien résisté à la crise économique mondiale mais les perspectives restent incertaines sur les prochains mois. La bonne tenue de la demande sera un facteur important pour l'équilibre du marché.

PLUS D'INFOS sur

Chambre régionale d'agriculture :

<https://occitanie.chambre-agriculture.fr/productions-techniques/elevage/bovins/etudes-et-references-en-bovin-lait/>

Institut de l'Élevage : <http://idele.fr/filières/bovin-lait.html>

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS BOVIN LAIT

Exercices clos entre le 01/07/2019 et le 30/06/2020
(Source : CERFRANCE Occitanie)



LE POINT CAMPAGNE

Contrairement à 2018, les éleveurs n'ont pas pu puiser dans leurs stocks pour compenser le manque de fourrage lié aux conditions climatiques défavorables, ce qui a engendré une hausse des charges alimentaires, à nuancer suivant les territoires.

À noter également, un marché surchargé en veaux de boucherie en 2019, qui a négativement impacté celui des veaux naissants. Ils sont partis majoritairement à destination de l'Espagne, mais à des prix plus faibles.

Toutefois, la hausse du prix du lait à partir de juin 2019, liée l'augmentation des cours des produits industriels laitiers (beurre, poudre), a permis de stabiliser la marge des producteurs.

→ Un EBE stabilisé du fait d'un contexte de prix du lait favorable

Le prix du lait repart à la hausse en 2019 (+5%) pour s'établir à 365 €/1 000 l. Cumulé avec le maintien des volumes cela permet une progression du produit lait de 4%.

Ce maintien de la production laitière s'est fait avec un coût alimentaire plus important (+5%), conséquence des conditions climatiques, comme en 2018.

Après une augmentation importante en 2018, les charges de structure poursuivent leur progression (+3%), notamment les charges de mécanisation (+4%) et de main-d'œuvre (+8%).

Au final, l'EBE progresse légèrement (+2%), pour se situer à 59 190 €, niveau équivalent à celui de 2014 dans un même contexte, avec un prix du lait favorable mais un indice des charges élevé.

→ Toujours pas de marge de sécurité

La marge de sécurité qui aurait pu être permise par la hausse du prix du lait, est absorbée par les charges.

Les prélèvements privés (+2%) et les engagements financiers (+3%) progressent légèrement. Ils consomment la totalité de l'EBE. Cette deuxième année sans capacité d'autofinancement dégagée se traduit également par un ralentissement des investissements (-7%).

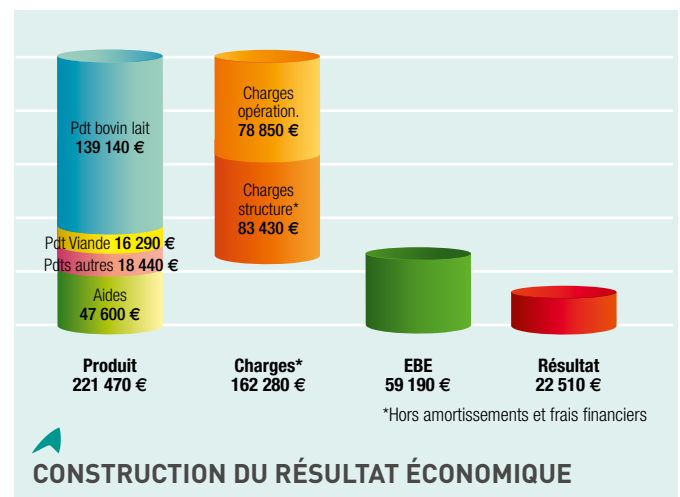
→ Situations financières stables

Le groupe d'éleveurs disposant d'une situation financière sereine ou équilibrée est stable (81%).

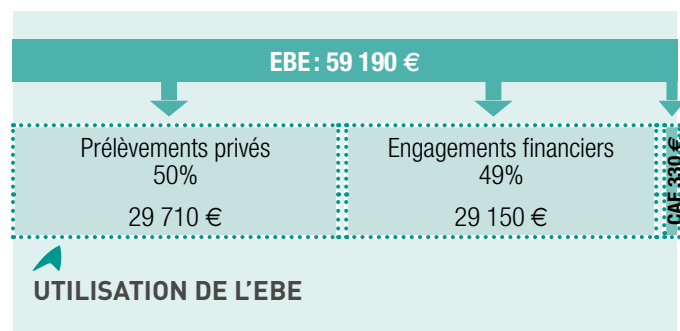
Le nombre d'exploitations en alerte et en danger reste identique suite à la dégradation observée en 2018.

L'échantillon CERFRANCE

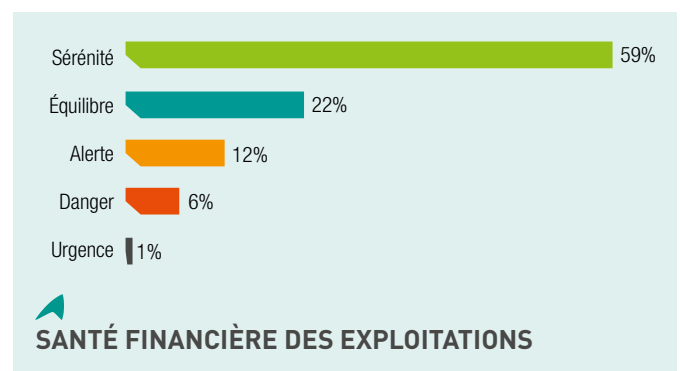
- **599 exploitations spécialisées**
dont GAEC 48%, individuelles 34%, EARL 16%
- **SAU : 94 ha** dont 78 ha de SFP
- **58 vaches laitières**
- **381 000 L de lait** vendus par exploitation, soit 6 617 l. par vache à un prix moyen de 365€ / 1000 l.
- **1,7 UTH familiale / 0,2 UTH salariée**



CONSTRUCTION DU RÉSULTAT ÉCONOMIQUE



UTILISATION DE L'EBE



SANTÉ FINANCIÈRE DES EXPLOITATIONS



L'ÉLEVAGE OVIN VIANDE

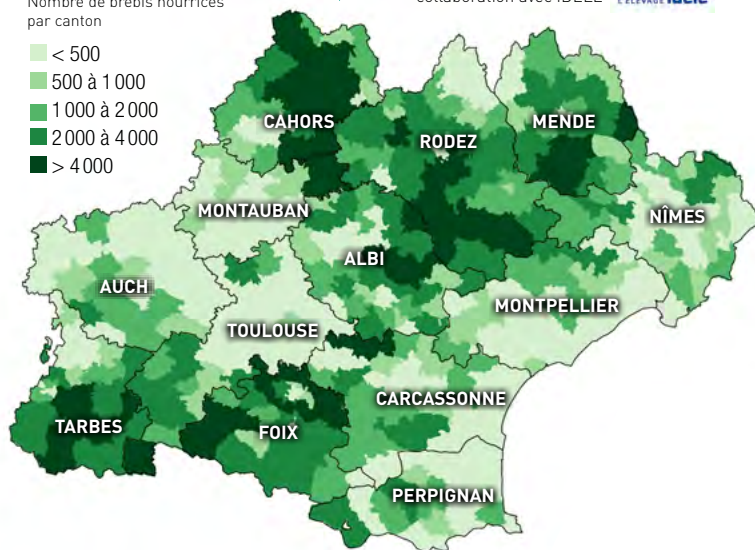
Avec 21% du cheptel national soit près de 720 000 brebis nourrices, l'Occitanie est de loin la 1^{re} région de production ovine allaitante de France. Il s'agit d'une zone traditionnelle de production. Elle produit 32% de la viande ovine française (troupeaux viande et lait confondus). La production est principalement localisée dans le nord de la région (Lot, Aveyron, Lozère et Tarn). Ces quatre départements détiennent plus de 61% des brebis nourrices, le département du Lot comptant seul près du tiers (28%) des effectifs régionaux. On retrouve également la présence d'élevages ovins viande dans les Pyrénées et les zones de piémont. En 2018, 3 512 élevages ont un atelier ovins viande dont près de 2 000 sont spécialisés. En dehors de ces exploitations spécialisées, l'atelier ovins viande est souvent complémentaire d'un atelier bovin. Bien que le nombre d'exploitations possédant des ovins soit resté stable en 10 ans, on observe des évolutions dans les orientations des exploitations. Alors qu'en près de 10 ans, les élevages spécialisés ont diminué de 15%, ceux ayant en plus un atelier bovin viande ont progressé de 25%. Le nombre de brebis nourrices a diminué parallèlement à celui des exploitations spécialisées (-9% entre 2009 et 2019). La production en tonnes a quant à elle chuté près de 7% sur la même période (troupeaux viande et lait confondus). Un nombre encore important d'exploitations conserve des troupeaux modestes (moins de 50 brebis nourrices) bien que la taille moyenne des troupeaux s'accroisse régulièrement. Le Lot dispose du troupeau moyen le plus important (237 brebis), ce dernier est plus petit dans les Pyrénées (99 brebis).

Cette page a été réalisée en collaboration avec IDELE



Nombre de brebis nourrices par canton

- < 500
- 500 à 1 000
- 1 000 à 2 000
- 2 000 à 4 000
- > 4 000

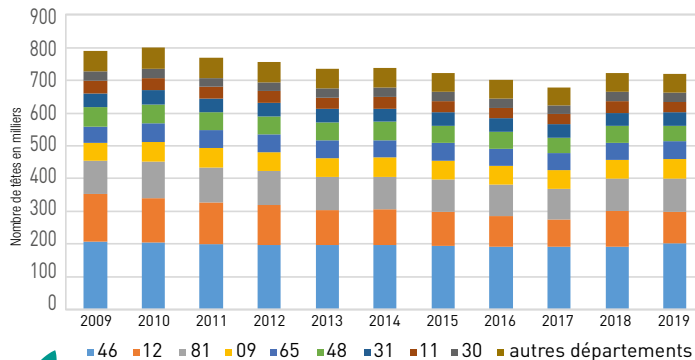


RÉPARTITION DES BREBIS NOURRIES (Source : BDNI 2018)

LES CHIFFRES

- **719 586** brebis nourrices (soit **21%** du cheptel national)
- **3 512** exploitations ont des brebis nourrices
- **1 962** exploitations spécialisées
- **519** exploitations en AB ou en cours de conversion
- **33 842** tonnes équivalent carcasse de viande produite (soit **32%** de la production nationale)
- **325,7** millions d'€ de valeur produite soit **4,6%** du produit agricole d'Occitanie

[Sources : BDNI 2018, SAA 2019, Comptes de l'agriculture 2019, Agence Bio 2019]



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE BREBIS ALLAITANTES* PAR DÉPARTEMENT (Source : SAA)

*brebis ayant mis bas

COMBINAISON D'ATELIERS D'ÉLEVAGE DANS LES EXPLOITATIONS OVINES ALLAITANTES (Source : BDNI 2018)*

	2008	2018
Ayant des ovins viande	3 633	3 512
Ovins viandes seuls	2 321	1 962
Ovins viandes et bovins	797	994
Ovins viandes et autres petits ruminants	362	323
Ovins viandes et granivores	87	149
3 ateliers et plus dont un ovins viande	66	84

*BDNI 2018 : alimentée par les EDE, traitement Institut de l'Élevage, troupeaux déclarants au moins 50 reproducteurs (brebis, béliers et agnelles de plus de 6 mois)

La filière régionale est bien structurée. Elle compte 2 associations d'éleveurs et 7 organisations de producteurs. Elle se caractérise par la place importante accordée aux signes officiels de qualité et la production d'agneaux labellisés. Un grand nombre de labels a en effet été mis en place : Label Rouge avec l'Agneau fermier des pays d'Oc, l'Agneau Lou Pailhol, l'Agneau fermier « Sélection des bergers », l'Agneau laiton, « El Xai », l'Agneau fermier du Quercy, l'Agneau de l'Aveyron, AOC avec le Mouton Barèges-Gavarnie, et enfin, IGP avec l'agneau de Lozère Elevel. La dynamique des conversions en Agriculture Biologique observée depuis quelques années se poursuit. Plus de 11% d'élevages en AB ou en cours de conversion supplémentaires sont recensés en 2019 par rapport à 2018.

FAITS MARQUANTS 2020

La filière a été particulièrement touchée par la période de confinement qui s'est déroulée pendant les fêtes pascales avec une baisse importante des ventes et des cours. La situation s'est rapidement améliorée avec un engagement fort des GMS à vendre de l'agneau français et à limiter les importations. Le volume d'agneaux abattus a connu une diminution de 5% dans la région par rapport à 2019. L'offre étant inférieure à la demande et les importations en recul, le prix des agneaux s'est maintenu à un niveau élevé tout au long de l'année et a même atteint des records historiques au cours de l'été.

PLUS D'INFOS sur

Chambre régionale d'agriculture : <https://occitanie.chambre-agriculture.fr/productions-techniques/elevage/ovins-caprins/etudes-et-references-en-ovin-viande/>

Institut de l'élevage : <http://idele.fr/filieres/ovin-viande.html>

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS OVINS VIANDE

Exercices clos entre le 01/07/2019 et le 30/06/2020
(Source : CERFRANCE Occitanie)



LE POINT CAMPAGNE

Au niveau international, la forte demande chinoise absorbe les agneaux néo-zélandais qui sont donc absents du marché européen où le Royaume-Uni et l'Irlande deviennent plus présents. Leur compétitivité sur le marché, et la baisse de consommation, entraînent une chute des cours de l'agneau français. Le redressement des cours sur la fin de l'année profite peu aux exploitants français sur cette campagne.

→ La baisse des effectifs fait chuter le produit ovin

À prolificité constante (1,2 agneau vendu/brebis), la diminution du nombre de brebis (-14 mères), entraîne une légère baisse du chiffre d'affaires ovin malgré la progression du prix moyen des agneaux de boucherie de 2 € à 112 €. Le produit ovin baisse de 4% pour atteindre près de 60 000 €, compensé par une hausse des aides globales de 5% permettant ainsi le maintien du produit courant à 141 000 €.

Au niveau des charges, la hausse du poste aliment (+4%) est neutralisée par la baisse des frais vétérinaires (-11%), permettant la stabilité des charges opérationnelles. Les charges de structure progressent de 3% avec une augmentation des cotisations sociales exploitant (+8%) et des frais généraux (+8%).

L'EBE chute de 4% pour atteindre 42 000 € avec une disparité au sein du groupe : en effet 38 exploitations ont un EBE inférieur à 15 000 € et 17 un EBE supérieur à 85 000 €.

→ La marge de sécurité amoindrie

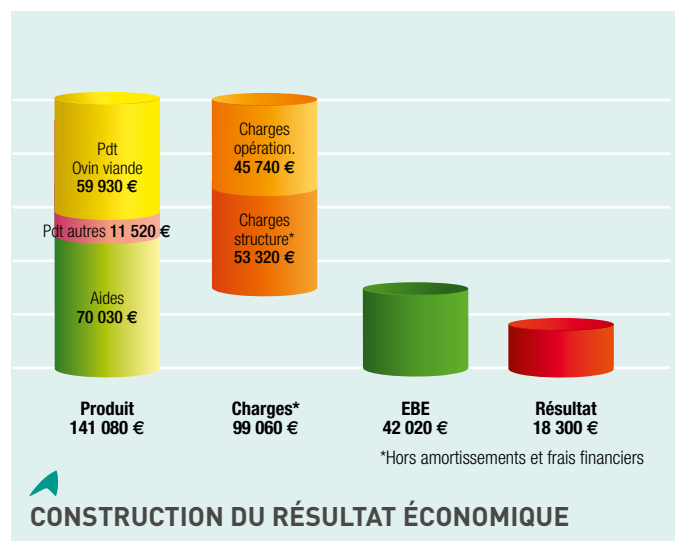
Les engagements financiers absorbent 41% de l'EBE, ce qui est assez élevé. Dans le même temps, les prélèvements privés sont maintenus à 16 000 €/UTHF. La marge de sécurité diminue légèrement, elle atteint 940 € et ne suffit pas à faire face à des imprévus.

→ La situation financière saine mais fragilisée

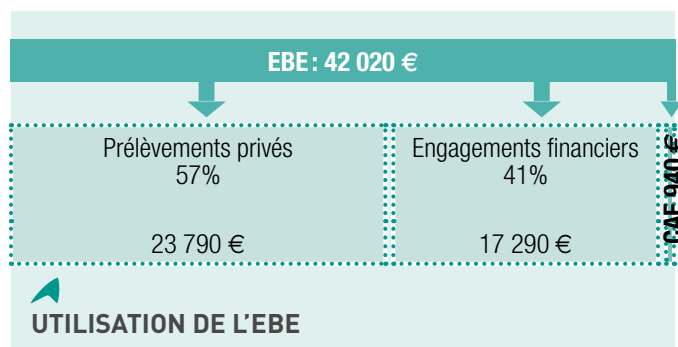
Le fonds de roulement reste constant pour couvrir 9 mois de charges. Le taux d'endettement est stable à 35%. À échantillon constant le nombre d'exploitations en situation de danger et d'urgence progresse de 3 points pour atteindre 8%. Toutefois 80% des exploitations de l'échantillon sont jugées en bonne santé financière.

L'échantillon CERFRANCE

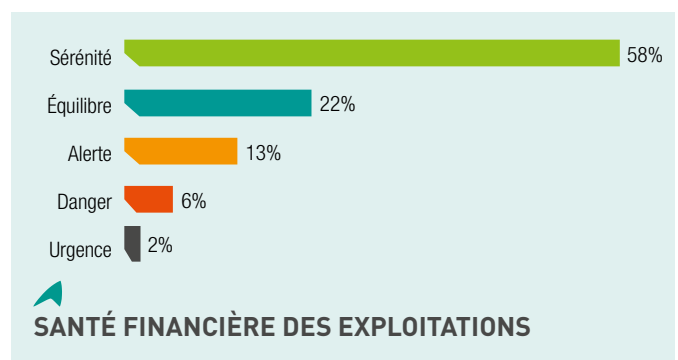
- 226 exploitations spécialisées dont 45% individuelles, 31% GAEC, 23% EARL
- SAU : 178 ha dont 160 ha de SFP dont 80 ha de landes
- 1,5 UTH familiale / 0,2 UTH salariée
- Troupeau : 462 brebis soit 284 brebis/ UTH
- Prix moyen de l'agneau de boucherie : 112€



CONSTRUCTION DU RÉSULTAT ÉCONOMIQUE



UTILISATION DE L'EBE



SANTÉ FINANCIÈRE DES EXPLOITATIONS



L'ÉLEVAGE OVIN LAIT

Avec près de 794 000 brebis laitières (brebis ayant mis bas) et une production pour la campagne 2019-2020 de 218 millions de litres (soit 74% de la collecte nationale), **l'Occitanie se classe à la tête des régions productrices de lait de brebis.**

La production est largement concentrée dans la zone AOP Roquefort, en Aveyron, dans le Tarn et en Lozère. Ces trois départements détiennent 95% des brebis laitières et produisent 97% de la production totale de la région. La zone reconnue pour l'AOP Roquefort s'étend également sur une partie des départements de l'Aude, de l'Hérault et du Gard. Hors zone AOP Roquefort, les producteurs sont plutôt orientés sur la fabrication de produits fermiers et la vente directe.

En 2018, la région Occitanie comptait 1 972 exploitations ayant des brebis laitières. Au cours des dix dernières années, la région a enregistré une diminution de son nombre de producteurs ovins laitiers de 11%. En parallèle, les effectifs de brebis laitières sont en hausse (+11%) et la production régionale a progressé de 16%. C'est à partir de la campagne 2016, première campagne effective de la mise en place d'un nouveau système de gestion des volumes et des prix, que la hausse de la production a été la plus marquée.

LES CHIFFRES

- **794 122** brebis laitières (brebis ayant mis bas) ; soit 60% du cheptel national
- **1 972** exploitations ont des brebis laitières (troupeaux de 50 têtes et plus)
- **293** exploitations certifiées AB ou en cours de conversion
- **218** millions de litres produits (soit 70% de la production nationale) dont 99% sont livrés à l'industrie
- **203,8** millions d'€ de valeur produite (produit lait uniquement) soit 3% du produit agricole d'Occitanie

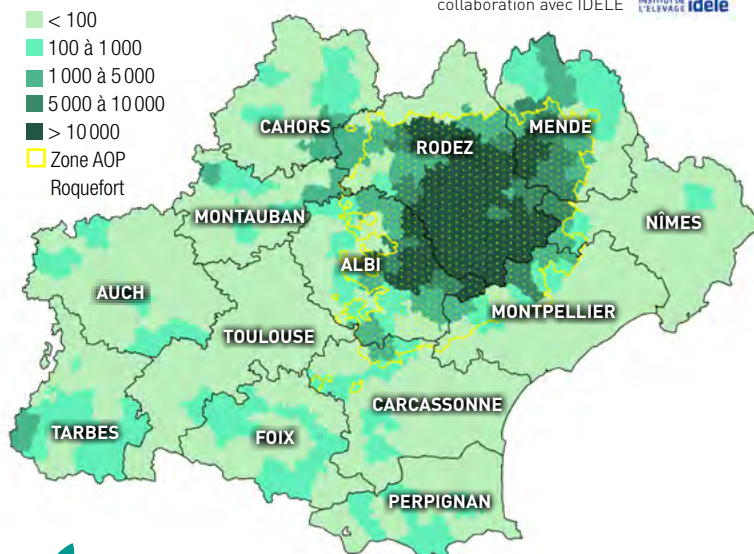
(Sources : SAA 2019, BDN1 2018¹, Comptes de l'agriculture 2019, Agence Bio 2019)

Pour la campagne 2019, la collecte interprofessionnelle de Roquefort qui représente 79% de la collecte régionale, s'élève à 166,5 millions de litres soit une baisse de 3,3% par rapport à 2018. Côté fabrications, après plusieurs années de stabilité voire de diminution, les fabrications en fromage de Roquefort sont en hausse. La part de Roquefort dans les transformations est en progression et s'établit à 45%.

Ces dernières années, on assiste à un développement de la production de lait de brebis certifiée AB, porté par le développement de l'ultra-frais. En 2019, l'Occitanie compte 293 exploitations produisant du lait de brebis en AB ou en cours de conversion. Malgré une baisse du nombre de conversions, la filière poursuit son développement avec 5% de fermes de plus qu'en 2018 et 1% de brebis supplémentaires. Le cheptel d'Occitanie représente 76% du cheptel bio français et près de 13% de cheptel de brebis laitières totales de la région. 90% du lait de brebis bio de la région est produit sur les départements de l'Aveyron et de la Lozère.

Nombre de brebis laitières par canton

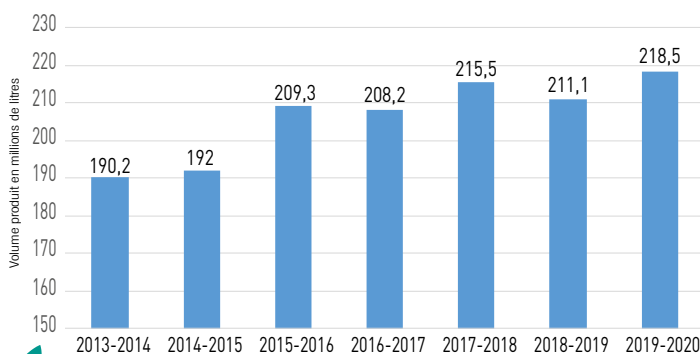
- < 100
- 100 à 1 000
- 1 000 à 5 000
- 5 000 à 10 000
- > 10 000
- Zone AOP Roquefort



Cette page a été réalisée en collaboration avec IDELE



RÉPARTITION DES BREBIS LAITIÈRES (Source : BDN1 2018¹)



COLLECTE RÉGIONALE DE LAIT DE BREBIS

(Source : Enquête mensuelle laitière SSP-France AgriMer)

COMBINAISON D'ATELIERS D'ÉLEVAGE DANS LES EXPLOITATIONS OVINES LAITIÈRES (Source : BDN1 2018¹)

	2008	2018
Ayant des ovins lait	2 215	1 972
Ovins laits seuls	1 473	1 183
Ovins laits et bovins	514	553
Ovins laits et ovins allaitants ou caprins	192	183
Ovins laits et granivores	24	26
3 ateliers et plus, dont un ovin lait	12	27

1. BDN1 2018 : alimentée par les EDE, traitement Institut de l'Élevage, troupeaux déclarants au moins 50 reproducteurs (brebis, béliers et agnelles de plus de 6 mois)

FAITS MARQUANTS 2020 : RECORD DE COLLECTE

La campagne 2020 a été marquée par une forte progression de la collecte sur les cinq premiers mois (octobre à février) en lien avec un démarrage toujours plus précoce des lactations et la bonne qualité des fourrages récoltés. Fin mars, malgré une mise à l'herbe précoce, les conditions de pâturage ont été perturbées par la survenue d'un refroidissement qui a freiné la production, répondant à la demande des laiteries de réduire la production au début de la crise sanitaire du Covid-19. Au final, la collecte régionale 2020 est en hausse de 3,5% et s'établit à 218,5 millions de litres, soit un volume record. Cette croissance de production est tirée par une demande qui s'accroît. Si le Roquefort reste le produit phare de cette filière, les achats en France progressent (+6% en 2020) et les exportations restent stables. De nouveaux produits à base de lait de brebis se sont développés et participent au dynamisme de la consommation à la fois pour les ultra-frais et les fromages de brebis.

PLUS D'INFOS sur

Chambre régionale d'agriculture : <https://occitanie.chambre-agriculture.fr/productions-techniques/elevage/ovins-caprins/etudes-et-references-en-ovins-lait/>
Institut de l'élevage : <http://idele.fr/filieres/ovins-lait.html>

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS OVINS LAIT

Exercices clos entre le 01/07/2019 et le 30/06/2020
(Source : CERFRANCE Occitanie)



LE POINT CAMPAGNE

En 2019, le nombre de producteurs continue de diminuer. En Occitanie, la collecte en lait de brebis a baissé de 2% par rapport à 2018. La mauvaise qualité de la ration de base du début de saison en est la principale cause. La transformation est restée dynamique, surtout pour les ultra-frais (+12,4%) mais aussi pour le Roquefort (+5%).

Pour le Roquefort, la consommation des ménages s'est stabilisée après une baisse en 2018. La consommation des fromages frais et produits ultra-frais progresse depuis quelques années ; cette dynamique s'est poursuivie en 2019.

→ Les charges augmentent plus vite que les produits

L'effectif est stable, le volume de lait produit est très proche entre les 2 campagnes, seul le prix du lait a progressé (+34 € aux 1 000 litres) grâce à une meilleure qualité du lait (taux de MSU supérieur) et à la référence laitière réévaluée pour certaines exploitations.

Les conditions climatiques difficiles ont réduit le stock fourrager d'où un produit végétal plus faible. Les aides ont légèrement progressé et assurent toujours 29% du produit total. Au final, le produit ne progresse que de +1,3%.

Les charges ont nettement augmenté durant cette campagne, en particulier le poste aliment (+10%). Plus de fourrages ont été achetés pour compenser la faible récolte, ainsi que plus de concentrés pour pallier à la moindre qualité de la ration de base. Les charges de structures (cotisations sociales exploitants et charges de mécanisation) ont également progressé.

L'EBE demeure toujours d'un bon niveau, mais diminue tout de même de 4 500 €. Le revenu courant fléchit plus fortement du fait d'une politique de renouvellement du matériel toujours très active.

→ La marge de sécurité se réduit nettement

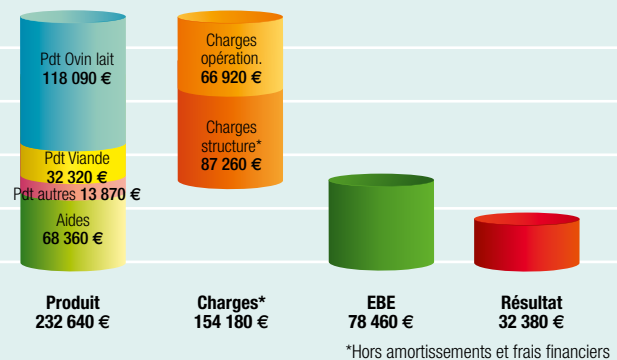
Le montant des annuités continue de croître. Malgré une légère diminution, le montant des investissements nets de cession (43 100 €) demeure conséquent. Une part plus importante a été autofinancée durant cet exercice, obligeant à puiser dans la trésorerie. Cette dernière reste certes confortable, mais une vigilance s'impose en matière d'investissement.

→ La situation financière reste saine

Malgré une diminution, le fonds de roulement demeure suffisant en assurant le financement de 9 mois du cycle de charges. Trois exploitations sur quatre continuent à bénéficier d'une situation financière très saine.

L'échantillon CERFRANCE

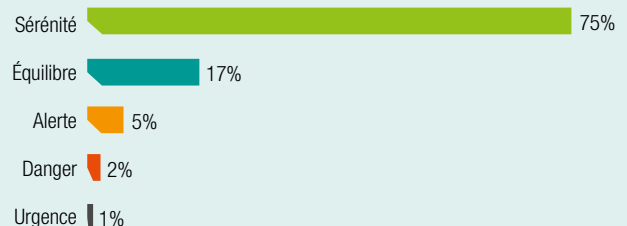
- 640 exploitations spécialisées dont 57% en GAEC, 26% individuelles et 16% en EARL
- SAU : 127 ha, dont 107 ha de SFP dont 32 ha de landes
- 1,8 UTH familiale / 0,4 UTH salariée
- Troupeau : 391 brebis
- 118 000 l. de lait vendus soit 302 l./brebis
- Prix moyen du lait : 1000 €/1000 l.



CONSTRUCTION DU RÉSULTAT ÉCONOMIQUE



UTILISATION DE L'EBE



SANTÉ FINANCIÈRE DES EXPLOITATIONS



L'ÉLEVAGE CAPRIN

L'Occitanie, troisième région française en nombre de chèvres, détient 14% du cheptel de chèvres françaises **et produit 12% de la production de lait nationale et 13% des fabrications de produits fermiers**. Deux logiques de production différentes se retrouvent dans les exploitations : les spécialisées livreurs et les spécialisées fromagers qui transforment le lait en fromage.

Aveyron, Tarn-et-Garonne et Tarn concentrent la production destinée aux IAA. 98% du lait produit est à destination de l'industrie. Sur les 10 dernières années, le volume régional produit pour l'industrie est en hausse de 18%. Après une période de crise de 2011 à 2014, la production de lait de chèvre destinée à l'industrie est en croissance continue, en lien avec une demande des consommateurs pour le lait d'origine France, favorisant une bonne dynamique d'installation.

Dans les départements du Lot, du Gard, de l'Hérault, de l'Aude, des Pyrénées-Orientales, de la Haute-Garonne et des Hautes-Pyrénées la production est majoritairement orientée vers la fabrication de produits fermiers, avec 72% des volumes à destination de la transformation fermière. Depuis 10 ans, la production de lait de chèvre destinée à la transformation fermière a diminué de 9%, en partie expliquée par un manque de renouvellement des générations.

Dans la région, on trouve deux SIQO en fromages de chèvre à forte notoriété : l'AOP Rocamadour dans le Lot et l'AOP Pélardon dont la zone d'appellation couvre une partie de l'Hérault (Montagne Noire et Garrigues), du Gard (Cévennes et Garrigues), de la Lozère (Cévennes) et de l'Aude (Corbières audoises).

LES CHIFFRES

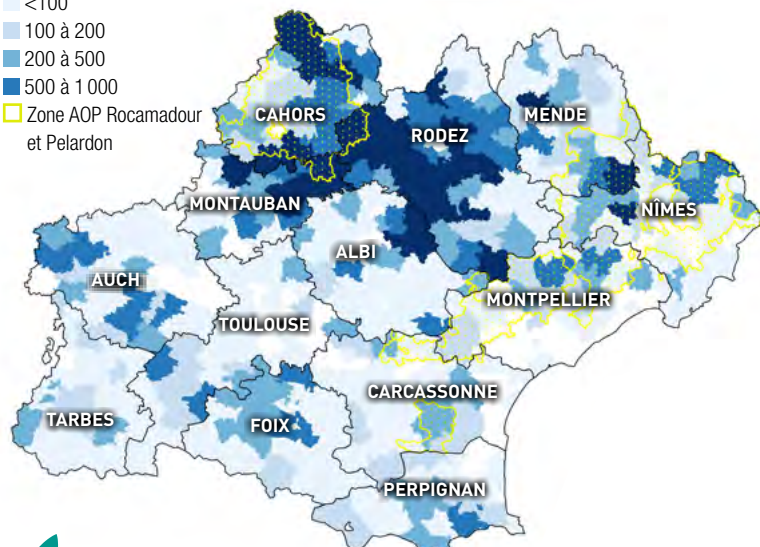
- **123 163** chèvres (ayant mis bas)
- **642** exploitations ont des chèvres (troupeaux 50 têtes et plus)
- **250** exploitations certifiées AB ou en conversion
- **77,6** millions de litres produits (12% de la production nationale)
- **75,3** millions d'€ de valeur produite soit **1%** du produit brut total agricole d'Occitanie

[Sources : SAA 2019, BDNI 2018¹, Comptes de l'agriculture 2019, Agence Bio 2019]

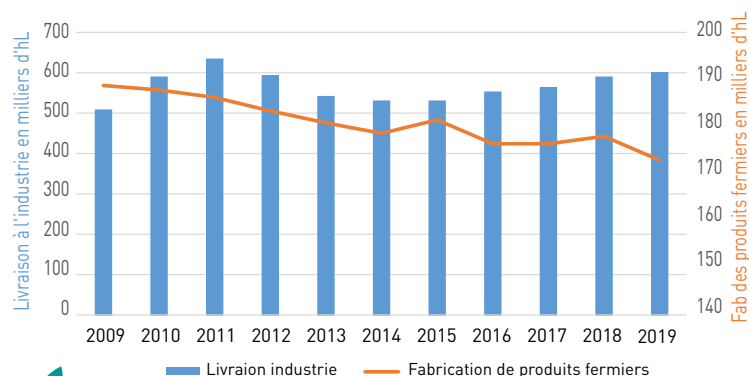
La filière caprine fait figure d'exception chez les ruminants : c'est la seule filière pour laquelle le nombre de structures est en hausse. L'Occitanie compte 642 exploitations caprines, soit 14% de plus par rapport à 2008. En parallèle, le cheptel a progressé de 12%. La production de lait de chèvre certifié AB est également dynamique. En 2019, la région compte 250 exploitations caprines en AB ou en conversion (+6% par rapport à 2018). 90% de la production bio se concentre sur deux départements, la Lozère et le Tarn-et-Garonne.

Nombre de chèvres par canton

- 0
- <100
- 100 à 200
- 200 à 500
- 500 à 1 000
- Zone AOP Rocamadour et Pélardon



RÉPARTITION DES CHÈVRES [Source : BDNI 2018¹]



PRODUCTION DE LAIT DE CHÈVRE [Source : SAA]

COMBINAISON D'ATELIERS D'ÉLEVAGE DANS LES EXPLOITATIONS CAPRINES [Source : BDNI 2018¹]

	2008	2018
Ayant des caprins	562	642
Caprins seuls	307	265
Caprins et bovins	141	200
Caprins et ovins allaitants ou laitiers	68	95
Caprins et granivores	34	58
3 ateliers et plus, dont un caprin	12	24

1. BDNI 2018 : alimentée par les EDE, traitement Institut de l'Élevage, troupeaux déclarants au moins 50 reproducteurs (chèvres, boucs et chevrettes de plus de 6 mois)

FAITS MARQUANTS 2020 : COLLECTE À LA HAUSSE ET DIFFICULTÉS D'ÉCOULEMENT DES CHEVREAUX

En 2020, la collecte régionale pour l'industrie s'élève à 64,7 millions de litres soit une hausse de 7,1% par rapport à 2019. Le prix régional moyen était de 761€/1 000 litres au mois d'octobre, soit +5% au-dessus de la moyenne 2014-2018 de ce même mois. La crise sanitaire a eu un impact modéré sur la collecte régionale destinée à l'industrie. Cependant, les habitudes de consommation ont été bouleversées. En l'absence de consommation en Restauration Hors Domicile, les ventes de fromages se sont maintenues en GMS, tandis que les ventes en fromages sous signes de qualité ont ralenti (AOP Rocamadour, AOP Pélardon). Durant le confinement, l'interdiction des marchés de plein vent a fortement impacté la filière lait de chèvre, la part des producteurs fermiers y étant notable. Des solutions ont été mises en place sur le terrain pour limiter l'impact de la crise : drives, circuits de livraison... Malgré une reprise dynamique de la consommation durant l'été, la perte de chiffre d'affaires pour la filière fermière va peser. À noter également, des difficultés d'écoulement des chevreaux faute de demande et des stocks constitués sur la période de confinement (notamment pour la période pascalle).

PLUS D'INFOS sur

Chambre régionale d'agriculture : <https://occitanie.chambre-agriculture.fr/productions-techniques/elevage/ovins-caprins/etudes-et-references-en-caprin/>

Institut de l'élevage : <http://idele.fr/filieres/caprin.html>

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS CAPRINES

Exercices clos entre le 01/07/2019 et le 30/06/2020 (Source : CERFRANCE Occitanie)



LE POINT CAMPAGNE

La dynamique de la consommation des produits laitiers issus du lait de chèvre se confirme en 2019. La production française, malgré une légère progression de la collecte de 1,2% ne couvre pas les besoins, sachant que les importations restent stables en 2019, faute de disponibilité supplémentaire. Par conséquent, le prix du lait progresse, il se situe au niveau national à 720 €/1 000 l. en moyenne.

La collecte en Occitanie progresse de 3% principalement du fait de l'augmentation de la production dans les exploitations. Celle-ci est en baisse en début d'année, du fait d'une qualité de fourrage moyenne, mais elle augmente ensuite plus fortement.

CAPRINS LIVREURS DE LAIT

L'échantillon CERFRANCE livreurs de lait

- 62 exploitations spécialisées dont 50% GAEC, 26% individuelles, 23% EARL
- SAU : 87 ha dont 70 ha de SFP
- 1,8 UTH familiale / 0,4 UTH salariée
- 300 chèvres
- 233 070 L soit 776 L de lait/chèvre à un prix moyen de 730€/1 000 L

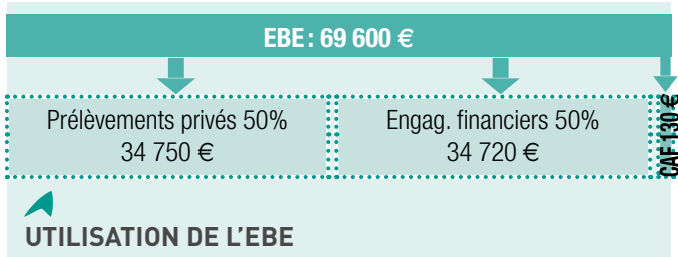
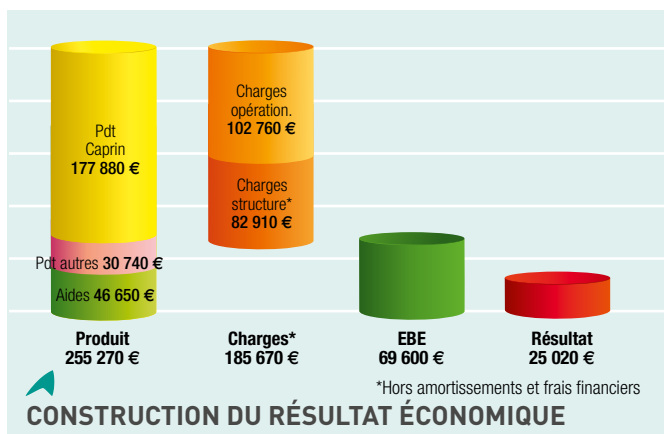
➔ Progression du produit mais revenu stable

Les indicateurs de production laitière progressent encore en 2019. Le litrage par exploitation augmente de 3%, surtout grâce au nombre de chèvres, et le prix du lait augmente de 1%. Ainsi le produit lait se situe à 170 200 € (+4%).

La hausse des charges, due notamment à des prix de concentrés plus élevés, ne permet pas la progression de l'EBE. Il est en baisse mais d'un niveau encore satisfaisant à près de 70 000 €. Pour autant des marges de progrès demeurent : l'efficacité économique, de 27% en moyenne, pourrait être améliorée.

La part des engagements financiers dans l'utilisation de l'EBE (50%) s'accroît, avec une forte disparité entre exploitations. Le revenu disponible est proche de 20 000 €/UTHF.

Dans un contexte porteur, le facteur essentiel de la performance reste la productivité de la main-d'œuvre (litrage/UTH).



Les éleveurs de la zone AOP Rocamadour bénéficient d'une rémunération du lait supérieure (plus de 780 €/1 000 l) ; on les retrouve en majorité dans le « groupe de tête ».

CAPRINS FROMAGERS

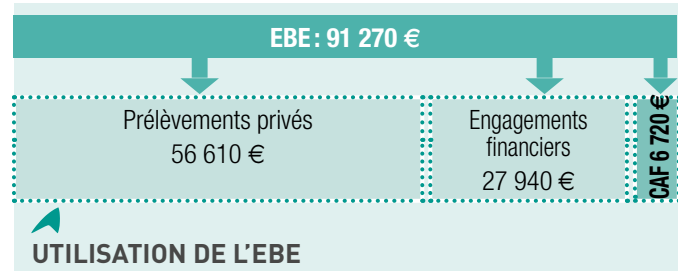
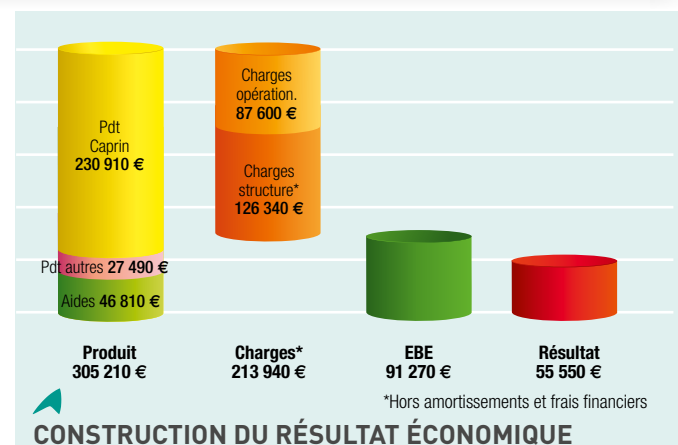
L'échantillon CERFRANCE Fromagers

- 33 exploitations spécialisées dont 73% GAEC, 12% individuelles, 12% EARL
- SAU : 95 ha dont 84 ha de SFP
- 2,2 UTH familiales / 1,4 UTH salariée
- Troupeau moyen : 204 chèvres

➔ La filière portée par l'appellation Rocamadour

Les exploitations produisant en appellation Rocamadour représentent les deux tiers de l'échantillon. Le contexte dynamique de l'appellation influence positivement les résultats. Le produit fromage progresse en 2019 et permet l'amélioration de l'EBE pour près de trois quarts des exploitations, malgré des charges en hausse.

Au-delà des bons résultats en termes d'EBE et d'efficacité économique (30%), il faut souligner un montant d'annuités maîtrisé puisqu'il représente 30% de l'EBE à un niveau de 28 000 €. Ainsi le revenu disponible atteint en moyenne 28 500 €/UTHF avec malgré tout des disparités entre exploitations. Près de 9 exploitations sur 10 ont une santé financière saine.





L'ÉLEVAGE PORCIN

Occitanie possède 3% du cheptel national de truies et produit 3% de la viande porcine française. Cette filière a fortement décliné au cours des années 2000. En cause, la conjoncture avec des crises successives et l'arrêt des ateliers non spécialisés. Alors que le nombre de truies poursuit son érosion, la production tend toutefois à se stabiliser depuis une dizaine d'années. Elle a en effet diminué de presque 2% depuis 2009. Elle reste néanmoins toujours insuffisante pour répondre à la demande des transformateurs locaux, nombreux sur le territoire. En 2016, 561 exploitations avaient des porcs à comparer avec les 759 recensées en 2010.

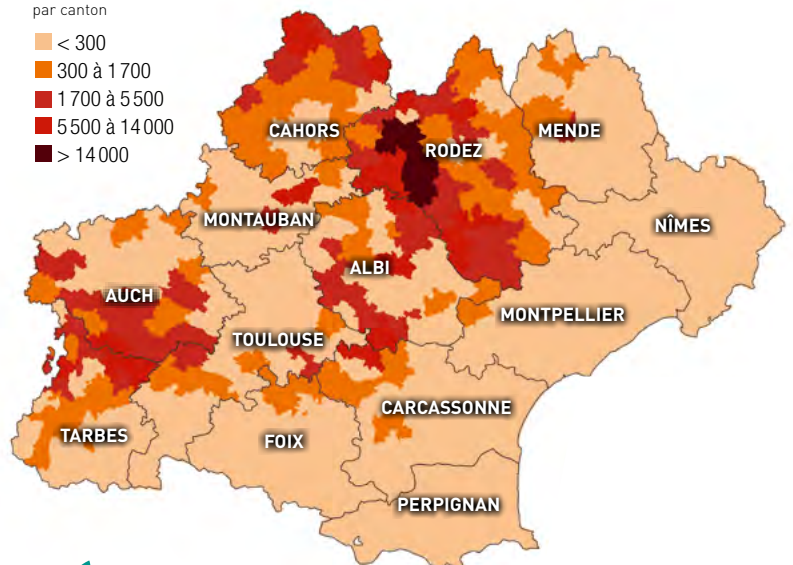
Les ateliers se concentrent dans le nord de la région (Lot-Aveyron-Tarn) qui représente 70% de la production et dans une moindre mesure dans le Gers et les Hautes-Pyrénées. La majeure partie des exploitations possède un, voire deux ateliers complémentaires à l'atelier porcin : atelier végétal (grandes cultures) ou animal (bovin viande ou lait).

Plus de 85% des porcs sont produits dans le cadre d'un cahier des charges SIQO : IGP Bayonne, IGP Jambon de Lacaune, IGP Saucissons et saucisses de Lacaune, IGP Porcs du Sud-Ouest, Label Rouge. Depuis décembre 2015, le porc noir de Bigorre, race emblématique de la région, a obtenu une AOC tout comme le jambon noir de Bigorre.

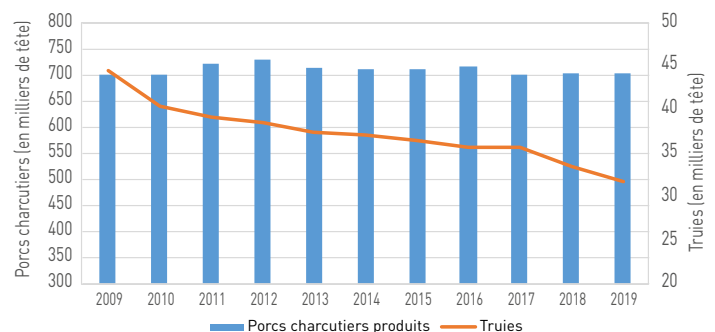
La région détient 133 élevages et 979 truies certifiées bio. La filière représente 3% du cheptel total régional et 2,8% du cheptel bio français. En 2019, la dynamique de conversion reste forte avec une augmentation de 20% des exploitations certifiées AB par rapport à 2018.

Effectif porcin par canton

- < 300
- 300 à 1 700
- 1 700 à 5 500
- 5 500 à 14 000
- > 14 000



RÉPARTITION DU CHEPTEL PORCIN (Source : RA 2010)



ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION PORCINE EN OCCITANIE

(Source : SAA)

LES CHIFFRES

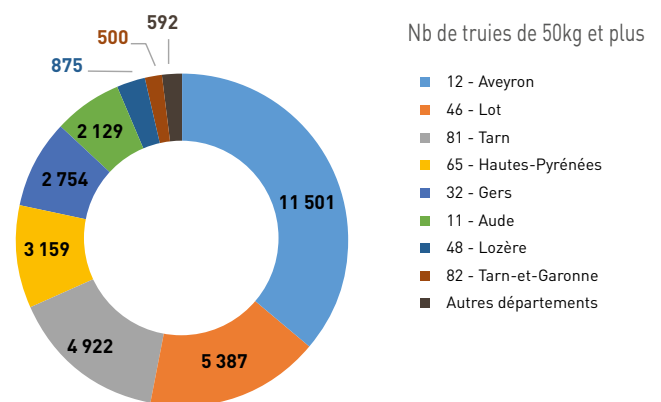
- 31 819 truies (soit 3% du cheptel national)
- 561 exploitations ont des porcs
- 133 exploitations en AB ou en conversion
- 66 586 tonnes équivalent carcasse de viande produite (soit 3% de la production nationale)
- 91,8 millions d'€ de valeur produite soit 1,3% du produit agricole d'Occitanie

(Sources : INOSYS 2016, SAA 2019, Comptes de l'agriculture 2019, Agence Bio 2019)

FAITS MARQUANTS 2020

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas pour la production porcine. Après une année 2019 exceptionnelle en raison de la forte demande chinoise, l'année 2020, est, elle, marquée par une chute importante des cours. La filière a, elle aussi, été pénalisée par la crise sanitaire et notamment la fermeture de la restauration collective. Les producteurs ont également subi la concurrence d'autres pays de l'Union Européenne qui touchés par la peste porcine et ne pouvant plus exporter vers l'Asie se sont tournés vers le marché intérieur.

Malgré ce contexte, la production occitane est en hausse de 3% par rapport à 2020. Les exportations de porcs vivants ont notamment très fortement augmenté vers l'Espagne dont la production nationale est envoyée massivement vers la Chine.



RÉPARTITION DU CHEPTEL DE TRUIES PAR DÉPARTEMENT EN 2019 (Source : SAA 2019)

PLUS D'INFOS sur

Midiporc : www.midiporc.fr
IFIP : www.ifip.asso.fr/fr

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS PORCINES

Exercices clos entre le 01/07/2019 et le 30/06/2020
(Source : CERFRANCE Occitanie)



LE POINT CAMPAGNE

La réduction du cheptel français se poursuit (-24 000 truies en 2019), mais l'amélioration de la productivité et le gain de poids à l'abattage des porcs charcutiers permettent une augmentation de la production nationale de 1%. La Chine, touchée par la peste porcine africaine, a réduit fortement son cheptel et doit importer pour satisfaire sa consommation, tirant ainsi le marché européen et français à la hausse. Dans ce marché porteur, le prix du porc progresse de 16% et n'est pas touché par la baisse saisonnière de fin d'année.

Au niveau français la consommation baisse de 1,4%.

→ Un EBE renforcé, conséquence de la hausse du prix du porc

Les effectifs de truies et porcs charcutiers restent constants par rapport à 2018 sur l'échantillon. Le prix du porc charcutier progresse de 16% soit +22 € par porc pour atteindre 161 € (transformateurs compris) entraînant une hausse du produit porcin de 24%. Les aides PAC augmentent.

Globalement les charges augmentent de 6% par rapport à l'exercice précédent. La hausse du poste aliment de 7% explique à elle seule la progression des charges opérationnelles. Les charges fixes progressent de 5%, conséquence d'une hausse de carburant (+20%), des cotisations sociales exploitant (+9%) et de la main-d'œuvre (+19%).

L'EBE augmente fortement pour atteindre 123 000 € avec une disparité au sein du groupe : 8 exploitations ont un EBE inférieur à 50 000 € et 10 exploitations un EBE supérieur à 150 000 €.

→ Une capacité d'autofinancement reconstituée

Les annuités restent constantes par rapport à 2018 et absorbent 35% de l'EBE. Les prélèvements privés progressent pour atteindre 27 600 €/UTHF. La capacité d'autofinancement représente 32% de l'EBE, pour un montant de presque 39 000 € ; elle permet de faire face aux imprévus et de conforter la trésorerie.

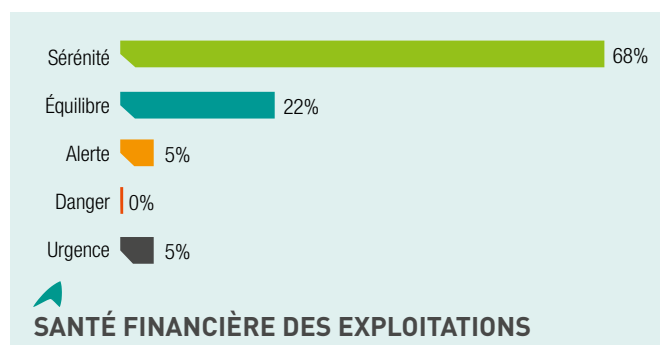
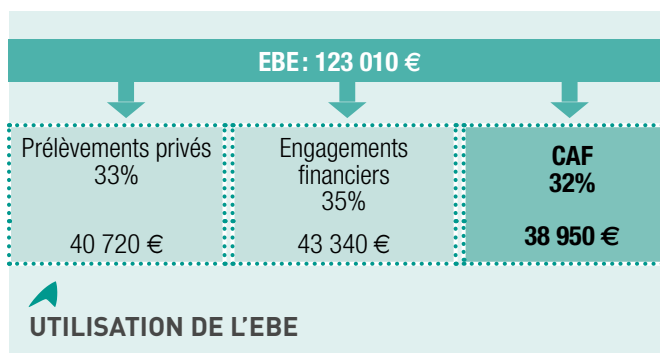
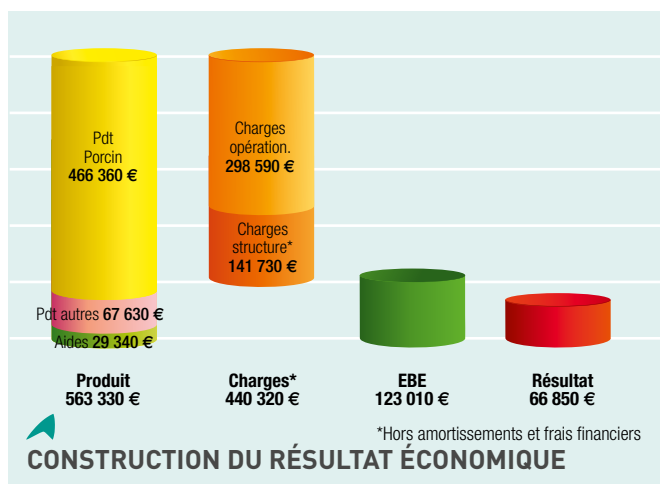
→ Situation financière assainie

Le taux d'endettement global diminue de 3 points pour atteindre 51%, avec un taux à court terme qui s'améliore de 5 points. Le fonds de roulement se reconstitue et couvre aujourd'hui plus de 5 mois et demi de charges.

La part d'exploitations en situation de sérénité et d'équilibre progresse pour atteindre 90% ; les exploitations jugées en situation d'urgence représentent 5% de l'échantillon.

L'échantillon CERFRANCE

- 41 exploitations spécialisées naisseurs engraisseurs dont 39% EARL, 29% individuelles, 27% GAEC
- SAU : 65 ha dont SCOP 30 ha
- 1,5 UTH familiale / 1,4 UTH salariée
- 128 truies
- Prix moyen du porc charcutier : 155 € (hors transformateurs)





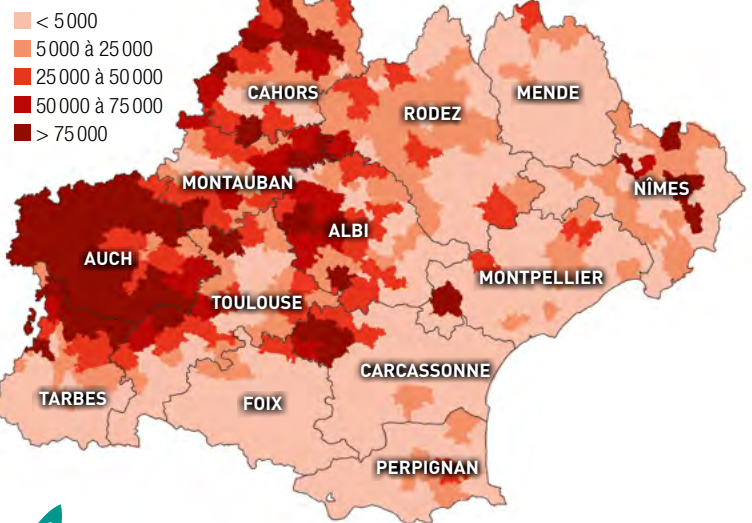
L'ÉLEVAGE DE VOLAILLES, PALMIPÈDES ET LAPINS

L'Occitanie a produit en 2019, 3% des volailles de chair, 27% des canards gras, 22% du foie gras (canard et oie) et 4% des lapins du territoire national. La région produit 3% des œufs de consommation.

25% des exploitations spécialisées en volailles de chair se situe dans le Gers. Le reste de la production se retrouve essentiellement dans l'Aveyron, le Lot, les Hautes-Pyrénées et le Tarn. Le Gers possède en outre 41% des exploitations spécialisées en palmipèdes. Cette production se localise également dans le Lot, les Hautes-Pyrénées et l'Aveyron. La production de lapins est, quant à elle, concentrée dans le nord de la région (Aveyron et Lot), dans les Hautes-Pyrénées et l'Hérault.

Ces filières sont fortement marquées par la production sous signes de qualité. En volailles, on retrouve 6 SIQO dont un pour la production d'œufs : Volailles fermières du Gers (IGP+LR), Volailles fermière du Ségala et du Quercy (LR), Volailles fermières du Languedoc (IGP+LR), Volailles fermières du Lauragais (IGP+LR),

Effectif en volailles, palmipèdes et lapins par canton



RÉPARTITION DES EFFECTIFS DE VOLAILLES, PALMIPÈDES ET LAPINS [Source : RA 2010]

LES CHIFFRES

- Effectifs présents dans les exploitations en 2019 : **1,9 million de volailles de ponte, 5,9 millions de poulets de chair, 1,3 million de volailles festives, 2,3 millions de palmipèdes et 49 000 lapines**
- 1 791 exploitations ont un atelier volailles significatif***, **1 001 un atelier palmipèdes**** et **29 exploitations sont spécialisés en lapins**
- 316 exploitations spécialisées en volailles, 176 en palmipèdes et 29 en lapins**
- 117 élevages de poulets de chair et 282 de poules pondeuses en AB ou en cours de conversion**
- 3 élevages cunicoles certifiés AB**
- 38 464 tonnes équivalent carcasse produite en volailles**
- 40 687 tonnes équivalent carcasse en palmipèdes** dont 3 687 tonnes de foie
- 380,2 millions d'œufs produits**
- 1 719 tonnes équivalent carcasse de viande de lapin produite**
- 248 millions d'€ de valeur produite en volailles et œufs soit 3,5% du produit brut total agricole d'Occitanie**

[Sources : RA2010/ INOSYS 2016, SAA 2019, Comptes de l'agriculture 2019, Agence Bio 2019]

Poulet ou chapon des Cévennes (IGP), Œuf Cocorette (LR+AB). Concernant les palmipèdes, 2 SIQO couvrent l'essentiel du chiffre d'affaires de la filière : Canard à foie gras du Sud-Ouest (LR+IGP) et Oie fermière Label Rouge.

L'Occitanie compte près de 400 exploitations de volailles en AB et détient 6% du cheptel bio national. Le nombre d'exploitations avicole bio a augmenté de 12% en l'espace d'un an alors que le cheptel a cru, lui, de 6%. Sans surprise et comme en conventionnel, c'est le département du Gers qui concentre la majorité de ces exploitations.

FAITS MARQUANTS 2020

La filière avicole a souffert de la crise sanitaire en particulier pour les exploitations spécialisées, les productions sous certification et SIQO. Le poulet standard s'est bien vendu. Les abattages sont globalement en baisse pour l'ensemble des filières à l'exception notable des poulets de chair.

La production de palmipède a, de son côté, été frappée par une double crise, sanitaire avec la Covid 19 et épidémique avec le retour de l'influenza aviaire. Ainsi, les différents confinements et les mesures de restrictions liées à la situation sanitaire ont fait fortement chuter la consommation de foie gras, produit festif par excellence (Pâques, Noël) et consommé en restauration hors domicile. De nouveaux foyers d'influenza aviaire ont par ailleurs été signalés en Nouvelle Aquitaine à l'automne. Occitanie a été touchée à son tour en fin d'année avec l'apparition de foyers de contamination dans le Gers, les Hautes-Pyrénées et la Haute-Garonne.

Malgré tout, le volume de canards abattus en 2020 se maintient à son niveau de 2019 mais reste toutefois bien en dessous de celui atteint en 2015 avant l'apparition des épisodes de grippe aviaire.

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'EXPLOITATIONS EN VOLAILLES, PALMIPÈDES ET LAPINS [Source : RA 2010 - INOSYS 2010 et 2016]

	Ayant des volailles*	Dont spécialisées	Ayant des palmipèdes**	Dont spécialisées	Ayant des lapins	Dont spécialisées
Nombre d'exploitations en 2010	2 278	316	1 601	325	86	28
Nombre d'exploitations en 2016	1 791	316	1 001	176	nc	29
Variation 2016/2010	-21,4%	0,0%	-37,5%	-45,8%	-	3,6%

*>= 200 poules pondeuses ou repro ou >= 200 volailles de chair ou >= 30 autruches ou >= 500 pigeons ou cailles ou >= 150 m² de bâtiments volailles de chair ou >= 500 volailles totales

**>= 100 oies ou canards ou présence de gavage de volailles

PLUS D'INFOS sur

ITAVI : www.itavi.asso.fr/

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS AVICOLES

Exercices clos entre le 01/07/2019 et le 30/06/2020
(Source : CERFRANCE Occitanie)



LE POINT CAMPAGNE (SOURCES : ITAVI, DRAAF OCCITANIE)

2019 confirme la reprise engagée en 2018, mais à un rythme moins soutenu.

Poules pondeuses : en 2019, la production française d'œufs est en hausse par rapport à 2018 et atteint 928 000 tonnes. Elle représente 14% de la production européenne, soit une augmentation de 2% par rapport à 2018.

Volailles de chair : la production française diminue légèrement (-1.7% en poids sur un an). Ce recul est à relativiser, la production 2018 ayant été particulièrement soutenue. Par ailleurs, la filière reste portée par une augmentation des poids carcasses (+6% pour les poulets en 2019 par rapport à la moyenne sur cinq ans). La stratégie de reconquête du marché intracommunautaire, demandeur en carcasses lourdes, se poursuit. Néanmoins, le déficit des échanges extérieurs se dégrade de nouveau pour le poulet à -250 milliers de tec.

Palmipèdes gras : sur 2019, l'augmentation de la production de palmipèdes gras en Occitanie s'est poursuivie, mais à un rythme plus faible qu'en 2018. L'activité ne retrouve pas les niveaux atteints avant les épisodes de grippe aviaire en 2016 et 2017. Les volumes ont été réduits suite aux mesures du plan biosécurité et la qualité est mise en avant par les éleveurs du Sud-Ouest. À l'échelle nationale, le solde commercial de foie gras enregistre une forte hausse en 2019 pour atteindre 39M€ contre 21M€ en 2018.

VOLAILLES DE CHAIR

L'échantillon CERFRANCE

- 68 exploitations spécialisées dont 53% individuelles, 22% EARL et 22% GAEC
- SAU : 70 ha dont 36 ha en SFP et 30 ha en grandes cultures
- 1,4 UTH familiale / 0,3 UTH salariée

→ Production en hausse, résultat en hausse

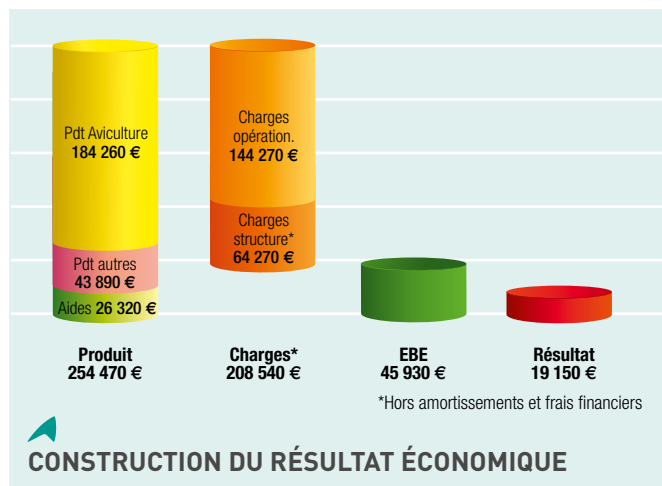
Après une année de baisse en 2018, l'EBE renoue avec la croissance et enregistre une hausse conséquente de 12%. Le produit avicole progresse passant de 175 000 € à 184 000 € en moyenne. Dans le même temps, les coûts de production augmentent, même si le carburant et les frais d'entretien baissent. Par ailleurs, la part des élevages bio représente 19% de l'échantillon. Ils réalisent 16% du produit avicole total.

→ Les annuités stagnent

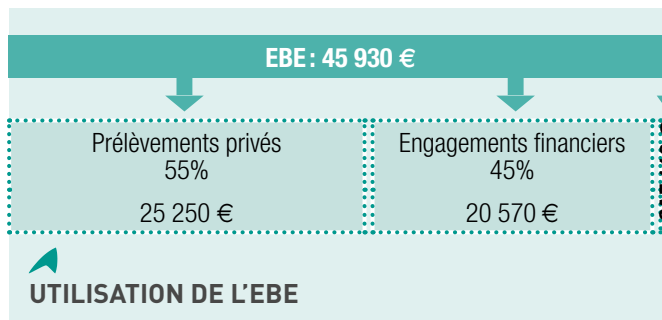
La hausse de l'EBE permet de couvrir les besoins. Les prélèvements privés sont en hausse (+6%), alors que les engagements financiers restent stables. La croissance de l'activité redonne de l'équilibre financier après les investissements de ces dernières années pour la mise aux normes des bâtiments. Néanmoins, la capacité d'autofinancement a du mal à se consolider. En 2019, les élevages n'ont pas pu dégager de CAF.

→ Une situation financière hétérogène

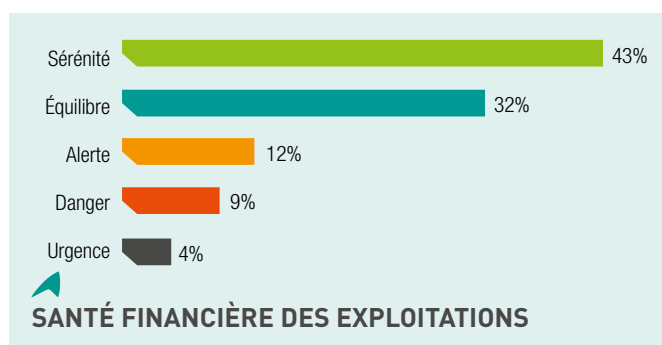
Le fonds de roulement couvre en moyenne 3,2 mois de charges. Ce ratio s'améliore légèrement par rapport à 2018. Il est inférieur à 1 mois pour 30% des exploitations en 2019 contre 40% en 2018. Cette légère amélioration se retrouve dans les indicateurs de santé financière, la part des exploitations « sereine » passant de 29% à 43%. Par ailleurs, la part des exploitations en danger ou en urgence diminue légèrement en un an. Cette situation financière difficile concerne toujours environ 13% des élevages.



CONSTRUCTION DU RÉSULTAT ÉCONOMIQUE



UTILISATION DE L'EBE



SANTÉ FINANCIÈRE DES EXPLOITATIONS

PRÊTS À GAVER

L'échantillon CERFRANCE

- 57 exploitations spécialisées dont 40% EARL, 47% individuelles
- SAU : 55 ha dont 29 ha SFP, 22 ha grandes cultures
- 1,4 UTH familiale / 0,3 UTH salariée

→ L'EBE plombé par la hausse des intrants

L'EBE 2019 des exploitations est en recul de 15% passant de 57 000 € à 48 000 €. Le produit est stable : après une année 2018 sous le signe de la reprise, l'augmentation sur l'activité PAG (de 209 000 € à 213 000 €) en 2019 est amoindrie par un recul sur les autres produits. Au niveau des charges opérationnelles, l'augmentation est de 6% environ (dont aliment pour les canards + 9%). Ce coût des intrants vient pénaliser l'EBE alors que la reprise de l'activité PAG, même ralentie, s'est poursuivie.

→ Des besoins à peine couverts

Dans ce contexte, l'EBE ne permet pas de couvrir l'ensemble des besoins. Les annuités engagées les années précédentes dans le cadre des nouvelles mesures de biosécurité sont couvertes, au détriment des prélèvements privés qui passent de 27 000 € à 24 000 € environ. Par conséquent, les exploitations n'ont pas dégagé de capacité d'autofinancement en 2019.

→ La reprise de l'activité aide les exploitations fragiles

La situation financière des exploitations en 2019 se recentre sur les exploitations à l'équilibre (40% de l'échantillon contre 31% l'année précédente). La part des exploitations sereine est en baisse, celle des exploitations en situation d'urgence ou de danger est divisée par deux.

L'échantillon CERFRANCE

- 113 exploitations spécialisées dont 40% individuelles, 36% EARL, 13% GAEC
- SAU : 48 ha dont 27 ha SFP, 18 ha grandes cultures
- 1,5 UTH familiale / 0,9 UTH salariée

GAVAGE

→ L'activité poursuit sa reprise

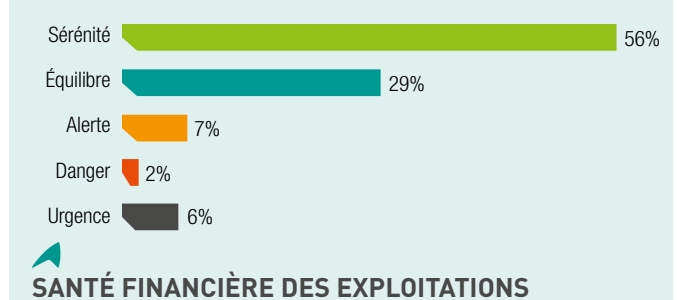
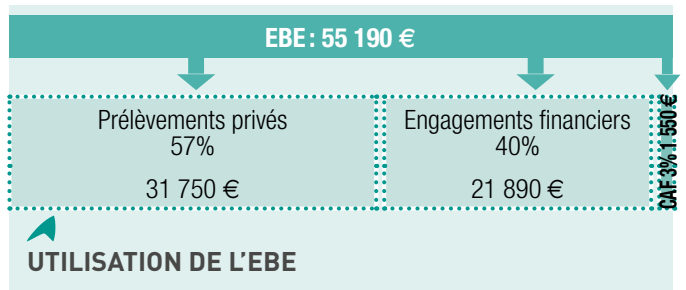
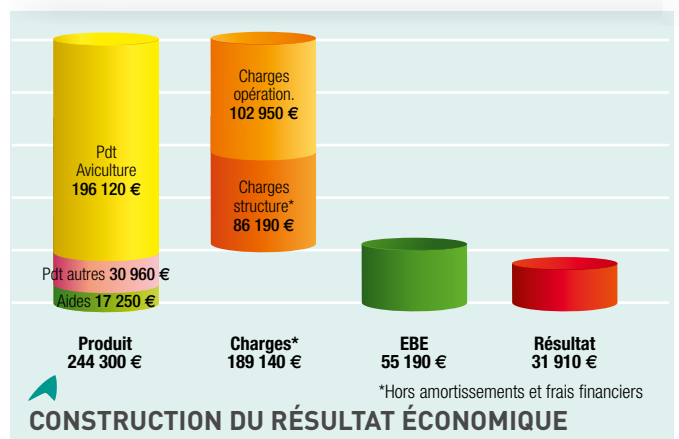
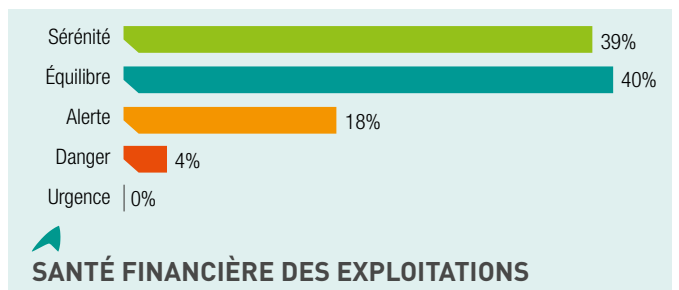
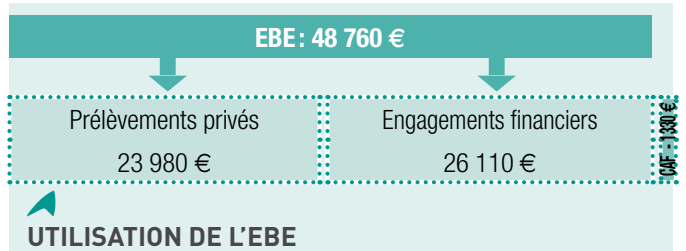
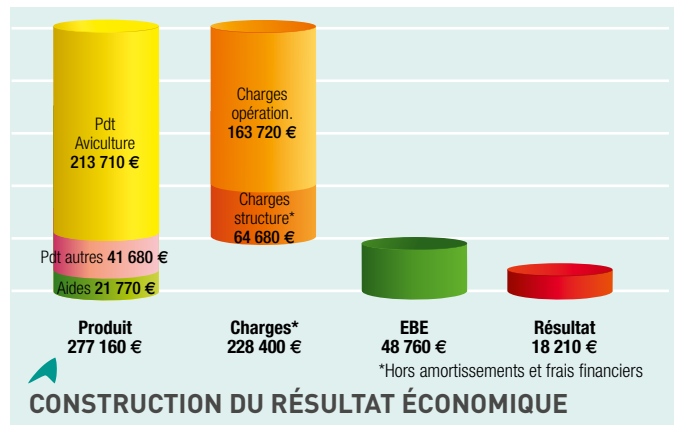
L'EBE est en recul sur un an (-10%) passant de 61 000 € à 55 000 €. Pourtant la reprise d'activité s'est bel et bien poursuivie, certes à un rythme moins soutenu. En effet, le produit avicole en 2019 est en hausse (+9%). Les charges ont augmenté, principalement sous l'effet de l'augmentation des frais de main-d'œuvre (+15%). Les cotisations sociales de l'exploitant augmentent du fait des résultats au plus haut de l'année précédente. En outre, la reprise de l'activité s'est poursuivie et a engendré un recours plus important aux prestataires.

→ L'EBE couvre les besoins

Malgré son recul, l'EBE permet de couvrir des besoins également en recul. Après une année 2018 sous le signe des investissements pour la mise aux normes, l'année 2019 enregistre un recul important des nouveaux emprunts (-47%). En revanche, le revenu disponible par UTHF est en recul passant de 25 000 € à 21 000 €.

→ Situation financière : les voyants sont au vert

L'année 2019 confirme l'embellie de 2018 concernant la situation financière des exploitations. 85% des exploitations sont en situation d'équilibre ou de sérénité contre 77% l'année précédente. Par ailleurs, la part des élevages en danger ou en situation d'urgence est divisée par deux. Néanmoins, ils représentent toujours 8% des exploitations.



Avec 208 000 ruches et 4 390 tonnes de miel produites en 2019, l'Occitanie détient 23% des ruches et réalise plus du quart de la production de miel nationale (28%). **Elle est la 1^{re} région apicole de France.** Alors que la production de miel a fortement chuté à l'échelon national, celle de la région Occitanie a connu une diminution moins importante. Spécificité de cette filière, un grand nombre de producteurs sont des apiculteurs amateurs tirant leurs revenus d'une activité non agricole. Ils détiennent peu de ruches (moins de 10) et produisent du miel en faible quantité, peu ou pas commercialisé. D'après une étude menée pour le compte de FranceAgriMer, on estimerait le nombre d'apiculteurs amateurs ou professionnels dans la région à 5 187. Les apiculteurs considérés comme professionnels sont ceux pour lesquels l'apiculture représente une véritable activité économique. Pour autant, ils ne sont pas tous exploitants agricoles.

En 2010, on dénombrait 1 330 exploitations agricoles ayant des ruches dont 473 spécialisées en apiculture. Bien que ces dernières ne représentent que 35% des exploitations agricoles ayant des ruches en Occitanie elles détiennent 83% du cheptel et produisent 86% du miel. Le Gard, l'Hérault, l'Ariège et les Hautes-Pyrénées comptent parmi les départements ayant le plus d'exploitations apicoles spécialisées. Ces quatre départements en regroupent plus de 40%. Les circuits courts sont fortement développés dans cette filière : 78% des apiculteurs spécialisés sont engagés au moins partiellement dans un circuit de commercialisation avec au maximum un intermédiaire. La vente directe est d'ailleurs très communément pratiquée par ces exploitations agricoles puisque 71% d'entre elles sont concernées. 198 apiculteurs bio professionnels et en conversion sont recensés dans la région. Ils comptabilisent 29 907 ruches soit 17% du rucher régional et 14,4% du rucher bio national. Ces chiffres sont en baisse par rapport à 2019. Occitanie reste malgré tout la première région productrice de miel bio de France.

FAITS MARQUANTS 2020

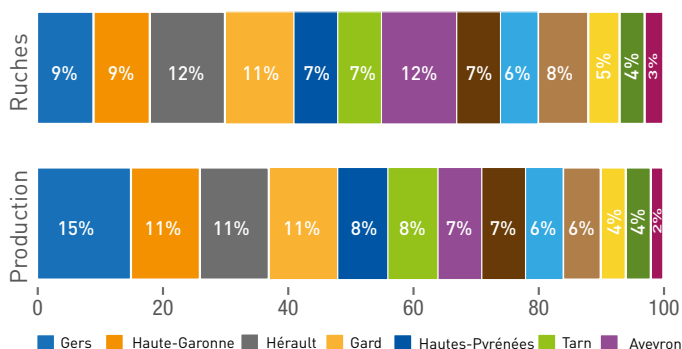
Après une mauvaise récolte en 2019, la production de miel 2020 atteint un niveau correct en Occitanie où elle progresse de plus de 22%. Cette bonne récolte s'explique en grande partie par des conditions météorologiques clémentes avec un hiver particulièrement doux et un printemps ensoleillé et sec favorable à la floraison des plantes mellifères.

Toutefois la sécheresse de l'été et de l'automne a diminué les miellées d'été et fait souffrir les colonies. Les apiculteurs subissent fortement les effets du changement climatique. Ce dernier engendre des floraisons de plus en plus précoces et brèves et provoque une multiplication des épisodes de sécheresse. Les récoltes de miel deviennent de plus en plus aléatoires suivant les années.

LES CHIFFRES

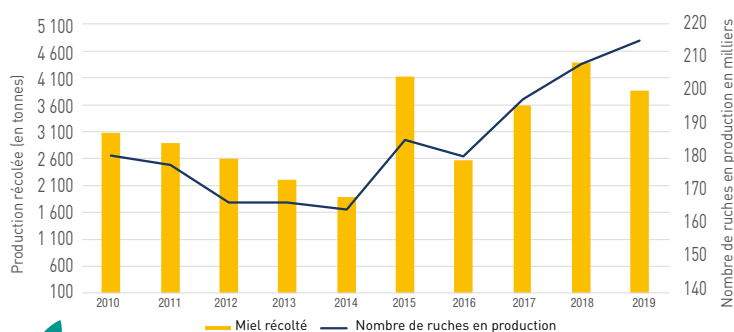
- **208 000** ruches (soit **23%** du cheptel national détenu par des exploitants agricoles)
- **5 187** détenteurs de ruches
- **1 330** exploitations agricoles ont des ruches
- **198** exploitations sont certifiées AB ou en conversion pour 29 907 ruches
- **4 390** tonnes de miel produites (soit **28%** de la production nationale)

(Sources : RA2010/INOSYS, SAA 2019, Agence Bio 2019, FranceAgriMer)



RÉPARTITION DES RUCHES ET DE LA PRODUCTION DE MIEL DANS LES EXPLOITATIONS AGRICOLES

(Source : RA 2010/INOSYS)



ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DE MIEL EN OCCITANIE

(Source : SAA)

CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS APIQUES

(Source : RA 2010/Inosys)

	Ayant des ruches	Dont spécialisées	Dont exploitations en micro-élevages	Dont spécialisées viticulture	Dont spécialisées bovin viande	Dont spécialisées arboriculture	Dont mixtes cultures pérennes
Nombre d'exploitations	1 330	473	150	85	78	72	57
Nombre moyen de ruches	126	294	51	20	25	16	12
Production de miel moyenne (en kg)	2 237	5 394	929	230	385	185	301

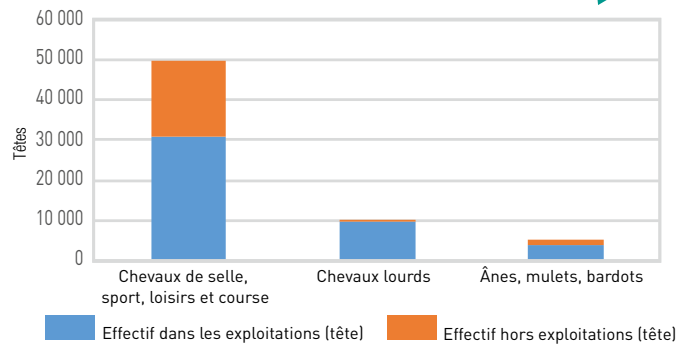
PLUS D'INFOS sur

Associations pour le développement de l'apiculture : adaoccitanie.org/asso/Fonctionnement.php



L'ÉLEVAGE ÉQUIN

Avec 44 361 équidés recensés en 2019 dans les exploitations agricoles, **l'Occitanie détient le 4^e cheptel national**. Cette filière est extrêmement diversifiée avec la présence de tous les types d'utilisation et d'activités liées au cheval et aux équidés : courses de trot ou galop, activités sportives, tourisme et loisir et élevage de chevaux de trait. En 2010, on recensait 2 345 exploitations ayant des équidés dont 1 342 étaient spécialisées dans cet élevage. À noter que tous les éleveurs de chevaux ne possèdent pas forcément de statut agricole. Ainsi d'après le Conseil des Équidés Occitanie, environ 5 000 structures équestres sont recensées dans la région. La région se caractérise par le développement important de l'élevage de chevaux de trait. Elle occupe le 3^e rang, en terme de cheptel d'animaux de races lourdes avec 18% des effectifs nationaux. Cette production est localisée principalement dans les zones de piémont et de montagne, à savoir dans les Hautes-Pyrénées, l'Ariège, les Pyrénées-Orientales, l'Aveyron et la Lozère. Elle est associée le plus souvent à un atelier complémentaire dans les exploitations agricoles : bovin viande, bovin lait, ovin... Les chevaux produits sont majoritairement destinés à la production de viande. L'élevage de chevaux de trait pour l'attelage de loisir est secondaire. L'élevage de chevaux de sport et de loisir produit principalement des chevaux de selle français, des Anglo-arabe et des Pur-sang arabe. Ces élevages sont majoritaires dans le Gard, l'Hérault et la Haute-Garonne. Les élevages de chevaux de loisir sont tenus par une majorité de non-agriculteurs qui ont le plus souvent une autre activité professionnelle en parallèle. L'Occitanie est par ailleurs le berceau de plusieurs races équines emblématiques : le cheval de Mérens (Ariège), le cheval de Castillon, l'Anglo-arabe, le cheval de Camargue ou bien encore l'âne et la mule des Pyrénées et l'âne de Provence.



EFFECTIF DES ÉQUIDÉS PAR CATÉGORIE EN OCCITANIE

(Source : SAA 2019)

LES CHIFFRES

- **44 361** équidés dans les exploitations
dont : 30 230 chevaux de selle, sport et courses
9 964 chevaux lourds
3 919 ânes, mulets et bardots
- **5 000** structures d'élevage
- **2 345** exploitations ont des équidés
dont 1 342 sont spécialisés (centres équestres, etc.)
- **3 846** UTA concernées (dans les exploitations agricoles)

(Sources : RA2010/INOSYS, SAA 2019, Conseil des Équidés Occitanie)

FAITS MARQUANTS 2020

Au printemps 2020, les centres équestres ont subi de plein fouet la fermeture de leur structure suite à la mise en place des mesures de restrictions sanitaires, d'autant plus que cette période correspond à un pic de fréquentation (vacances et activités scolaires). La filière élevage, débouillage, étalonnage a subi, par ricochet, un arrêt presque total de son activité.

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES CENTRES ÉQUESTRES

Exercices clos entre le 31/07/2019 et le 30/06/2020 (Source : CERFRANCE Occitanie)

Sur cette campagne le produit des leçons et pensions baisse de 15% pour atteindre 62 600 € et représente 75% du produit courant qui s'élève à 84 000 € contre 85 000 € en 2018.

Quant au produit/UTH, il se situe en moyenne à 52 900 € contre 66 100 € dans les résultats du réseau national Equicer*.

Globalement les charges augmentent de 9%. Dans le détail, au niveau des charges opérationnelles, le poste aliment progresse de 27%. Les charges de structure enregistrent une hausse de 5% portée principalement par le poste mécanisation (+16%).

Dans ce contexte de charges en hausse l'EBE chute de 34% pour atteindre 9 790 €, avec une disparité au sein de l'échantillon où 8 exploitations ont un EBE inférieur à 4 000 € et 9 un EBE supérieur à 15 000 €.

Le faible niveau d'engagement financier (8 900 €) absorbe plus de 90% de l'EBE. Malgré la forte baisse des prélèvements privés, les structures n'ont pas de marge de sécurité.

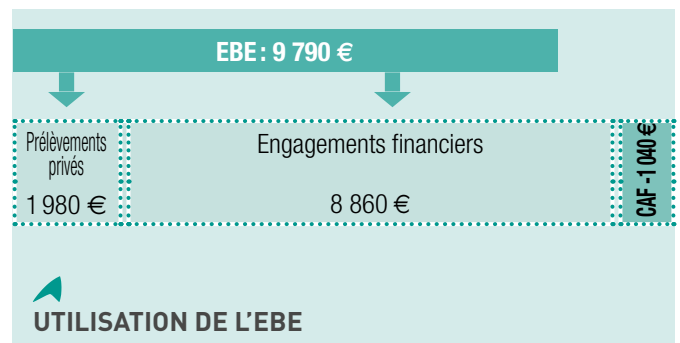
20% des entreprises présentent une situation financière qualifiée de 'Danger' ou 'Urgence' alors qu'elles étaient seulement 17% l'an dernier à échantillon constant.

*Le réseau national Equicer est membre du réseau CERFRANCE



L'échantillon CERFRANCE

- **25 centres équestres** situés en ex Midi-Pyrénées
- **SAU : 25 ha** dont 24 ha SFP
- **1,3 UTH familiale / 0,3 UTH salariée**



UTILISATION DE L'EBE

PLUS D'INFOS sur

Conseil des Équidés Occitanie : www.conseilchevauxoccitanie.fr/

LES SIGNES D'IDENTIFICATION DE LA QUALITÉ ET DE L'ORIGINE



Cette page a été réalisée en collaboration avec l'IRQUALIM et l'observatoire économique des SIQO*

* Cf. définitions p 52

En constant développement depuis les années 90, les Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine (SIQO) permettent de valoriser le patrimoine agricole et agro-alimentaire de la région. L'Occitanie se classe 1^{re} région française, autant pour le nombre de produits sous SIQO que pour la part des exploitations agricoles engagées dans ces démarches : en 2010, on estimait que **50% des exploitations agricoles de la région commercialisaient au moins un produit sous SIQO** (yc viticulture et Bio). Selon nos estimations**, ce ratio serait de 66% en 2019. Cette augmentation conséquente est le résultat de plusieurs phénomènes parallèles : la baisse du nombre total d'exploitations, la stabilité du nombre engagées dans des SIQO hors Bio et l'augmentation massive du nombre d'exploitations en AB (cf Focus page suivante).

Avec une année de recul, nous constatons que les effets de la crise sanitaire se révèlent extrêmement hétérogènes sur l'ensemble des produits sous SIQO. La diversité des produits et des filières explique en grande partie ce constat : la crise a pris des formes et des intensités variables selon le type d'opérateurs et les circuits de distribution. Si la perturbation des activités touristiques a effectivement impacté certaines filières, le problème majeur réside dans la fermeture des établissements de restauration et l'arrêt de l'activité des traiteurs. Néanmoins, la crise a également incité les consommateurs à rechercher une alimentation plus locale et à s'intéresser de plus près à l'agriculture de leur territoire. À ce titre, les SIQO peuvent prétendre à une place de choix et faire valoir leur ancrage territorial.

Notes : Les SIQO regroupent les Labels Rouges, les Appellations d'Origine Contrôlée (AOC) ou Protégée (AOP), les Indications Géographiques Protégées (IGP) et l'Agriculture Biologique (AB).

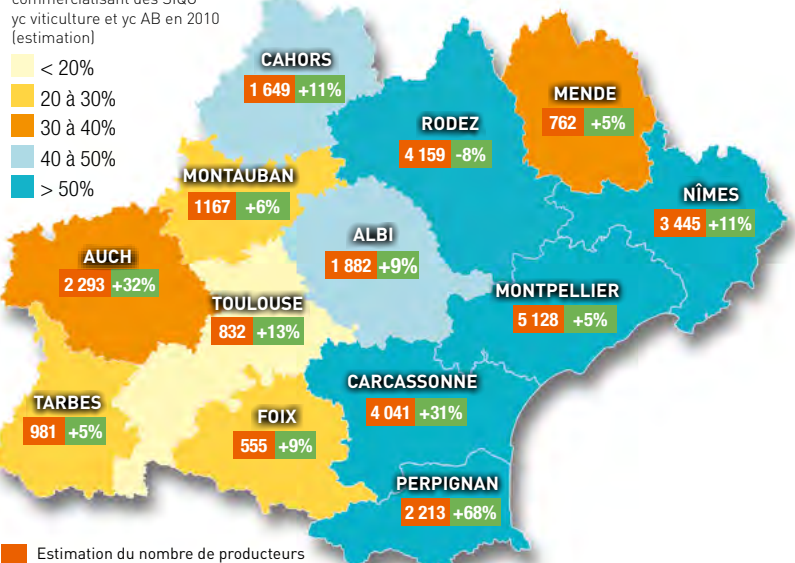
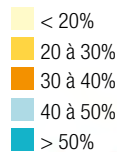
** Les données SIQO publiées dans les statistiques publiques sont traitées hors Agriculture Bio et hors viticulture, traitées à part. Les chiffres ne pouvant être additionnés, les données globales ne peuvent être qu'estimées. Le nombre total d'exploitations ainsi obtenu est donc approximatif.

LES CHIFFRES

- 32 400 exploitations commercialisent des produits sous SIQO en 2019 (estimation yc Bio et viticulture)
- 1^{re} région pour le nombre de SIQO avec 248 cahiers des charges (dont 94 en viticulture)
- 1^{re} région Bio avec 10 663 exploitations et 503 026 ha en 2019

[Sources : RA2010, Agence Bio, Observatoire économique des SIQO*]

Part des EA du département commercialisant des SIQO yc viticulture et yc AB en 2010 (estimation)



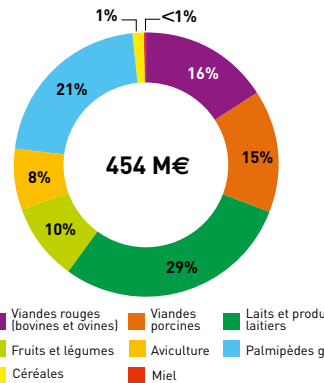
Estimation du nombre de producteurs SIQO en 2010 (yc Bio et viticulture)
Évolution estimée des producteurs SIQO entre 2010 et 2019, corrigée de l'évolution totale du nombre d'EA



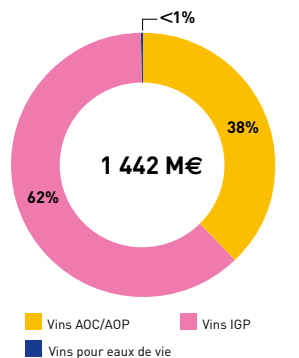
IMPORTANCE DES SIQO DANS LES DÉPARTEMENTS

[Sources : estimations** à partir de RA2010/INOSYS, Observatoire économique des SIQO*, Agence Bio]

Chiffre d'affaires des SIQO hors viticulture et hors AB en 2019

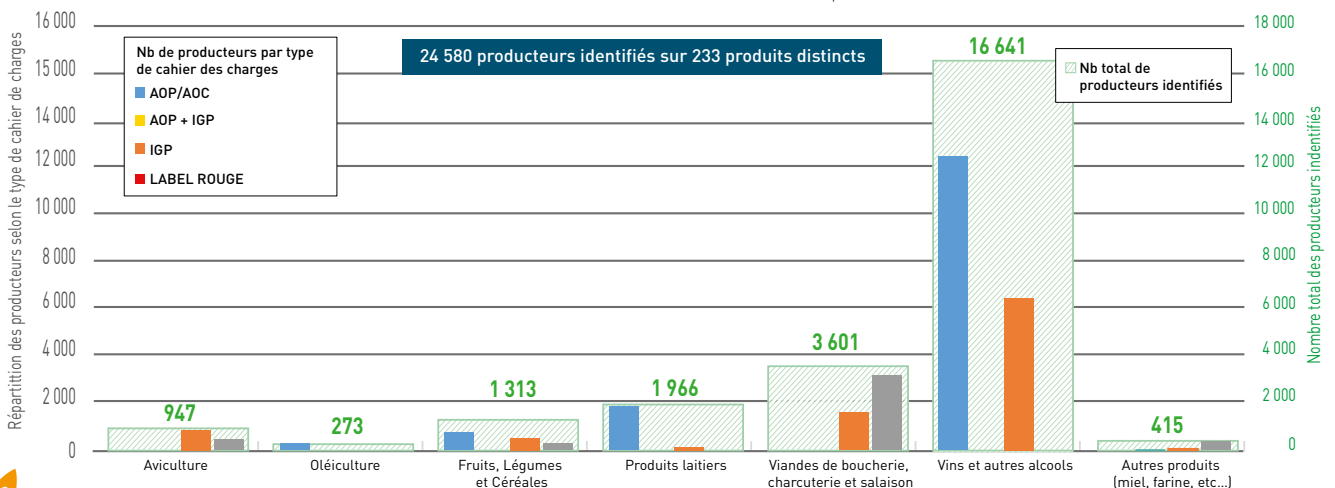


Chiffre d'affaires des SIQO en viticulture hors AB en 2019



RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DES SIQO (HORS AB) PAR SECTEUR EN 2019 (1 896 MILLIONS D'EUROS)

[Source : Observatoire économique des SIQO*]



NOMBRE DE PRODUCTEURS SIQO (HORS BIO) PAR FILIÈRE EN 2019 [Source : Observatoire économique des SIQO*]

Note : Un producteur peut être engagé dans plusieurs filières et plusieurs types de cahier des charges. Ainsi, la somme des données présentées ici est supérieure au nombre total de producteurs identifiés. Le nombre total de cahier des charges disponibles sur la région est bien de 248 mais seuls 233 répertorient des producteurs en activité en 2019 sur la région.

PLUS D'INFOS sur

IRQUALIM : www.irqualim.fr

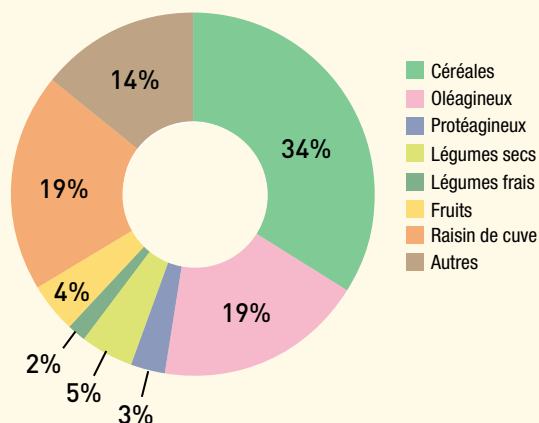
FOCUS : L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE



LES CHIFFRES CLÉS DE L'AB EN 2019

(Sources : Agence Bio, SAA)

- **10 663** exploitations certifiées AB
18% des exploitations agricoles d'Occitanie
23% des exploitations Bio françaises
- **503 026 ha en Bio** dont 24% en conversion
16% de la SAU d'Occitanie
22% de la SAU Bio française
Dont 57% de surfaces fourragères et 26% de grandes cultures
- **2 811** opérateurs aval certifiés Bio

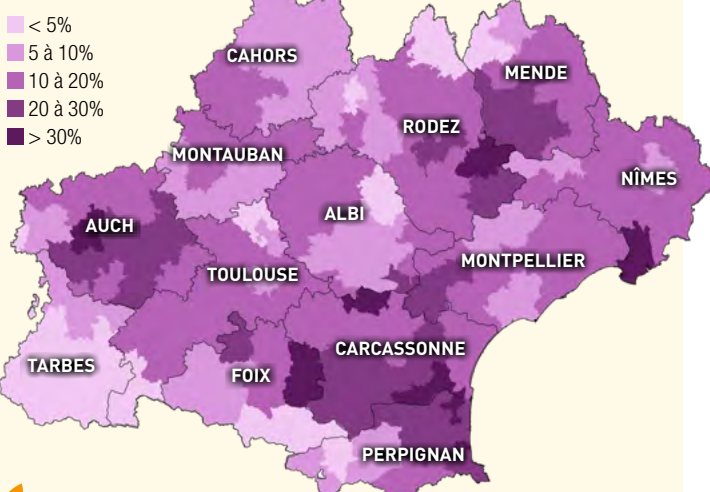


RÉPARTITION DES SURFACES CULTIVÉES EN BIO EN 2019 (HORS SURFACES FOURRAGÈRES) : 217 499 HA

(Source : Agence Bio)

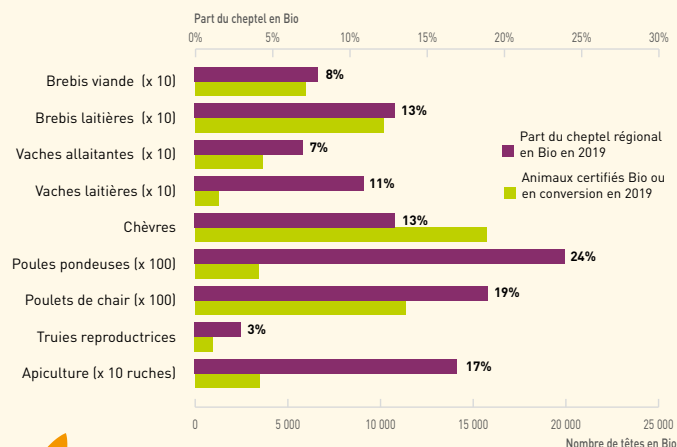
Avec plus de 503 026 ha certifiés ou en conversion et 10 663 exploitations certifiées en 2018, l'Occitanie reste la 1^{re} région française en agriculture biologique, loin devant les autres régions. L'année 2019 est une belle illustration de la croissance de la bio en région avec la certification du 10 000^e producteur bio. En 10 ans, les surfaces bio d'Occitanie ont été multipliées par plus de trois, passant de 139 000 ha et 3 404 exploitations en 2009 à 503 000 ha et 10 663 exploitations en 2019. La croissance est régulière depuis 4 ans, oscillant autour de +10% par an. Entre 2018 et 2019, les surfaces en bio ont augmenté de +13%. La bio d'Occitanie représente 23% des exploitations bio de France et 16% de la SAU régionale. Les départements avec les surfaces en bio les plus importantes sont le Gers (91 800 ha et 1 577 exploitations), l'Aveyron (70 008 ha et 915 exploitations) et l'Aude, (52 500 ha et 1 075 exploitations). Les Hautes Pyrénées ferment la marche (307 exploitations et 9 207 ha). L'élevage d'Occitanie continue son développement, même si la croissance des cheptels s'est un peu ralentie. En effet, en prenant l'exemple des bovins, si le nombre d'élevages a augmenté de +8% pour atteindre 1 312 structures et 49 224 animaux en 2019, les structures en conversion ont connu une croissance moindre. Le nombre de structures en conversion a augmenté de +3% (610 fermes en 2019) et le nombre de vaches en conversion a lui diminué de -8% (16 534 têtes en 2019). L'Aveyron, l'Ariège, le Gers et la Lozère sont les départements accueillant le plus d'élevages, rassemblant à eux 4 plus de la moitié du total régional des troupeaux.

Part de la SAU des EPCI en BIO



PART DE LA SAU DES EPCI EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE EN 2019

(Sources : Agence Bio, Cartobio / ASP Registre parcellaire graphique, traitement CRAO)



NOMBRE D'ANIMAUX ET PART DU CHEPTEL EN BIO EN 2019

(Sources : Agence Bio, SAA)

En 2019, 1 662 producteurs se sont engagés en bio. Les principaux départements d'accueil sont le Gers, l'Hérault, l'Aude et le Gard. Les filières végétales les plus attractives sont la viticulture (448 nouveaux bio), les grandes cultures (+342), les surfaces fourragères (+196), les légumes frais (+178) et les fruits (+152). Pour les productions animales c'est la filière bovine qui arrive en tête avec +51 nouveaux éleveurs, dont 38 élevages allaitants bio et 13 laitiers.

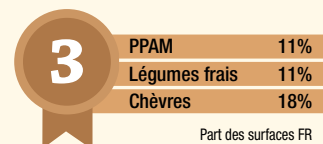
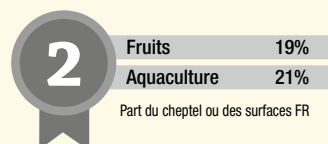
En Occitanie, le secteur aval est lui aussi en pleine progression, avec 2 811 opérateurs aval (+11% en un an) et contribue à tirer la croissance de l'ensemble du secteur. Parmi ces entreprises, on dénombre 1 882 préparateurs, 889 distributeurs et 40 importateurs. Ces derniers sont la seule catégorie dont le nombre a stagné, les autres ayant connu une augmentation de respectivement 10 et 14%.

PALMARÈS DE LA RÉGION

(Sources : Agence Bio, SAA)

Nombre total d'exploitations	23%	1 Brebis laitières	73%
Surfaces bio et en conversion	22%	Brebis viande	25%
Surfaces certifiées	23%	Apiculture	24%
Vigne	38%	Vaches allaitantes	11%
Surfaces en herbe	24%		
Grandes cultures	23%		
Cultures fourragères	21%		

Part du cheptel ou des surfaces FR



PLUS D'INFOS sur

Agence Bio : www.agencebio.org/

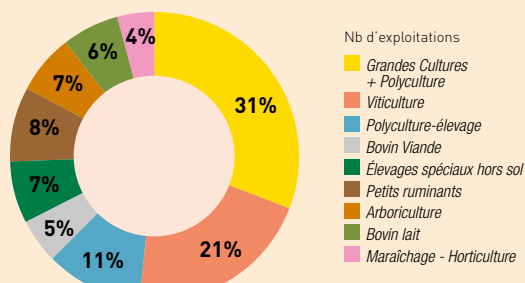
Interbio Occitanie : www.interbio-occitanie.com/

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS BIO

Exercice clos entre le 01/07/2019 et le 30/06/2020
(Source : CERFRANCE Occitanie)



Toutes les productions sont représentées dans l'échantillon étudié. Toutefois, deux systèmes sont mieux représentés : le système grandes cultures/polyculture (31% de l'échantillon) et la viticulture (21%). Le nombre d'exploitations converties en AB ou en conversion progresse chaque année dans nos échantillons.



RÉPARTITION DES EXPLOITATIONS DE L'ÉCHANTILLON PAR FILIÈRE

→ L'EBE progresse surtout pour les productions végétales

Des rendements supérieurs en grandes cultures expliquent la forte progression du produit (+36% par rapport à 2018). Les produits viticole et arboricole augmentent également, dans une moindre mesure (+13% par rapport à n-1).

Pour les éleveurs en bovins lait et ovins lait, le produit est également supérieur mais dans des proportions beaucoup moins importantes (+3%). Seul les élevages bovins viande voient leur produit animal diminuer (-3%).

Au niveau des charges, la plus forte progression est observée pour les charges fixes (+7%), notamment les charges en main-d'œuvre salariée et en cotisations sociales exploitants, mais également le poste mécanisation, avec les entretiens-réparations et le carburant. L'EBE a donc augmenté pour la majorité des productions avec une hausse plus marquée pour les viticulteurs en bouteilles et les céréaliers. L'EBE moyen par exploitant en AB reste supérieur à celui des exploitants en agriculture conventionnelle.

Le ratio EBE/produit atteint 29% en moyenne. Sa dispersion est conséquente au niveau de l'échantillon (16% dispose d'un ratio inférieur à 15% et 13% d'un ratio supérieur à 50%).

Les performances économiques fluctuent fortement d'une exploitation à l'autre mais aussi d'une production à l'autre. La maîtrise technique demeure toujours un critère essentiel dans la réussite en AB.

→ L'EBE couvre l'ensemble des besoins

L'EBE est suffisant pour couvrir les prélèvements privés (19 300 € par UTH exploitant) et le remboursement de la dette bancaire. Les investissements continuent de progresser et l'appel aux emprunts s'accroît.

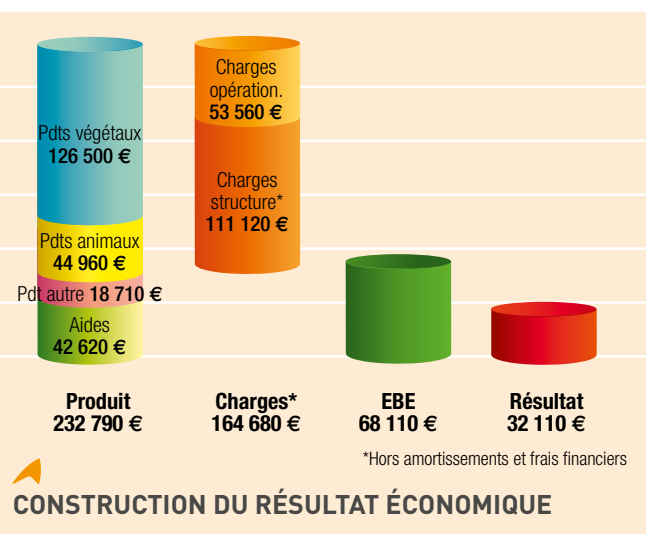
→ Une situation financière saine pour une grande majorité

Plus de 8 entreprises sur 10 bénéficient d'une santé financière saine. Elle s'est améliorée en 2019.

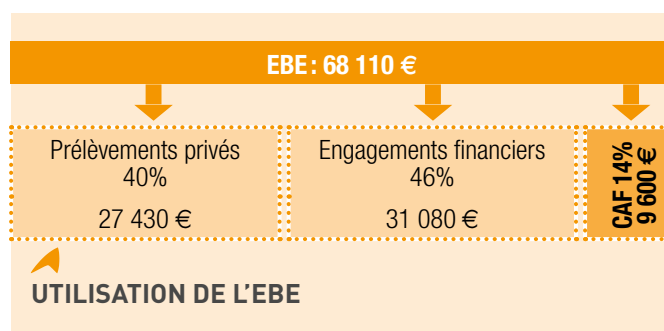
L'échantillon CERFRANCE

- 853 exploitations en agriculture biologique (date de conversion avant 2018)
- 40% ind, 26% EARL, 22% GAEC
- SAU : 88 ha dont 35 ha SFP, 41 ha SCOP, 6 ha vigne
- 1,4 UTH familiale / 1,1 UTH salariée

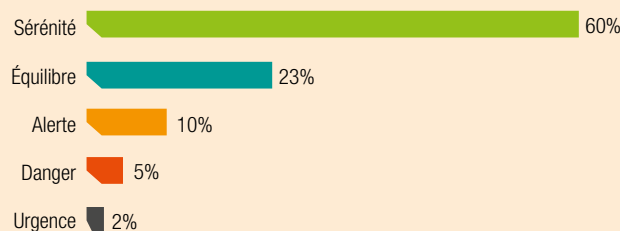
Attention : ces exploitations sont recensées au niveau de l'Agence Bio, cela signifie qu'au minimum un atelier de l'exploitation est conduit avec le label AB. Seules les exploitations ayant achevé la phase de conversion sont retenues (avant 2018).



CONSTRUCTION DU RÉSULTAT ÉCONOMIQUE



UTILISATION DE L'EBE



SANTÉ FINANCIÈRE DES EXPLOITATIONS

PLUS D'INFOS sur

Chambre régionale d'agriculture d'Occitanie :

<https://occitanie.chambre-agriculture.fr/productions-techniques/agriculture-biologique/donnees-economiques/>

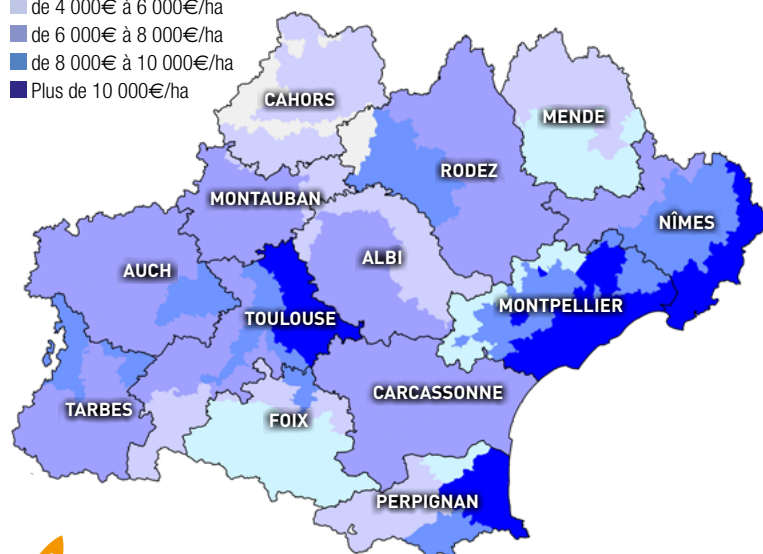
En 2019, à l'échelle de l'Occitanie, le marché foncier de l'espace rural porte sur 84 000 ha. Ce marché est actif et poursuit une tendance de progression amorcée en 2012, avec une stabilisation entre 2018 et 2019. En valeur, il atteint 3 240 M€, soit une hausse de près de 4% par rapport à 2018 (3 117 M€). Cette augmentation est liée à la forte progression de 3 des 4 sous-marchés de l'espace rural :

- +17% pour le marché des espaces résidentiels et de loisirs ou des espaces non-productifs : 2 015 M€ en 2019
- +11% pour le marché forestier : 82 M€ en 2019
- +4% pour le marché agricole : 641 M€ en 2019.

Le marché de l'espace en vue de son artificialisation subit par contre, une diminution de 32% en valeur sur la période, passant de 662 M€ en 2018 à 451 M€ en 2019. Le volume des transactions sur le marché agricole est stable entre 2018 et 2019 à l'échelle de l'Occitanie -52 000 ha. Néanmoins, dans les départements du Gard, de la Haute-Garonne, de l'Hérault, du Lot et du Tarn, ce marché est en recul (respectivement -21%, -14%, -7%, -8% et -20%). A contrario, en Ariège, Aveyron, Lozère, Pyrénées-Orientales et Tarn-et-Garonne les surfaces agricoles échangées sont en progression (respectivement +14%, +18%, +30%, +11% et +18%). Enfin, les départements restant présentent un marché agricole stable. Les montants du marché agricole atteignent les valeurs les plus élevées depuis 2007 : près de 641 M€ en 2019 (614 M€ en 2018), soit une augmentation de plus de 4%.

Prix des terres libres non bâties en 2019

- Non significatif
- Moins de 4 000€/ha
- de 4 000€ à 6 000€/ha
- de 6 000€ à 8 000€/ha
- de 8 000€ à 10 000€/ha
- Plus de 10 000€/ha



VALEUR VÉNALE DES TERRES AGRICOLES EN 2019

(Source : Safer Occitanie)

safer Occitanie | La terre, votre projet, notre passion.
Cette page a été réalisée avec la collaboration de la Safer Occitanie

FOCUS : LE MARCHÉ DES VIGNES EN OCCITANIE

Est Occitanie : par rapport à 2018, le marché des départements littoraux d'Occitanie est pratiquement stable en nombre de transactions (-2,4%), en surface (+3,3%) et en valeur (-1,8%). La tendance de terrain est celle d'une augmentation des biens mis à la vente, en lien avec le vieillissement des chefs d'exploitation mais aussi à la fréquence accrue des aléas climatiques (gels, sécheresses, échaudages...) ou aux incertitudes du marché des vins. Ces divers éléments incitent de nombreux propriétaires à vendre. Les démarches de certification (HVE, Terra Vitis) souvent perçues comme complexes contribuent à cette tendance. Cette offre de foncier est à rapprocher d'une demande plus ou moins importante, suivant les zones et les types de biens cédés. Dans la plaine languedocienne (Narbonnais, Biterrois, Vallée de l'Hérault), zone à fort potentiel agronomique et souvent irriguée, la demande foncière reste soutenue et se traduit par un marché foncier actif, voire concurrentiel. Les prix des vignes y augmentent légèrement. Certaines zones de coteaux AOP ont une notoriété forte ou grandissante engendrant une hausse des prix. C'est le cas des appellations Côtes du Rhône gardoises, Costières de Nîmes, Terrasses du Larzac, Pic Saint-Loup, Picpoul de Pinet, La Clape, Fitou, Boutenac, Banyuls et Collioure. Dans d'autres zones, la demande foncière se raréfie face à une offre plus abondante : Faugères, Saint-Chinian, Corbières, Côtes

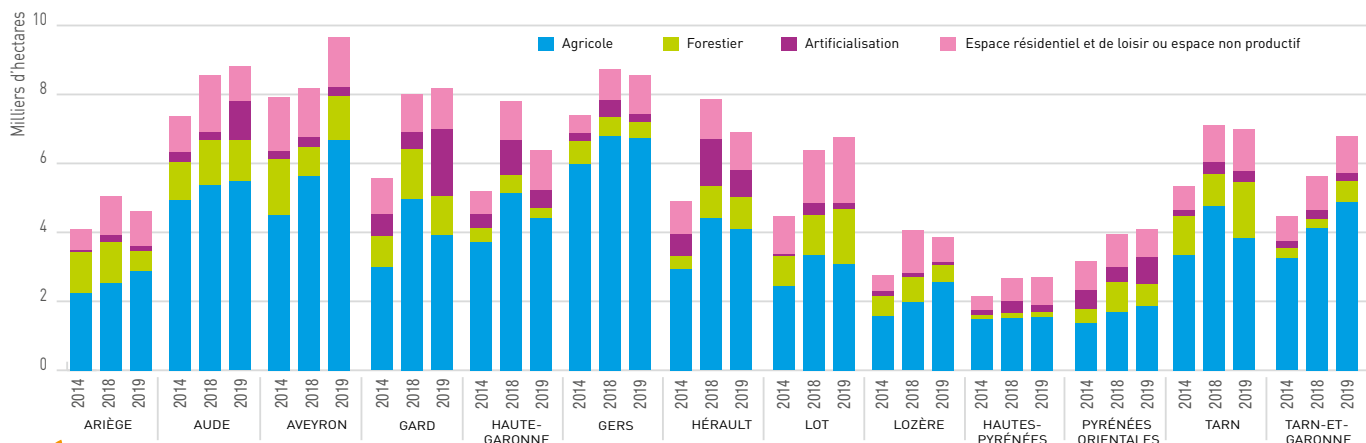
du Vivarais, Côtes du Roussillon. Ce phénomène tend à croître en raison d'une demande locale à l'agrandissement qui s'estompe et de difficultés à trouver des porteurs de projets dans des zones mal irriguées et excentrées des grands bourgs. Les prix y sont stables, voire en légère baisse.

Sud-Ouest : En 2019, le marché progresse en nombre de transactions (+5,3%) et en surface (+15,8%) mais enregistre un repli en valeur (-1,5%)

Gascogne : On constate moins de ventes du fait d'une demande de foncier limitée, que ce soit par les coopérateurs ou par les vignerons indépendants, plus sélectifs dans leurs choix de vignobles. La présence de terres disponibles pour la plantation peut également expliquer ce déficit d'acquéreurs sur le marché des vignes plantées. Les prix sont stables entre 12 et 18 000 €/ha selon les appellations.

Frontonnais : Le prix d'un hectare dans l'appellation Fronton gagne 13% en 2019 et s'établit à 9 000 €/ha.

Marcillac, Cahors, Gaillac : La demande de foncier est limitée alors que des gels à répétition ont généré une offre soutenue de foncier à vendre. Le prix moyen est stable en zone d'appellation Marcillac (18 000 €/ha) et Gaillac (10 500 €/ha) et en hausse en Gaillac Premières Côtes (10 500 €/ha). Il baisse en revanche de 8% en Cahors où il s'établit à 11 000 €/ha.



ÉVOLUTION DES SURFACES VENDUES PAR SEGMENT

(Source : Safer Occitanie)

PLUS D'INFOS sur

Site de la Safer Occitanie : www.safer-occitanie.com

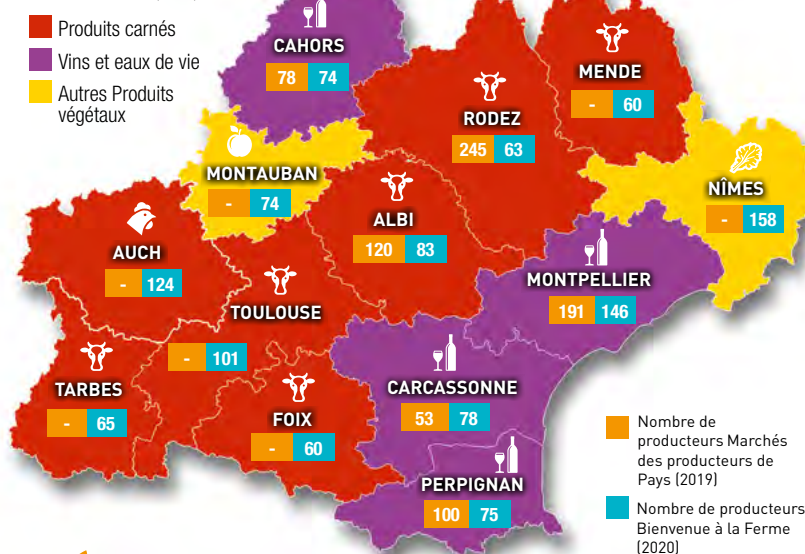
LES CIRCUITS DE PROXIMITÉ



Les circuits courts de commercialisation (CC)* permettent aux producteurs de conserver une part plus importante de la valeur ajoutée de leurs productions, et aux consommateurs de participer au développement et au maintien de l'activité agricole de leur territoire. En 2010, **1 exploitation sur 5 s'inscrivait dans une démarche de circuits courts**. S'il n'existe à l'heure actuelle pas d'observatoire permettant de mesurer l'évolution de ces chiffres, plusieurs indicateurs nous amènent à conclure à une augmentation importante de la part d'exploitations agricoles pratiquant une activité de circuits courts. On constate par exemple que la part des CC dans les installations avec DJA a augmenté de 339% entre 2014 et 2020. De même, les démarches de circuits courts portées par les chambres d'agriculture (MPP) sont en constante progression : +9% d'adhérents entre 2016 et 2019.

En 2020, la crise sanitaire et économique due à la pandémie de coronavirus marque un tournant important pour les circuits courts et plus largement pour les circuits de proximité**. En effet, le confinement des populations, le ralentissement des échanges commerciaux et la peur des pénuries alimentaires ont été autant de catalyseurs renforçant l'attrait des consommateurs pour les produits locaux. Les agriculteurs confrontés à la fermeture de plusieurs débouchés (restauration, export...) se sont organisés, individuellement ou collectivement, pour repenser leurs circuits de distribution. Ainsi, plusieurs drive fermiers ont vu le jour pendant le premier confinement et perdurent aujourd'hui. La crise a également révélé les fragilités de nos systèmes alimentaires et les politiques de relance visent aujourd'hui à renforcer les circuits de proximité. En Occitanie, cela s'est notamment traduit par la création d'une association rassemblant les plateformes d'approvisionnement en produits locaux (APPRO) afin de répondre de manière plus efficace aux marchés proposés pour la restauration collective.

Produit principal vendu en circuits courts (2010)



CIRCUITS DE PROXIMITÉ DANS LES DÉPARTEMENTS

(Source : RA2010/INOSYS ; CA Occitanie)

FOCUS : "VIVEZ FERMIER !" LE SECTEUR DE L'AGRITOURISME PRÊT POUR LA SORTIE DE CRISE

Porté par l'envie croissante d'un tourisme différent, l'agritourisme a le vent en poupe depuis plusieurs années. Séjours à la ferme, dans une exploitation agricole ou domaine viticole, découverte des produits du terroir, expériences : les citoyens plébiscitent le tourisme rural. Une aubaine pour les agriculteurs souhaitant diversifier leurs revenus, partager leur savoir-faire, valoriser leur production ou encore préserver et rénover leur patrimoine. Bienvenue à la Ferme, premier réseau français de vente directe et d'accueil à la ferme, fédéré par les Chambres d'agriculture depuis plus de 30 ans, répond à cette demande grâce aux 1 161 agriculteurs adhérents en Occitanie (8 000 dans toute la France). Le réseau propose une offre diversifiée, regroupée en 2 segments « Mangez Fermier » pour toutes les activités liées aux produits fermiers (points de vente à la ferme, marchés de producteurs) et « Vivez Fermier » pour les activités touristiques de loisirs, séjours et restauration à la ferme. Ces activités sont toutes encadrées par une charte éthique et des cahiers des charges spécifiques garantissant la qualité de l'offre touristique. En 2020, le premier confinement, suivi d'une réouverture conditionnée par des mesures sanitaires strictes a durement touché les agriculteurs engagés dans des démarches d'accueil à la ferme. Néanmoins, la crise a également généré un regain d'attractivité pour les séjours à la ferme. En effet, le retour à la terre, le besoin de contact avec la nature et la volonté de relocaliser sa consommation ont été particulièrement mis en exergue par la crise. Les agriculteurs engagés dans des démarches d'agritourisme deviennent plus que jamais les ambassadeurs d'une agriculture multifonctionnelle en lien direct avec les consommateurs.



LES CHIFFRES

- **14 503 exploitations agricoles commercialisaient via des CC en 2010**
- **80% de ces EA commercialisaient principalement en vente directe**
- **Part des circuits courts dans les installations en DJA en 2020 : 42%**
- **Les chambres d'agriculture accompagnent ces producteurs au travers de démarches collectives :**



Marché de Producteurs de Pays : 787 adhérents présents sur 118 lieux de marché pour 735 jours de marchés



Bienvenue à la Ferme : 1 161 adhérents proposant 111 prestations de restauration, 135 activités de loisir, 1 108 prestations de vente de produits fermiers et 211 prestations d'hébergement

(Sources : RA2010/INOSYS, CA Occitanie)

* CC (Circuits courts) : on entend par « circuit court » un mode de commercialisation faisant intervenir au maximum un intermédiaire entre le producteur et le consommateur final. On distingue parmi les circuits courts la vente directe, sans aucun intermédiaire.

** Les circuits de proximité englobent non seulement les circuits courts tels que définis ci-dessus mais également les circuits de commercialisation qui restent à une échelle locale, quel que soit le nombre d'intermédiaires.

PLUS D'INFOS sur

Chambre Régionale d'Agriculture : <https://occitanie.chambre-agriculture.fr/gerer-son-exploitation/diversifier-ses-activites/>

Site MPP : www.marches-producteurs.com

Site BAF : www.bienvenue-a-la-ferme.com/



LA DÉMOGRAPHIE ET L'EMPLOI

Les secteurs agricole et agroalimentaire sont des employeurs majeurs de la région : **près de 160 000 emplois en 2018** (cf. tableau p. 5), dont plus de la moitié dans les exploitations agricoles. Le reste des emplois se répartit entre les IAA et les services à l'agriculture, dont un quart est enregistré dans les coopératives agricoles.

En 2019, **58 436 chefs d'exploitations, dont 28% de femmes**, et 10 873 cotisants solidaires (ou cotisants de solidarité) dirigent les 59 527 exploitations agricoles d'Occitanie. La main-d'œuvre familiale reste très présente en comparaison avec la moyenne nationale et concerne encore 10% de la main-d'œuvre totale (FR : 5,5%).

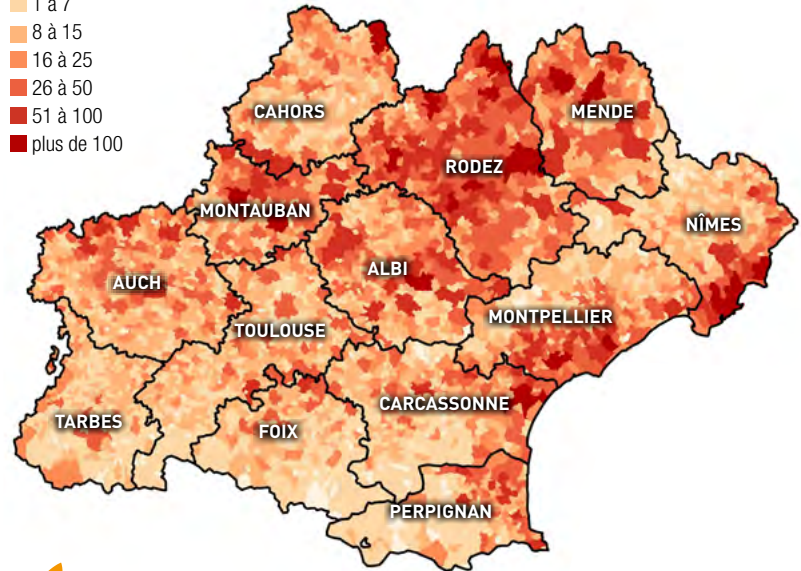
On constate toutefois une augmentation du nombre d'exploitations ayant recours à l'emploi salarié : 24% des exploitations (contre 20% il y a 10 ans). La main-d'œuvre salariée agricole en Occitanie représente 33% des UTA agricoles totale. Elle est la 2^e région employeuse de main-d'œuvre salariée et pèse 12% des UTA salariées agricoles nationales.

Malgré cette tendance à la professionnalisation des systèmes agricoles, le **vieillessement global de la population agricole reste un problème majeur** pour les territoires de la région. La part des plus de 50 ans ne cesse d'augmenter, atteignant 55% des chefs d'exploitations en 2018 au détriment de la classe d'âge intermédiaire des 40-50 ans. Les chefs d'exploitation de moins de 40 ans se stabilisent autour de 20% depuis 2011. Si l'ensemble des productions est touché par le vieillissement, on remarque que les éleveurs spécialisés sont en moyenne plus jeunes que les cultivateurs et les polyculteurs-éleveurs. En particulier, les

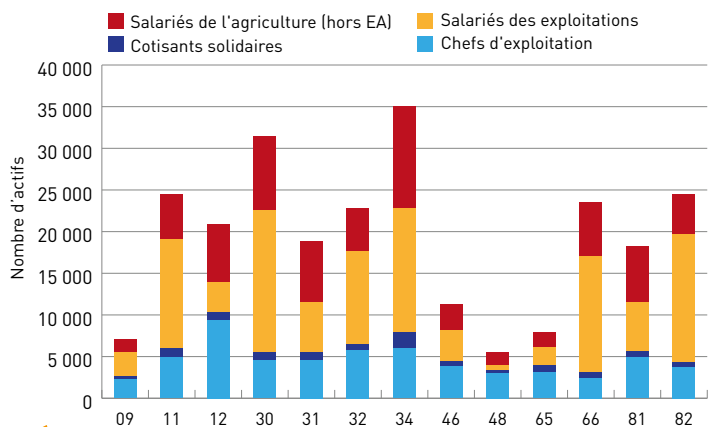
élevages de petits herbivores (ovins, caprins) et ceux de granivores (porcs, volailles, palmipèdes et lapins) comptent une proportion de jeunes chefs d'exploitation supérieure à la moyenne régionale.

Nombre de chefs d'exploitation

- 0
- 1 à 7
- 8 à 15
- 16 à 25
- 26 à 50
- 51 à 100
- plus de 100



NOMBRE DE CHEFS D'EXPLOITATION PAR COMMUNE EN 2018 (Source : MSA - traitement ODR/CRAO)



RÉPARTITION DE LA POPULATION AGRICOLE SELON LES DÉPARTEMENTS EN 2019

(Source : MSA-traitement ODR/CRAO)

LES CHIFFRES

Nombre total d'emplois dans le secteur de la production agricole : 93 050

(nombre d'UTA estimés en 2020)

Dont chefs d'exploitation et coexploitants **55 220**

Dont autres actifs non salariés (hors CS) **6 220**

Dont salariés permanents **13 890**

Dont salariés saisonniers, occasionnels, ETA et CUMA **17 720**

Soit main-d'œuvre permanente 81%

(Source : BAEA 2021)

FOCUS : LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DES MÉTIERS DE L'AGRICULTURE

(Source : Occitanum, CA Occitanie, Agrinautes)

Confrontés à un contexte particulièrement mouvant, les métiers de l'agriculture évoluent constamment. Les outils numériques sont entrés dans les exploitations agricoles dans les années 2000 notamment avec les solutions GPS et ont été largement adoptés pour la gestion quotidienne des entreprises agricoles, faisant évoluer du même coup les métiers de l'agriculture. En 2018, 71% des agriculteurs étaient équipés d'un smartphone (contre 65% du grand public) et 70% des agriculteurs équipés utilisent des applications professionnelles.

Le numérique est aujourd'hui le support incontournable de l'activité agricole, porteur des objectifs de productivité économique, protection de

l'environnement et réduction de la pénibilité du métier. En 2020, la crise sanitaire a également renforcé le rôle du numérique dans la relocalisation des circuits alimentaires. Les solutions numériques offrent aujourd'hui de nombreuses possibilités pour travailler en agriculture et les métiers associés sont souvent très porteurs.

La Région Occitanie et les Chambres d'Agriculture s'impliquent fortement dans le développement des solutions numériques pour l'agriculture au travers de formations adaptées, d'Open-labs et de conduite de projets d'innovation, dont le projet Occitanum.

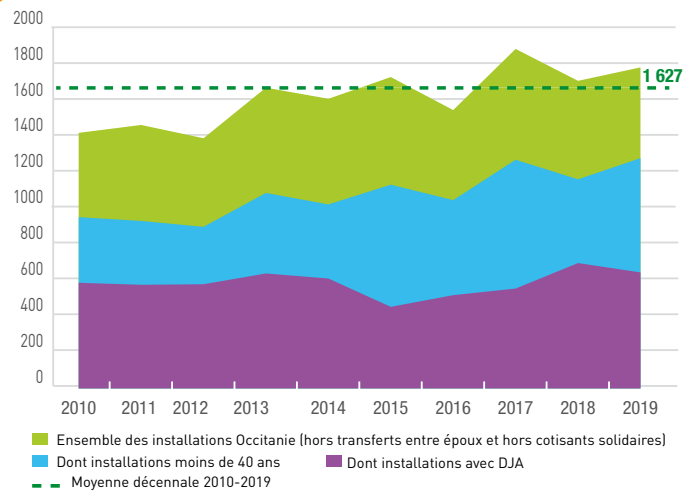
PLUS D'INFOS sur

Chambre Régionale d'Agriculture : <https://occitanie.chambre-agriculture.fr/sinstaller-transmettre/>

Projet Occitanum : www.occitanum.fr/

L'INSTALLATION ET LA TRANSMISSION

En Occitanie, comme dans les autres régions françaises, le vieillissement de la population agricole est important. Après une vague de départs en 2017 et 2018, le taux d'agriculteurs de plus de 55 ans diminue à 39% en 2019 (-6 points par rapport à 2018). Les installations ne suffisent pas à compenser les départs : en moyenne sur les 10 dernières années, pour 100 agriculteurs qui arrêtent leur activité, seulement 63 s'installent (taux de remplacement –cf définition p. 53). Toutefois, on observe une légère tendance à la hausse depuis les années 2010. Rapporté à la population agricole totale, le renouvellement moyen est de 3% par an sur les 10 dernières années (cf définitions p. 53). Certaines productions connaissent toutefois une dynamique d'installation plus importante avec un taux de renouvellement annuel supérieur à 4% : le maraîchage, l'élevage équin, l'élevage avicole et, selon les années, l'élevage de petits ruminants. Après une année 2016 un peu difficile, les installations des 3 dernières années repassent au-dessus de la moyenne décennale et semblent retrouver la dynamique haussière débutée en 2013. Avec 1790 installations en 2019, la région Occitanie est revenue à un nombre d'installations équivalent au début des années 2000. Cette hausse apparaît essentiellement au niveau des installés de moins de 40 ans hors DJA dès 2017 mais elle est également confortée par une hausse des DJA depuis 2018.



ÉVOLUTION DES INSTALLATIONS EN OCCITANIE EN 10 ANS

(Sources : CA, MSA - traitement ODR/CRAO)

LES CHIFFRES

Zoom sur les installations DJA en 2020

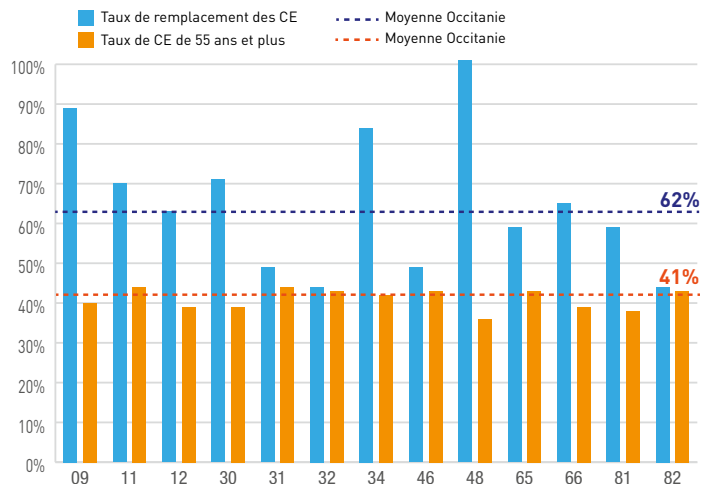
(dossiers engagés)

* Dont femmes	36%
* Part des installations hors cadre familial	42%
* Part des installations en société	59%
* Part engagée en AB	36%
* Part engagée en circuits courts	45%

Répartition selon les principales productions :

Élevage bovin, viande et lait	25%
Élevage ovin, caprin, viande et lait	20%
Cultures permanentes et spécialisées	25%
dont viticulture	14%
Grandes cultures	10%
Élevage granivore	6%
Autres productions	14%

(Source : Chambres d'agriculture Occitanie)



DYNAMIQUE DE TRANSMISSION PAR DÉPARTEMENT - MOYENNES TRIENNALES 2016-2018

(Sources : MSA - traitement ODR/CRAO)

FOCUS : LA TRANSMISSION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES, UN ENJEU POUR L'AVENIR (Source : MSA - traitement ODR/CRAO)

La transmission* des exploitations est un enjeu majeur pour maintenir l'activité agricole régionale mais les dynamiques de transmission diffèrent selon les territoires et les filières. Malgré un ralentissement, la Lozère reste le département le plus dynamique avec le taux de plus de 55 ans le plus faible et le taux de remplacement le plus élevé. La population agricole la plus âgée se situe dans les départements les moins ruraux (30, 31, 34) mais leur taux de plus de 55 ans est plus stable qu'ailleurs. Néanmoins, cette différenciation ne ressort pas sur la dynamique de remplacement. En effet, les départements du Sud-Est de la région - sauf les Pyrénées Orientales (09, 11, 30, 34) sont plutôt dynamiques avec des taux de remplacement supérieurs à 70% alors que ceux de l'Ouest (31, 32, 46, 82) n'atteignent pas 50%. Outre les aspects territoriaux, les dynamiques de remplacement mettent en évidence d'importantes évolutions dans les modalités de reprise des entreprises agricoles. En effet, parmi les exploitants individuels, près d'un chef d'exploitation sur 2 a plus de 55 ans et seul

1 départ sur 2 est remplacé. Par contre, les exploitations pluripersonnelles et plus particulièrement les GAEC n'ont que 32% de chefs de plus de 55 ans et affichent un taux de remplacement en constante augmentation, supérieur à 100% depuis plusieurs années.

L'analyse de la transmission met également en évidence des évolutions majeures dans les dynamiques de filières. Ainsi, les filières traditionnelles de la région (GC, viticulture, arboriculture, bovins viande) sont en perte de vitesse avec 40 à 50% de chefs d'exploitation de plus de 55 ans et des taux de remplacement autour de 50%, en baisse depuis plusieurs années. À l'opposé, quelques filières ont le vent en poupe : ovins, caprins, volailles, maraîchage et polyculture élevage ont des chefs d'exploitation globalement plus jeunes et des taux de remplacement plus élevés, en augmentation. La filière bovin lait est la filière la plus en difficulté avec 40% de plus de 55 ans et un taux de remplacement en chute libre atteignant 29% en moyenne sur 2016-2018).

* La dynamique de transmission est évaluée ici à l'aide du taux de chefs d'exploitation de plus de 55 ans et du taux de remplacement des chefs d'exploitations entre 2008 et 2018. Voir les définitions p.53.

MÉTHODE, SIGLES ET DÉFINITIONS

◇ MÉTHODOLOGIE CERFRANCE DE CALCUL DES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES

Les résultats économiques présentés dans ce document sont issus d'une étude réalisée chaque année sur la base des données comptables fournies par les CERFRANCE d'Occitanie, puis consolidées régionalement.

Les exploitations analysées sont des exploitations spécialisées: la production principale constitue au moins 70 % du produit hors aides. Ce document décrit les résultats de la campagne comptable 2019-2020 (il prend en compte, pour certaines filières, les comptabilités clôturées jusqu'au 30 juin 2020).


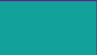



◇ MÉTHODOLOGIE CERFRANCE DE CALCUL DE LA SANTÉ FINANCIÈRE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Pour appréhender la situation financière des exploitations, nous avons utilisé :

- des indicateurs qui mesurent la marge de sécurité de l'entreprise d'après l'EBE 2019 (Excédent Brut d'Exploitation),
- et d'autres qui mesurent la solidité financière de la structure d'après son bilan 2019.

Un nombre de point a été affecté à chaque indicateur. L'entreprise a donc une note globale pour l'année. Plus le résultat est élevé, plus l'entreprise est en situation délicate. Cinq niveaux ont été identifiés.

Les situations sont différentes d'une filière à l'autre et les leviers d'actions sont également différents. C'est pourquoi nous avons calculé cet indicateur pour chaque production. Vous retrouverez donc un schéma santé financière sur les principales pages filières.

Catégories	Signification	Couleur	Échelle
Sérénité	L'entreprise a une bonne résistance financière		0 - 239 points
Équilibre	Quelques écarts à corriger sur l'année à venir		240 - 349 points
Alerte	Les principaux indicateurs sont négatifs et obligent à analyser la situation		350 - 499 points
Danger	Il est nécessaire d'agir pour redresser la barre !		500 - 800 points
Urgence	La situation est préoccupante. L'amélioration de la situation nécessitera des moyens lourds et sur plusieurs années		+ de 800 points

◇ OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE DES SIQO D'OCCITANIE

L'Observatoire Économique des SIQO d'Occitanie est issu d'un partenariat entre l'IRQUALIM, l'INAO, la DRAAF, la CRAO et l'INRAE. Les données proviennent directement de l'Agence Bio et des ODG par l'intermédiaire de l'IRQUALIM et de l'INAO et sont rapprochées à des données publiques (SAA, RA 2010, Comptes de l'agriculture...). Le traitement est réalisé par l'ODR-INRAE et la CRAO.

Le nombre de producteurs sous SIQO est estimé à partir des données de RA2010, de l'INAO et de l'Agence Bio.

Le chiffre d'affaires des SIQO est estimé à la sortie des exploitations, avant transformation. Il est calculé sur la base de prix communiqués par les ODG et comparés aux prix observés sur l'ensemble de la région (Bulletin Agreste, Réseau National des Marchés). Il est à noter que le calcul du chiffre d'affaires des SIQO ne tient compte de l'agriculture biologique que de manière très partielle et il nous a donc paru préférable de l'exclure tant qu'un travail plus approfondi n'a pas été mené sur ce volet.

◇ OBSERVATOIRE INSTALLATION, TRANSMISSION, EXPLOITATIONS ET ACTIFS DE LA CRA OCCITANIE (ITEA)

L'Observatoire ITEA est traité par la CRAO sur la base des données individuelles provenant de la MSA (cotisants salariés et non-salariés) et préalablement traitées et agrégées par l'INRAE-ODR à l'échelle communale.

◇ LISTE DES SIGLES UTILISÉS

AB	Agriculture Biologique
AMAP	Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne
ASP	Agence de Services et de Paiement
AOC/AOP	Appellation d'Origine Contrôlée (sigle français) / Appellation d'Origine Protégée (sigle européen)
ATEXA	Catégorie principale de production affectée aux cotisants MSA
BAEA	Bilan Annuel de l'Emploi Agricole
BDNI	Base de Données Nationale d'Inscription
CAF	Capacité d'Autofinancement (cf. définitions)
C(R)AO	Chambres (Régionale) d'Agricultures d'Occitanie
CC	Circuits courts
CE	Chef d'exploitation agricole (cf. définitions)
CICE	Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi
COP	Céréales et Oléo-Protéagineux
CS	Cotisant solidaire (cf. définitions)
CT	Court terme
CUMA	Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole
CVI	Casier Viticole Informatisé
DJA	Dotation aux Jeunes Agriculteurs
DPB	Dotation au Paiement de Base
EA	Exploitation Agricole
EARL	Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
EBE	Excédent Brut d'Exploitation (cf. définitions)
EDE	Établissements Départementaux de l'Élevage
EPCI	Établissement Public de Coopération Intercommunale
ETA	Entreprise de Travaux Agricoles
ETP	Équivalent Temps Plein
FR	France métropolitaine
GAEC	Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
GMS	Grandes et Moyennes Surfaces
ha	hectare
hab	habitants
HCF	Hors Cadre Familial

hl	hectolitre
HVE	Haute Valeur Environnementale
ICHN	Indemnité Compensatoire de Handicap Naturel
IAA	Industrie Agroalimentaire
IG(P)	Indication Géographique (Protégée)
LR	Label Rouge
L(M)T	Long (Moyen) Terme
MSA	Mutualité Sociale Agricole
MPP	Marchés de Producteurs de Pays
Mtec	Millions de Tonnes Équivalent Carcasse
Nb	Nombre
OTEA	Orientation Technique des Exploitations Agricoles (variable ODR)
PAC	Politique Agricole Commune
PIB	Produit Intérieur Brut
PN	Production Nationale
PP	Prélèvements privés
PPAM	Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales
RA	Recensement Agricole
RCAI	Revenu Courant Avant Impôt
RHD	Restauration Hors domicile
RICA	Réseau d'Information Comptable Agricole
SAA	Statistiques Agricoles Annuelles
SAU	Surface Agricole Utile
SCEA	Société Civile d'Exploitation Agricole
SCOP	Surface Céréales Oléagineux Protéagineux
SEMAE	Interprofession des Semences et Plants
SF	Surfaces Françaises
SFP	Surface Fourragère Principale
SICA	Société d'Intérêt Collectif Agricole
SIGAL	Base de données nationale du domaine vétérinaire
SIQO	Signe d'Identification de la Qualité et de l'Origine
SMA	Surface Minimum d'Assujettissement
STH	Surface Toujours en Herbe
T	Tonne
TEC	Tonnes Équivalent Carcasse
TNG	Trésorerie Nette Globale (cf. définitions)
UGB	Unité Gros Bovin
UTA(NS)	Unité de Travail Annuelle (cf. définitions) (Non Salarisées) des exploitations agricoles
UTH(F)	Unité de Travail Humain (Familiale)
Yc	Y compris
ZPP	Zone de Présence Permanente

◇ DÉFINITIONS

■ Définitions de l'observatoire ITEA:

- **Agriculteur**: individu inscrit à la MSA avec le statut de cotisant non salarié. Les agriculteurs sont répartis en **chefs d'exploitations** (CE) et **cotisants solidaires** (CS).
- **Cotisant solidaire (CS)**: individus ayant une activité agricole insuffisante pour bénéficier du statut de chef d'exploitation (surface comprise entre ¼ et 1 SMA ou activité comprise entre 150 heures et 1 200 heures par an).
- **Taux de remplacement** = Nombre d'installations / Nombre de départs
- **Taux de renouvellement** = Nombre d'installations / Nombre total d'agriculteurs
- **Taux d'installations de moins de 40 ans** = Nombre d'installations de moins de 40 ans / Nombre d'installations totales
- **Taux d'installations aidées** = Nombre d'installations avec DJA / Nombre d'installations de moins de 40 ans
- **Taux de départs** = Nombre de départs / Nombre total d'agriculteurs

NB: toutes les données « installations » sont calculées en excluant les transferts entre époux. Les taux ci-dessus sont calculés uniquement pour les CE.

■ **Typologie INOSYS 2010 / BDDOC 2016***: Initiée en 2011, la typologie INOSYS des Chambres d'Agriculture a permis de classer les exploitations agricoles du RA2010 sur la base de critères de tri objectifs, définis par des experts. En 2018, la DRAAF Occitanie a mis à jour la typologie INOSYS (**BDDOC 2016**) en adaptant ces critères pour les exploitations présentes dans les bases de données administratives de l'année 2016 (Données PAC, CVI, BDNI et SIGAL). Les données ainsi présentées ne sont pas directement comparables à celles de 2010 puisqu'obtenues sur des bases différentes mais elles permettent d'avoir une photographie plus actuelle de l'agriculture régionale.

■ **Les unités de main-d'œuvre (UTA ou UTH)**: Mesure du travail fourni par la main-d'œuvre. Une UTA/UTH correspond au travail d'une personne à plein-temps pendant une année entière. On peut distinguer les UTA/UTH selon leur statut salarié ou non et selon leur origine familiale ou non. Contrairement aux ETP, les UTA et UTH ne sont pas ramenés aux 35 h hebdomadaires.

■ Définitions des éléments économiques

- **Charges**: Charges hors amortissements et frais financiers
- **Charges de structure**: Charges de structures hors amortissements et frais financiers. Elles comprennent les charges de main-d'œuvre salariée
- **EBE**: Excédent Brut d'Exploitation = Résultat courant + dotations aux amortissements + frais financiers: c'est le potentiel de ressources créé par l'entreprise
- **Engagements financiers**: Annuités + frais financiers CT
- **CAF**: Capacité d'autofinancement: c'est la part d'EBE disponible après prélèvements privés et remboursement des annuités
- **Capital d'exploitation**: Actif hors foncier
- **Fonds de roulement**: C'est le révélateur de l'équilibre financier de l'entreprise. Il représente la partie des capitaux à long terme « finançant » des stocks, des créances et du disponible
- **Investissement net**: Investissement hors cession et subvention d'équipement
- **Taux d'endettement**: Total des dettes/capital d'exploitation
- **Taux d'endettement CT**: Dettes CT / Capital d'exploitation
- **Trésorerie nette globale**: Elle permet de mesurer si les créances, les comptes bancaires positifs et la caisse couvrent le remboursement des dettes à court terme de l'entreprise.

Notre engagement

☸ SIMPLICITÉ

Une navigation simple et intuitive sur tous vos appareils, hors ligne ou connectés.

☸ SÉCURITÉ

Une solution qui sécurise vos pratiques (en lien avec le registre phytosanitaire) et vos données (sauvegarde automatique).

☸ ACCOMPAGNEMENT

Une équipe de conseillers sur le terrain qui vous accompagne et vous suit au quotidien dans la gestion de votre exploitation.

☸ PERFORMANCE

Traçabilité des interventions, protection des cultures, certification... Une solution performante, automatisée et évolutive pour le pilotage global de votre exploitation.

PROaGRI
mesparcelles
l'accélérateur de performance



www.mesparcelles.fr

Les chiffres clés Occitanie



N°1
du marché



5 080
exploitations
utilisatrices



8 700
déclarations PAC réalisées
avec MesParcelles



800
ingénieurs et
techniciens

Vos contacts

09 - Julien Fabry

julien.fabry@ariede.chambagri.fr - 06 42 92 29 05

11 - Carlos Revilla

mesparcelles@aude.chambagri.fr - 06 78 90 42 43

12 - Elodie Sahuét

elodie.sahuét@aveyron.chambagri.fr - 05 65 73 77 71

30 - Catherine Irr

catherine.irr@gard.chambagri.fr - 06 12 77 37 09

31 - Guillaume Laplace

mesparcelles@haute-garonne.chambagri.fr - 06 74 56 04 34

32 - Marc Perucchiotti

mesparcelles@gers.chambagri.fr - 05 62 61 77 13

34 - Gaëlle Roman-Faure

roman-faure@herault.chambagri.fr - 06 40 21 60 73

46 - Edith Leyrat

mesparcelles@lot.chambagri.fr - 05 65 10 83 30

48 - Matthieu Augustin

matthieu.augustin@lozere.chambagri.fr - 04 66 65 62 00

65 - Stéphanie Antraigues

s.antraigues@hautes-pyrenees.chambagri.fr - 05 62 43 05 11

66 - Virginie Bay

v.bay@pyrenees-orientales.chambagri.fr - 06 32 34 54 72

81 - Maxime Puech

m.puech@tarn.chambagri.fr - 05 63 57 70 63

82 - Géraldine Dubrays

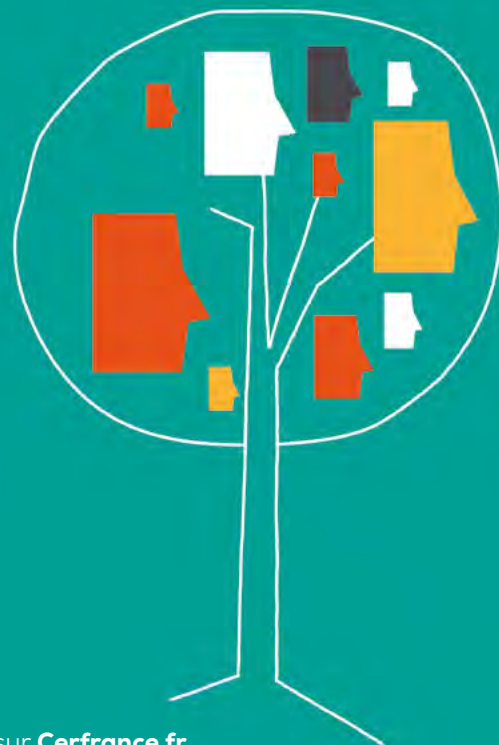
mesparcelles@agri82.fr - 05 63 63 79 76



CONSEIL &
EXPERTISE
COMPTABLE

CERFRANCE
entreprendre, ensemble

Les conseils précieux
des experts Cerfrance
ont porté leurs fruits.



700 agences partout en France !

Retrouvez l'agence la plus proche de chez vous sur Cerfrance.fr



AUTEURS

Pôle Économie et Prospective
des Chambres d'Agriculture d'Occitanie
Chargés d'études Cerfrance Région Occitanie

Équipe de rédaction

Nelly Dubosc (CRA Occitanie)
Magali Roubière (Cerfrance Région Occitanie)
Damien Ameline (Cerfrance Lot)
Cathy Bigouin (Cerfrance Garonne et Tarn)
Sabine Calmettes (CDA 11)
Didier Cayroche (Cerfrance Lozère)
Anne-Claire Durel (CERFRANCE Midi-Méditerranée)
Audrey Hirondelle (CDA 12)
Nathalie Rivemale (CDA 48)
Denis Réjaud (CERFRANCE Midi-Méditerranée)
Clio Randimbivololona (CERFRANCE Gascogne Occitane)
Catherine Robby (CERFRANCE Midi-Méditerranée)
Sandrine Sabatier (Cerfrance Gascogne Occitane)

Conception graphique : Ogham, mai 2021

Crédits photos : Chambre régionale d'agriculture Occitanie, Cerfrance Région Occitanie,
Photothèque des Chambres d'agriculture, IRQUALIM / Photographe : V. Baldensperger /
Styliste culinaire : H. Imbertéche, Marc Ginot, Fotolia, Shutterstock, AdobeStock, iStock, Jerome_Morel